sixty-five and older

a report by the
national council of welfare
on the incomes of the aged

february 1984

Canada

SIXTY-FIVE AND OLDER

A Report by the
National Council of Welfare
on the Incomes of the Aged

February 1984

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Conseil national du Bien-être social
National Council of Welfare

Copies of this publication may be obtained from:
National Council of Welfare
Brooke Claxton Building
Ottawa K1A 0K9
(Tel. (613) 995-6265)

Également disponible en français sous le titre:
Soixante-cinq ans et plus

© Minister of Supply and Services Canada 1984
Cat. No. H68-11/1984 E
ISBN 0-662-12996-2

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
DEMOGRAPHICS: THE AGED BOOM	4
An Aging Canada	4
A Rapid Rate of Growth	5
The Older Aged	6
Women	8
Behind the Numbers	10
Marital Status	13
Living Arrangements	16
The Aged by Province and Territory	18
The International Context	19
The Dependency Burden	20
HOW POOR ARE CANADA'S AGED?	24
The Risk of Poverty	24
The Distribution of Poverty	29
Poverty Trends	33
THE INCOMES OF THE ELDERLY	36
Levels of Income	36
The Distribution of Income	37
Sources of Income	41
The Income Drop	46
Income Trends	52
Income Inequality	54

	Page
THE OTHER SIDE OF INCOME	56
Shelter Costs	57
Subsidies and Services	62
TRENDS AND PROSPECTS	64
SUMMARY	69

INTRODUCTION

In 1982, for the first time since low-income statistics have been collected, the poverty rate for families headed by elderly Canadians dipped below the poverty rate for families led by persons under 65. An estimated 11.7 percent of aged families had incomes below the low-income line, compared to 14.2 percent of non-aged families.[1]

Traditionally old age has brought a high risk of poverty, so from the viewpoint of elderly families this is an encouraging statistic. However the 11.7 percent figure applies to all families headed by persons 65 and older: a distinctly different picture emerges when we compare the sexes. The poverty rate for families led by aged men was an estimated 10.2 percent in 1982 - one in ten - but 24.6 percent of families headed by elderly women - one in four - were below the low-income line.

Moreover the large and rapidly growing group of unattached elderly Canadians (i.e., those who live alone or in a household where they are not related to other members) faces five times the risk of poverty as aged families: an estimated 57.7 percent of the unattached aged lived on low incomes in 1982. Again, women are worse off than men; 60 percent of unattached elderly women are poor as opposed to 49 percent of aged men.

The lesson is clear. No single statistic or simple statement can adequately characterize the economic condition of the diverse and expanding population of elderly Canadians.

This report attempts to present a balanced view of Canada's aged. It compares elderly families with unattached individuals and women with men. It looks at income and poverty statistics, and takes into account non-money sources of income - subsidies and services for the aged provided mainly by government - as well the fact that many elderly Canadians own mortgage-free homes. We also examine trends in demographic, poverty and income statistics, and compare the aged with the population as a whole.

The report draws heavily on information from two sources. The first chapter, "Demographics: the Aged Boom", is based largely on data from the 1981 and earlier Censuses. The second and third chapters, which analyze poverty and income statistics, use published and unpublished data from Statistics Canada's Survey of Consumer Finances. The most recent statistics, for 1982, come from the report Income Distributions By Size in Canada, Preliminary Estimates, 1982. We also use unpublished data for 1981 from the 1982 Survey of Consumer Finances (1981 income, economic families, microdata tape).

The Council is indebted to the Analytical Services Division, Policy, Planning and Information Branch, Health and Welfare Canada, which performed computer runs, and to the Consumer Income and Expenditure Division, Statistics Canada, for its technical assistance. All computations were done by the National Council of Welfare, which is solely responsible for the analysis and interpretation of the data presented in this report.

We define the 'aged' in the conventional sense as persons 65 or older. The section "Living Arrangements" in the first chapter is based on the Census, which defines a 'family' as a husband, wife and any unmarried children, or a single parent and unwed children. However the remaining chapters use data from the Survey of Consumer Finances, which defines an 'economic family' as "a group of individuals sharing a common dwelling unit and related by blood, marriage or adoption"; this concept is broader than the Census definition of family.[2] A 'head of family' is defined as follows: in married couples, the husband is the head; in single-parent families with unwed children, the parent is the head; in single-parent families with married children, the member who is mainly responsible for the maintenance of the family is the head; and in families where relationships are other than spousal or parental, normally the eldest is the head.

In addition to families, we speak of 'unattached individuals'. Statistics Canada defines an unattached individual as a person "living alone or in a household where he/she is not related to other household members". The term 'family unit' means families and unattached individuals.

'Income' includes income from wages and salaries (before deductions for income taxes, Canada or Quebec Pension Plan contributions and unemployment insurance premiums), net income from self-employment, investment income, pensions and government transfer payments. The National Council of Welfare employs Statistics Canada's low income cut-offs (1978 base) as poverty or low-income lines (we use the terms synonymously).[3] 'Poor' or 'low-income' families and unattached individuals have incomes at or below the low-income lines, while the 'non-poor' have incomes above the low-income lines.

DEMOGRAPHICS: THE AGED BOOM

Most Canadians have heard that the 'baby boom' of the 'fifties has given way to an 'aged boom' in the 'eighties. Less well known, however, is the remarkable size and pace of growth in the elderly population.

An Aging Canada

At the turn of the century, this country's 271,201 aged made up only 5 percent of the total population. By mid-century, their numbers had passed the one million mark and their share of the population had risen to 7.8 percent. The 1981 Census counted 2,360,975 people 65 and older, or 9.7 percent of all Canadians. The most recent estimates, for June 1983, put the elderly at 2,496,500 - 10 percent of the population.[4]

TABLE 1

NUMBER OF AGED CANADIANS AND THEIR SHARE OF THE POPULATION, TRENDS AND PROJECTIONS, 1901 TO 2051 [4,5]

	Number of Aged	Aged as a Percentage of the Population
1901	271,201	5.0%
1911	335,317	4.7
1921	420,244	4.8
1931	576,076	5.6
1941	767,815	6.7
1951	1,086,273	7.8
1961	1,391,154	7.6
1971	1,744,405	8.1
1981	2,360,975	9.7
1991	2,985,900	11.1
2001	3,504,000	12.0
2011	4,074,100	13.1
2021	5,379,200	16.4
2031	6,644,400	19.6
2041	6,539,400	18.9
2051	6,388,200	18.2

FIGURE A

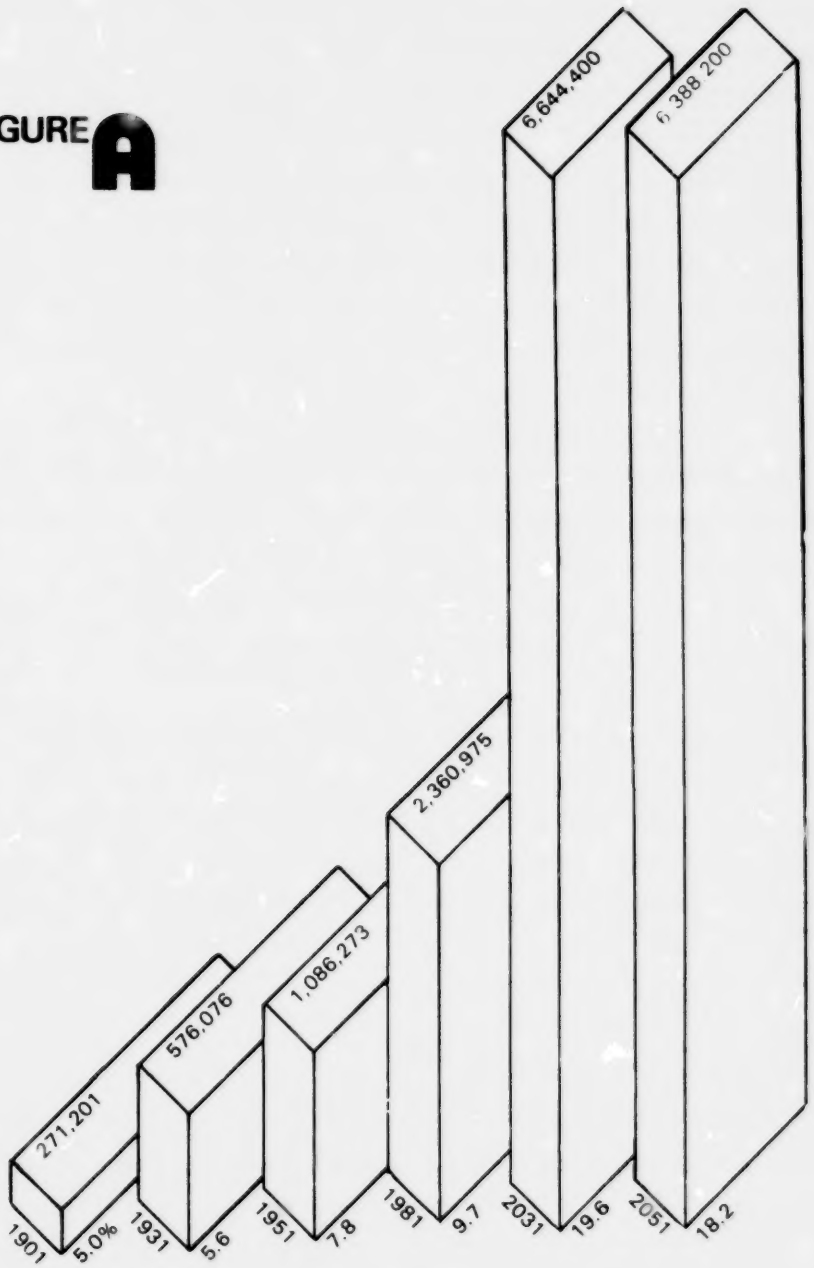

NUMBER OF AGED CANADIANS AND
THEIR SHARE OF THE POPULATION,
TRENDS AND PROJECTIONS, 1901 TO 2051

The elderly are forecast to reach 3.5 million or 12 percent of the population in 2001. By the year 2031, there will be in the order of 6.6 million aged men and women who will account for about 20 percent of all Canadians - double their current proportion.[5]

The aging of Canada's population is phenomenal. In 1901, only one person in twenty was 65 or older. Today one in ten is aged. Fifty years from now, one Canadian in five will be elderly.

A Rapid Rate of Growth

The full Census is taken every ten years, so there have been nine comprehensive counts of Canadians so far this century. Table 2 compares the increase in the number of elderly persons to that of the population as a whole.

TABLE 2

PERCENTAGE INCREASE IN NUMBER OF AGED AND ALL CANADIANS, BY DECADE, 1901 TO 1981 [4]

Period	Aged	All
1901 - 1911	23.6%	34.2%
1911 - 1921	25.3	21.9
1921 - 1931	37.1	18.1
1931 - 1941	33.3	10.9
1941 - 1951	41.5	21.8
1951 - 1961	28.1	30.2
1961 - 1971	25.4	18.3
1971 - 1981	35.3	12.9
1901 - 1981	770.6	353.2

Between 1901 and 1981, the entire population rose from 5.4 million to 24 million, an increase of 353 percent. The number of elderly Canadians went from 271,201 in 1901 to 2,360,975 in 1981, a much larger increase of 771 percent. Over the past eighty years, then, the growth in the number of aged has been more than double that of the population as a whole.

With the exception of the periods 1901-1911 and 1951-1961, the elderly grew proportionately more than the overall population in every decade. During the 'seventies, the elderly increased by over 600,000 persons, swelling their ranks by 35 percent. In contrast, the number of Canadians of all ages rose by only 13 percent from 1971 to 1981.

The pace of growth among Canadians 65 and older has quickened during the past twenty years. From 1961 to 1966, the number of aged increased by 10.7 percent. Between 1966 and 1971, their ranks enlarged by 13.3 percent. The elderly grew even faster in the 'seventies - by 14.8 percent from 1971 to 1976 and by 17.9 percent between 1976 and 1981.

In contrast, the growth in the population as a whole has been slowing over the past twenty years - 9.7 percent from 1961 to 1966, 7.8 percent from 1966 to 1971, 6.6 percent from 1971 to 1976 and 5.9 percent between 1976 and 1981. The 18 percent rise in the number of elderly Canadians from 1976 to 1981 was three times greater than the increase in the whole population.

The Older Aged

It is not only Canadian society that is growing older: so is the aged population itself. More and more elderly persons are living well past 65, to the point where an increasing number are in fact the parents of aged children.

The 1981 Census counted 883,230 men and women 75 years and older. The over-75's could reach a million and a half by 2001 and three to four million by the year 2041. Their share of the elderly population has increased steadily as well, from 31 percent in 1951 to 37 percent in 1981 and a projected 50 to 55 percent by 2041.[6]

Table 3 divides the elderly population into five age groups and compares their size in 1901 with the results of the latest Census. The number of Canadians aged 65 to 69 increased almost seven times from 1901 to 1981. Each successive age group has seen a proportionately larger increase over the past eighty years. The number of elderly persons between 70 and 74 multiplied more than seven times between 1901 and 1981; those 75 to 79, eight times; those 80 to 84, nine times; and those 85 and over, a remarkable thirteen times.

TABLE 3

GROWTH IN NUMBER OF AGED, BY AGE GROUP, 1901 TO 1981[4]

Age Group	Number		Percentage Increase
	1901	1981	
65 - 69	106,470	844,330	693%
70 - 74	76,870	633,415	724
75 - 79	48,100	432,655	799
80 - 84	25,984	256,790	888
85 and over	13,777	193,785	1,307
all aged	271,201	2,360,975	771

Women

Another striking trend is the rapidly expanding population of elderly women. In 1901, women accounted for 48.8 percent of persons 65 and older. Their proportion increased to 49.2 percent in 1951, 51.5 percent by 1961, 55.2 percent in 1971 and 57.2 percent in 1981. By 2001, six in every ten aged Canadians will be women.[7]

TABLE 4

WOMEN AS A PROPORTION OF THE AGED, BY AGE, 1901 TO 2001 [7]

	Women as a Percentage of	
	All Aged	75 and Older
1901	48.8%	49.3%
1911	49.1	50.1
1921	48.8	51.3
1931	48.9	50.8
1941	49.1	51.8
1951	49.2	51.8
1961	51.5	52.5
1971	55.2	58.0
1981	57.2	61.6
1991	59.3	63.6
2001	60.1	65.5

Today 62 percent of Canadians 75 and older are women. By 2001, two-thirds of the older aged will be women.

FIGURE B

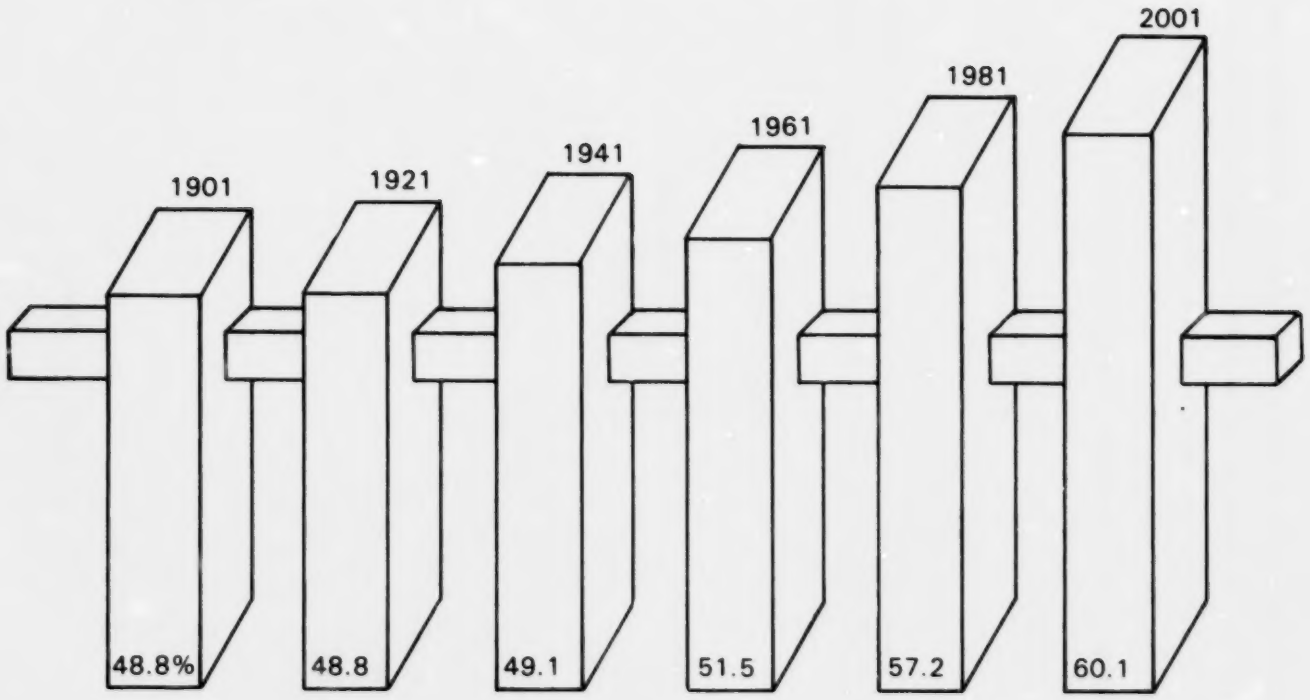

WOMEN AS A PROPORTION
OF THE AGED, 1901 TO 2001

The numerical increase in elderly women has been marked. While the number of aged men rose from 138,913 in 1901 to 1,010,850 in 1981 - a 628 percent increase - the population of elderly women went up even more, from 132,288 to 1,350,125 for a 921 percent increase over eighty years.

TABLE 5

GROWTH IN THE NUMBER OF AGED, BY SEX, 1901 TO 1981 [4]

	Number		Percentage Increase
	1901	1981	
Aged men	138,913	1,010,850	628%
Aged women	132,288	1,350,125	921
All aged	271,201	2,360,975	771
All Canadians	5,371,315	24,343,180	353

Women also have increased their share of each age group within the elderly population. Dividing those 65 and over into five age categories - 65 to 69, 70 to 74, 75 to 79, 80 to 84, and 85 and older - we find that women made up less than half of each age group except the oldest in 1901, whereas in 1981 they comprised more than half of every age group. And the proportion of women goes up with increasing age - from 53.7 percent of persons 65 to 69 to over two-thirds of those 85 and older in 1981.

TABLE 6

MEN AND WOMEN AS PERCENTAGE OF AGED, BY AGE GROUP, 1901 AND 1981 [4]

	1901		1981	
Age Group	Men	Women	Men	Women
65 - 69	51.6%	48.4%	46.3%	53.7%
70 - 74	51.2	48.8	44.4	55.6
75 - 79	51.4	48.6	41.7	58.3
80 - 84	50.7	49.3	37.0	63.0
85 and over	48.3	51.7	32.8	67.2
All aged	51.2	48.8	42.8	57.2

The pace of growth in the ranks of elderly women has been accelerating in recent years. The number of women 65 and over rose by 17 percent between 1971 and 1976 and by 20 percent from 1976 to 1981. Elderly men also increased in numbers, but not as much as women - 12 percent from 1971 to 1976 and 15.5 percent between 1976 and 1981.

Behind the Numbers

What explains the aging of Canada's population, especially the marked increase in the older aged and elderly women? Three factors stand out - birth rates, immigration and life expectancy.

The birth rate has declined from 31 births per 1,000 persons during the early 1900's to about 16 births per 1,000 today. The current elderly are the product of the high birth rate period before the end of World War One.

The decline in the birth rate means that the population is not as large as it would have been if the high birth rates which produced today's aged had remained in effect for the rest of the century. As a result, the aged have increased relative to the overall population.

While the high birth rate in the early part of this century helps account for the substantial growth in the aged to date, the upswing in the birth rate during the late 'forties and the 'fifties will spur rapid expansion of the elderly during the first three decades of the next century. The baby boom generation will reach old age and will number every fifth Canadian in its ranks by 2031.

Immigration played a dominant role in Canada's growth in the earlier part of the century. More than four million people entered the country between 1901 and 1931, and they accounted for over 80 percent of the

increase in the population.[8] Most of those immigrants were in their 20's or early 30's when they arrived; some have died, but most are alive and over 65. Moreover from 1931 to 1948 more women than men immigrated, a fact which helps explain the rising preponderance of women among the elderly.[9]

The third and most important reason for both the past and future expansion of the aged is increased life expectancy. A combination of factors - better living standards (nutrition, housing and sanitation in particular), the development of immunization to prevent and antibiotics to treat infectious diseases that used to be the major cause of death, and accessible health care - have lowered the death rate at infancy and beyond, and thereby improved considerably the chances of surviving to old age. In 1931, the average baby boy could expect to live to 60, and a girl to 62. By 1976, life expectancy at birth had increased to 70.2 years for males and 77.5 years for females.[10] By the turn of the next century, average lifespans are predicted to reach about 72 years for men and 81 for women.[11]

Women live longer on average than men, which explains why there are more aged women than men and why the proportion of elderly women rises with increasing age. Women's life expectancy has improved more than men's; women gained 15.4 years in average lifespan between 1931 and 1976 as opposed to 10.2 years for men. As a result, the life expectancy gap between women and men widened from 2.1 years in 1931 to 7.3 years in 1976.

Table 7 shows life expectancies at ages 65 and 75 as well as at birth. Women who reach the age of 65 live on average 18 more years - over 4 years longer than in 1931. On the other hand, men who turn 65 can expect to live 14 more years - 4 years fewer than women and only 1 year longer than in 1931. The same difference between the sexes applies for life expectancy at age 75; 75-year-old women live on average 11 years longer (3 years more than in 1931), whereas men who survive to 75 live an average of 8.6 more years, only a year longer than they did in 1931.

TABLE 7

LIFE EXPECTANCY AT BIRTH, 65 AND 75, BY SEX, 1931 TO 1976 [10]

Years

At birth	women	men	difference
1931	62.1	60.0	2.1
1941	66.3	63.0	3.3
1951	70.8	66.3	4.5
1961	74.2	68.4	5.8
1971	76.4	69.3	7.1
1976	77.5	70.2	7.3
increase 1931-1976	15.4	10.2	5.2
At 65			
1931	13.7	13.0	0.7
1941	14.1	12.8	1.3
1951	15.0	13.3	1.7
1961	16.1	13.5	2.6
1971	17.5	13.7	3.8
1976	18.0	14.0	4.0
increase 1931-1976	4.3	1.0	3.3
At 75			
1931	8.0	7.6	0.4
1941	8.2	7.5	0.7
1951	8.7	7.9	0.8
1961	9.5	8.2	1.3
1971	10.6	8.5	2.1
1976	11.0	8.6	2.4
increase 1931-1976	3.0	1.0	2.0

Whether this imbalance between women and men will continue to grow is a matter of debate. Two contrary forces - one social, the other biological - appear to be at work. Evidence from countries such as Denmark and the Netherlands, which are farther along in the population aging process than Canada, suggests that the mortality rate among elderly women is increasing and moving towards that of men. More and more women are joining the paid labor force and exposing themselves to occupational stress (exacerbated, in many cases, by their continuing responsibilities as housekeepers and mothers) and the vices - smoking, drinking, lack of exercise - associated with men's shorter lifespan. On the other hand, a possible countervailing physiological fact of life is that men simply wear out sooner than women, who have a superior constitution more resistant to disease and physical deterioration.[12]

For the foreseeable future, in any case, women will make up an increasing proportion of Canada's aged population, especially the older elderly. By the year 2001, there will be more than one million women 75 and over, and they will outnumber men in their age group by two to one.

Marital Status

Another significant difference between elderly men and women - one that, as we shall see later, has a lot to do with their unequal economic positions - is that most men are married whereas most women are single. Table 8 compares their marital status.[13] The category 'single' adds the results for never married, widowed and divorced.

TABLE 8

MARITAL STATUS OF AGED, BY SEX, 1981 [13]

	Men		Women	
	No.	Percent	No.	Percent
Never married	85,925	8.5%	128,505	9.5%
Widowed	142,820	14.1	662,210	49.0
Divorced	18,120	1.8	20,705	1.5
Single*	246,865	24.4	811,420	60.1
Married	763,995	75.6	538,715	39.9
Total	1,010,860	100.0	1,350,135	100.0

*The sum of never married, widowed and divorced.

Six in ten elderly women are single, whereas three in every four aged men are married. The proportions of never married and divorced persons are similar for both sexes. However the percentage of widows (49 percent of all aged women) far outweighs that of widowers (14 percent). The reasons for this large differential between the sexes are really quite simple.

Most elderly men and women are married when they begin their old age. However most married women become widows because they tend to marry men older than themselves and to outlive their husbands. The chances of elderly widows remarrying are slim (and decline as they grow older), in part because there are relatively few eligible older men; most aged men are already married, and in any case there are simply fewer elderly men than women. And widowers are more likely than widows to marry again.

Table 9 compares the marital status of elderly men and women in different age groups. Even among women 65 to 69 years of age, three in ten are widows; 44 percent of those between 70 and 74 are widows, and the proportion climbs steadily to 85 percent of women 90 and over. In contrast, the proportion of elderly widowers is a mere 6.7 percent among men 65 to 69 and rises to only 55.5 percent of those 90 and older. While the percentage of aged women who are married shrinks with increasing age, the decline among men is much less marked. Even among men as old as 85 to 89, half are still married as opposed to only 10 percent of women in the same age group.

TABLE 9

MARITAL STATUS OF AGED
BY AGE AND SEX, 1981 [13]

Age group	Never married		Widowed		Divorced		Single*		Married	
	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women
65 - 69	8.0%	8.5%	6.7%	31.5%	2.3%	2.4%	17.0%	42.4%	83.0%	57.6%
70 - 74	8.4	9.6	10.8	44.1	1.8	1.7	21.1	55.4	78.9	44.6
75 - 79	9.3	10.3	17.3	57.5	1.4	1.1	28.0	68.8	72.0	31.2
80 - 84	9.2	10.3	27.7	70.2	1.1	0.6	37.9	81.1	62.1	18.9
85 - 89	8.6	10.2	40.5	79.0	0.7	0.4	49.8	89.6	50.2	10.4
90 and older	9.1	10.4	55.5	84.7	0.5	0.2	65.0	95.3	35.0	4.7

* 'Single' is the sum of never married, widowed and divorced

Living Arrangements

Table 10 shows the living arrangements of elderly men and women. The category 'own family' refers to persons 65 and older who are family heads, spouses or the children of very old parents. The other category, 'not in their own family', covers four arrangements: living alone (the only occupant of a separate private dwelling); living with relatives other than a spouse or parent (e.g., an elderly uncle or aunt living with a nephew or niece); living with non-relatives (e.g., two elderly persons sharing a house or apartment); and living in a collective dwelling (e.g., an old age home or chronic-care hospital). [14]

TABLE 10

LIVING ARRANGEMENTS OF THE AGED, BY SEX AND AGE, 1981 [14]

	All Aged		65-74		75 and Older	
	men	women	men	women	men	women
Own Family	71.7%	41.6%	78.2%	53.1%	59.0%	24.5%
Not in own Family	28.3	58.4	21.8	46.9	41.0	75.5
alone	13.0	32.2	11.3	29.8	16.2	35.7
with relative	5.6	12.8	4.3	10.3	8.3	16.5
with non-relative	2.6	2.5	2.4	2.5	2.9	2.5
collective dwelling*	6.6	10.4	3.3	3.7	13.1	20.2
other	0.5	0.5	0.5	0.6	0.5	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

* e.g., hospital, old age home, hotel or rooming house.

The living arrangements of elderly men are very different from those of women, again because women tend to outlive men. Most aged men (72 percent) live in their own families, whereas the majority of elderly women (58 percent) do not. A sizeable group of aged women (32 percent) lives alone, and another 13 percent with relatives. A larger percentage of elderly women than men lives in collective dwellings (10.4 percent versus 6.6 percent).

FIGURE C

LIVING ARRANGEMENTS OF THE AGED, BY SEX AND AGE, 1981

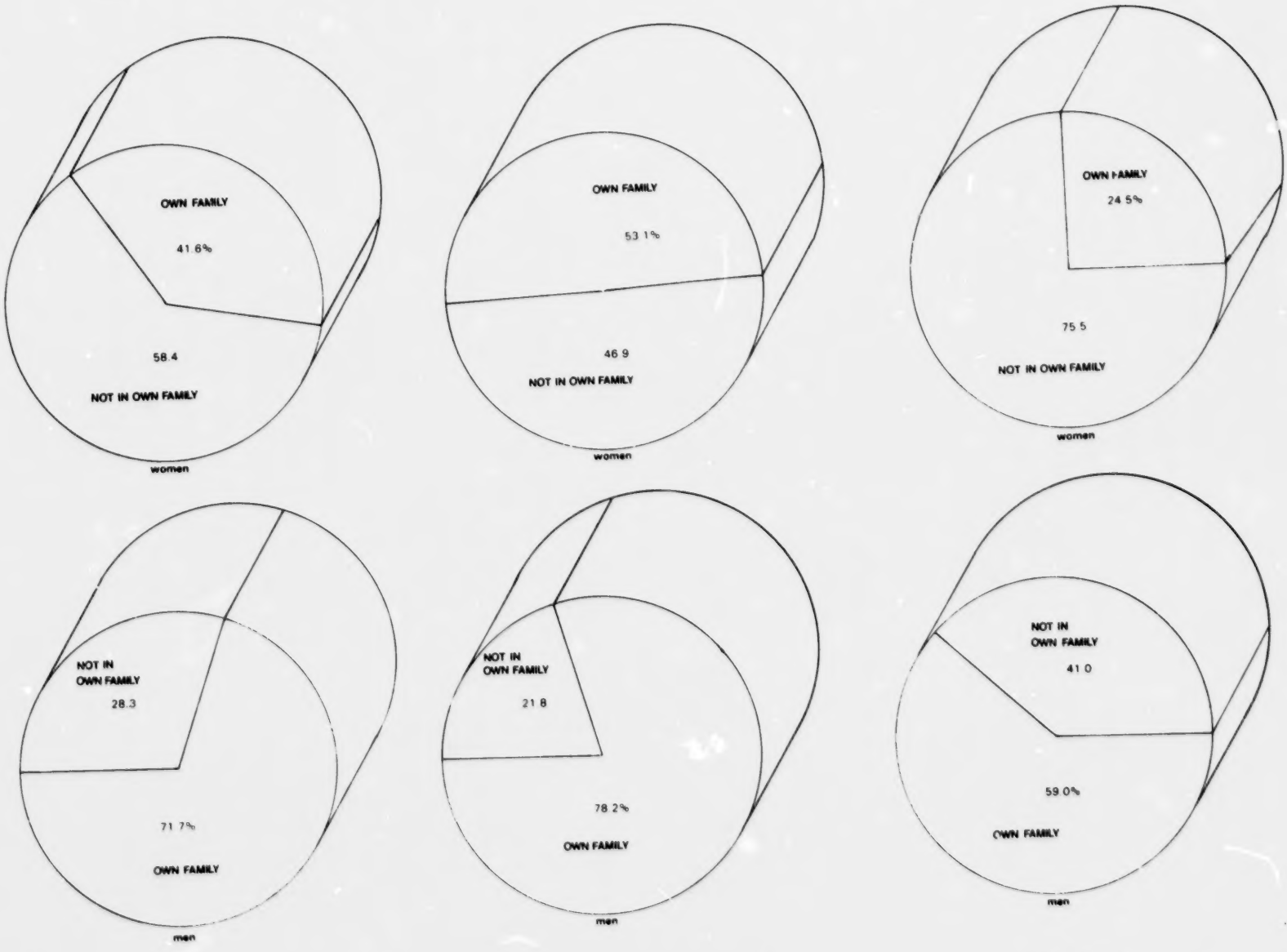

Age also influences the living arrangements of elderly Canadians. Both men and women 75 and older are less likely to live in their own families than those aged 65 to 74. A larger proportion of the over-75's lives alone, with relatives or in old age homes and other types of collective dwelling.

These differences are not unexpected. The older aged run a higher risk of being widowed and therefore moving in with relatives, entering an institution or living on their own. Increasing age also tends to bring ill health and infirmity, as reflected in the large proportion (20 percent) of women 75 and over who live in collective dwellings (mainly hospitals and nursing homes).

The growth in the aged who live alone - most of them women - is a development with major economic and social implications. In just twenty years, the proportion of Canadians 65 and over living alone has doubled (from 12 percent in 1961 to 24 percent in 1981). The number and percentage of elderly women living on their own have been increasing rapidly. At last count, 434,640 women - 32 percent of all elderly women - lived alone, compared to 131,070 or 13 percent of aged men.

The elderly living alone will continue to increase for some time to come. The aged population as a whole will expand until well into the next century, and a growing number who are widowed, unmarried or divorced prefer to live on their own rather than with a friend or relative or in an institution. In addition, the proportion of elderly women living alone will continue to rise at a faster pace than that of men.

Improvements in income, subsidies and services (examined later in this report) have helped make it possible for more and more over-65's to live alone. The traditional practice of elderly Canadians living with their adult children or other relatives has become the exception rather than the rule. Families today have fewer children on average than in the past, so in future the combination of larger numbers of the aged with relatively fewer adult children will reinforce the trend of living alone in old age. [15]

The Aged by Province and Territory

Table 11 displays three types of information about the elderly according to province or territory of residence. The first column gives the number of persons 65 and over in each province. The second column shows the relative size of the aged population in every province (i.e., the number of elderly persons as a percentage of each province's total population). The last column calculates each province's share of Canada's aged population (i.e., the number of elderly residents of each province as a percentage of all aged Canadians).

TABLE 11

CANADA'S AGED,
BY PROVINCE AND TERRITORY, 1981 [13]

	Number	As Percentage of Population	As Percentage of Aged
Newfoundland	43,780	7.7%	1.9%
Prince Edward Island	14,895	12.2	0.6
Nova Scotia	92,555	10.9	3.9
New Brunswick	70,555	10.1	3.0
Quebec	569,380	8.8	24.1
Ontario	868,190	10.1	36.8
Manitoba	121,820	11.9	5.2
Saskatchewan	116,170	12.0	4.9
Alberta	163,395	7.3	6.9
British Columbia	298,175	10.9	12.6
Yukon	735	3.2	*
Northwest Territories	1,320	2.9	*
CANADA	2,360,975	9.7	100.0

* Less than one-tenth of one percent.

Among the provinces, Prince Edward Island, Manitoba and Saskatchewan have the largest concentrations of aged residents (12 percent of their population) while Alberta, at 7.3 percent, has the smallest. Newfoundland and Quebec also have elderly percentages below the national average. The aged constitute a very small proportion of the population in the Northwest Territories (2.9 percent) and the Yukon (3.2 percent).

Most aged Canadians (73.5 percent), like the population as a whole, live in Ontario, Quebec or British Columbia. Ontario's 868,190 elderly residents account for more than one-third of Canada's elderly.

The International Context

Despite the remarkable growth in Canada's elderly, most other industrialized nations have larger aged populations. Table 12 shows the percentage of people aged 65 and over in the United States, Japan and major European countries.[16]

TABLE 12

AGED AS PERCENTAGE OF POPULATION, BY COUNTRY, 1981 OR NEAREST YEAR[16]

Japan	8.8%
Canada	9.7
United States	11.4
Netherlands	11.5
France	13.5
Italy	13.5
Denmark	14.4
Norway	14.8
United Kingdom	15.0
West Germany	15.5
Sweden	16.3

Among the countries listed, only Japan has a smaller aged population than Canada. However by the turn of the next century, our elderly will have increased to the point where they will represent an estimated 12 percent of the Canadian population, a figure not far off the projected 12.8 percent for developed nations. Note also that in three provinces - Saskatchewan, Manitoba and Prince Edward Island - the aged already form 12 percent of the population, a proportion much closer to the European countries than the 9.7 percent figure for all of Canada.

The Dependency Burden

Canada's aged are not just growing in numbers. They are also forming an ever-larger proportion of the population. Their share doubled from 5 percent in 1901 to an estimated 10 percent in 1983, and will double again to 20 percent by the year 2031.

Some observers have drawn pessimistic conclusions from the demographic trends, warning that by sheer weight of numbers the future aged will overwhelm the retirement income system, health care, social services and other sources of support. They foresee a bleak future in which retired Canadians will gobble up more and more of society's resources and place an intolerable burden on the working population.

This doomsday scenario has elements of truth, but it is exaggerated and incomplete. A closer look at the statistics shows that the aging of Canada's population is neither as precipitous nor permanent as some alarmists would have us believe.

The elderly will steadily increase until 2031. After that point, however, they will decline both in numbers and as a proportion of the population. As Table 1 indicated, the aged will peak at 6.6 million in 2031 and then gradually decrease to 6.5 million in 2041 and less than 6.4

million by 2051. Their share of the population will go from 19.6 percent in 2031 to 18.9 percent in 2041 and a projected 18.2 percent in 2051.

The decrease in the aged after 2031 will occur as the baby boom generation that swelled their ranks begins to die off. Because the baby-boomers are not reproducing as prolifically as their parents, there are now comparatively fewer children than in the past. Today schools are closing because there are not enough youngsters to fill them; by the middle of the next century, we may well witness a shortage in clients for old age homes built for the baby boom elderly.

The dependency argument hinges on the fact that the elderly are increasing faster than the population of working age. The rise in the 'old age dependency ratio' - the number of aged relative to the number of persons of working age - is often cited as evidence of the mounting burden of the elderly on society.

Figure D illustrates three dependency ratios from the beginning of this century to the middle of the next.[17] The bottom line shows the number of Canadians 65 and over in relation to those of working age (20 to 64). The middle line plots the 'youth dependency ratio' - those 19 and younger as a proportion of the 20 to 64 age group. The top line, the 'total dependency ratio', depicts the young and old combined as a percentage of the population of working age.

The old age dependency ratio has increased over time. In 1901 the ratio was 10.1, which means there were 10 aged persons for every 100 of working age. The ratio dipped slightly to 8.8 in 1911 but has risen steadily ever since. Today there are 17 elderly Canadians for every 100 between 20 and 64, and the ratio is projected to be 32.5 by the middle of the twenty-first century. A generation from now, the aged will be substantially larger relative to the working age population.

FIGURE D

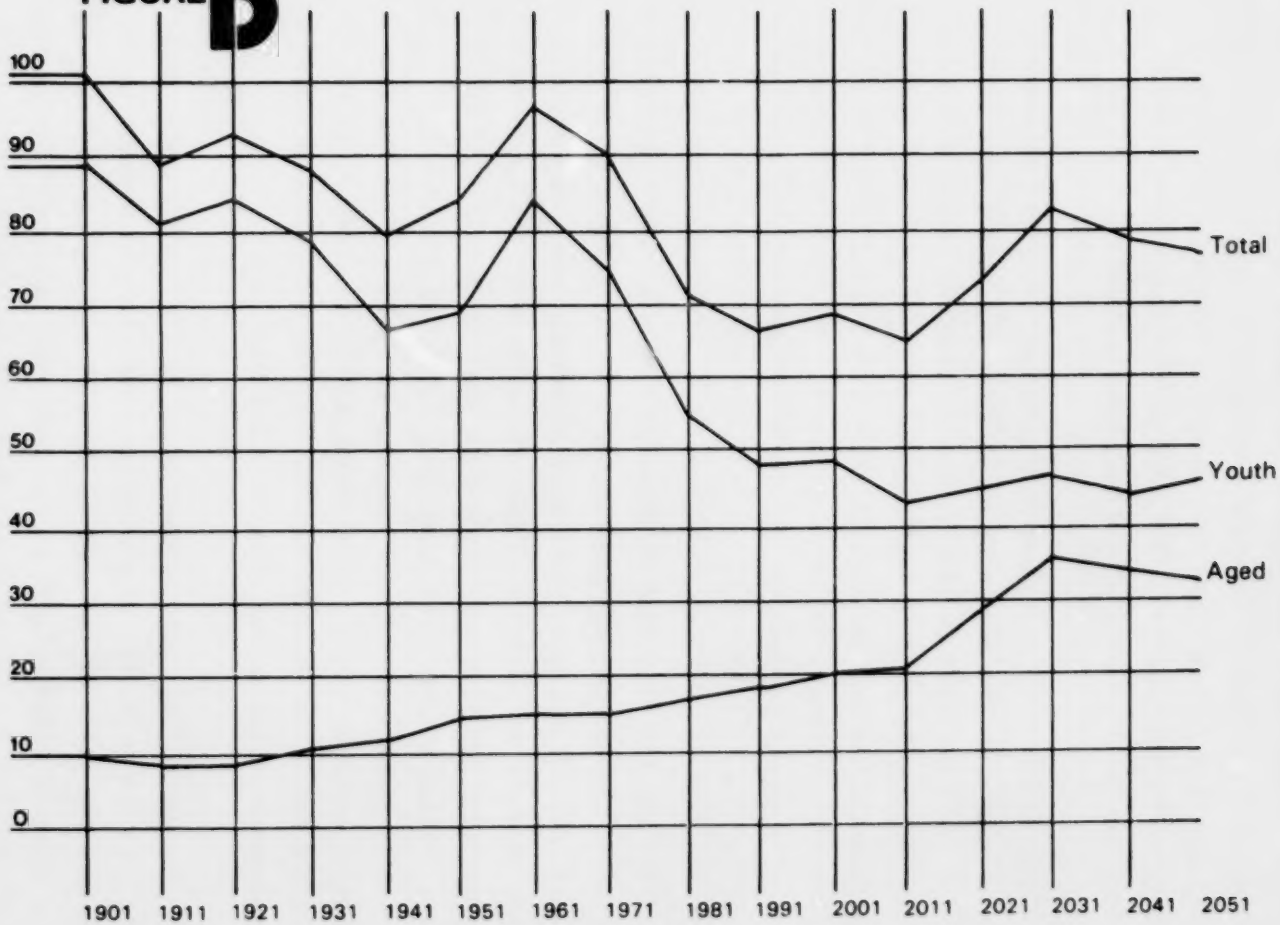

DEPENDENCY RATIOS – AGED,
YOUTH AND TOTAL, 1901 TO 1981

The old age dependency curve gives two additional pieces of significant information. The ratio of the elderly to the working age population will continue to increase gradually for the next thirty years, then will escalate rapidly from 2011 to 2031. However the old age dependency ratio will decline after 2031 as the number of elderly people diminishes due to the waning of the baby boom generation.

The middle line in Figure D illustrates the youth dependency ratio over time. At the beginning of this century, there were 89 young people for every 100 aged 20 to 64. The curve moved up and down until 1941, then climbed to 82.7 in 1961 because of the baby boom. The youth dependency ratio has dropped significantly since 1961. Today there are 55 young Canadians for every 100 of working age. The ratio will continue to decrease to about 44 percent in 2011 and will remain in the mid-forty range until 2051.

The top line in Figure D shows the young and old together as a proportion of the working age population. The ratio was high in 1901 (99.3) and 1961 (97.8), when there were almost as many young and old Canadians together as those 20 to 64. The decline in the youth dependency ratio since 1961 has been more pronounced than the increase in the old age dependency ratio, so the total dependency ratio has diminished substantially since 1961 and will continue to decline until the year 2011. It then will angle up steeply until 2031, mainly as a result of the rising ratio of old people to those of working age, and will slope downward after 2031 with the decrease in the elderly population.

The dependency ratios presented in Figure D offer some revealing insights into the aging of the population. We still have about thirty years before the ratio of the aged to those of working age begins its rapid ascent - valuable time that can and must be used to improve the pension system and prepare for the increased demand on housing, health care, social

services and other provisions for the elderly. There will be a critical twenty year period between 2011 and 2031, but the situation will begin to ease thereafter.

The decline in the total dependency ratio - the young and old combined relative to the working age population - is no cause for complacency. The aged account for about three times as much public spending as young persons on a per capita basis, largely because the over-65's consume a larger slice of income security and health care budgets. Per capita spending on the aged will grow in future as a result of their increasing pressure on the health system and anticipated improvements in government programs and services.

Therefore the decline in the proportion of young people will only partly offset the increasing cost of our aging population, and that for only thirty years longer.[18] From 2011 to 2031, both the aged and total dependency ratios will rise sharply, posing a formidable though not insurmountable challenge to Canadian society.

HOW POOR ARE CANADA'S AGED?

An astonishing number of this country's aged are poor. In 1981, by conservative estimate, 604,000 elderly citizens - 415,000 women and 189,000 men - were below the poverty line.[19] One aged Canadian in four lives on a low income.

This chapter analyzes the low-income statistics from three angles. The first section examines the risk of poverty for families with aged heads and for unattached individuals 65 and older according to their sex, age and province of residence. The second part focusses on the elderly poor and compares them with the aged population as a whole. The last section presents both recent and longer-term trends in poverty among the aged.

One conclusion stands out from all the facts and figures: Poverty in old age is largely a women's problem, and is becoming more so every year.

The Risk of Poverty

In 1982 an estimated 98,000 elderly families - 11.7 percent of all those headed by a person 65 or older - had incomes below the poverty line. The risk of poverty is much greater for the unattached elderly: 57.7 percent or 422,000 were poor.[20] In fact the unattached aged are five times more likely to be poor than the aged in families.

Elderly Canadians traditionally have run a greater risk of poverty than those under 65. In 1982, for the first time since low-income statistics have been published, the poverty rate for families with aged heads (11.7 percent) was lower than the figure for families with non-aged heads (14.2 percent). However the unattached elderly continue to face much higher odds of living below the poverty line than the non-aged unattached;

57.7 percent of unattached individuals 65 and over were poor in 1982, as opposed to only 30.9 percent of those under 65.

TABLE 13

LOW-INCOME FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY AGE AND SEX OF HEAD, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [20]

	Aged		Non-Aged	
Families	Poverty Rate	Number	Poverty Rate	Number
female head	24.6%	21,000	48.2%	307,000
male head	10.2	77,000	9.9	507,000
total	11.7	98,000	14.2	814,000
Unattached Individuals				
female	60.4	337,000	32.2	297,000
male	48.9	85,000	29.7	300,000
total	57.7	422,000	30.9	597,000

women

Poverty is more common among elderly women than men. One-quarter of families headed by women over 65 were low-income in 1982, compared to only one-tenth of those led by elderly men.

Unattached elderly women - most of them widows - outnumber unattached men in their age group by over three to one. They also face a higher risk of poverty. In 1982, an estimated 60.4 percent of unattached elderly women were poor, compared to 48.9 percent of unattached men 65 and older.

the older aged

Increasing age raises the risk of poverty for elderly Canadians who are unattached. While the incidence of poverty among unattached men and women aged 65 to 69 is high - 50.2 percent were poor in 1981 - it is even higher for those 70 years and older - 61.6 percent, the highest low-income rate of all age groups in 1981. The large majority of elderly unattached persons below the poverty line - close to eight in ten - are over 70 years of age.

TABLE 14

POVERTY RATES, AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY AGE AND SEX OF HEAD, 1981 [21]

Families	65 - 69	70 plus	All aged
female head	27.1%	23.5%	24.7%
male head	14.3	11.9	12.9
total	15.6	13.6	14.5
Unattached Individuals			
female	53.9	64.9	62.2
male	40.5	51.4	48.4
total	50.2	61.6	58.6

The odds are discouraging for old women. Sixty-five percent of unattached women aged 70 and over were poor in 1981. [21]

The poverty rate for families headed by persons aged 70 or older is somewhat lower than for those with heads between 65 and 69. For both age groups, however, families led by women run close to double the risk of poverty as those with male heads.

by province

The risk of poverty for elderly Canadians also varies according to where they live. In 1981, elderly families in the Atlantic provinces and Quebec had poverty rates above the 14.5 percent national average. Aged families in Quebec showed the highest incidence of poverty - more than two in ten were poor at last count - followed by Newfoundland at 17.7 percent. Only one elderly family in ten was low-income in Ontario, Alberta and British Columbia. Table 15 gives the results. [22]

TABLE 15

POVERTY RATES, AGED AND NON-AGED
FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY PROVINCE, 1981 [21]

	Families		Unattached Individuals	
	Aged	Non-aged	Aged	Non-Aged
Newfoundland	17.7%	17.3%	*	30.2%
Prince Edward Island	*	16.4	*	32.8
Nova Scotia	17.6	15.0	54.1%	35.9
New Brunswick	15.7	17.9	58.6	36.7
Quebec	22.2	13.8	70.6	39.1
Ontario	10.6	9.9	52.2	26.3
Manitoba	13.8	14.7	57.3	28.6
Saskatchewan	13.6	15.2	57.2	27.3
Alberta	10.5	8.1	51.9	20.6
British Columbia	10.1	9.2	56.2	26.7
CANADA	14.5	11.6	58.6	29.4

* Not available due to insufficient sample size.

The national poverty rate for unattached individuals 65 and older was high in 1981: fifty-nine percent had incomes below the low-income line. Seventy-one percent of the unattached aged living in Quebec were poor - the highest proportion in Canada. Even in Alberta, the province with the lowest figure, more than half of elderly unattached residents were poor in 1981.

Table 15 compares low-income rates for aged and non-aged families and unattached individuals in each province. (Estimates for elderly family units in Prince Edward Island and for the unattached aged in Newfoundland are not available due to insufficient sample size).

In most provinces and the country as a whole, elderly families ran a greater risk of poverty than families with heads under 65 in 1981. The exceptions were New Brunswick, Manitoba and Saskatchewan, where non-aged families had a higher incidence of poverty than those with elderly heads.

On a national basis, elderly unattached persons faced twice the risk of poverty as non-aged unattached individuals. The same pattern held for each province for which estimates are available, though the gap in poverty rates between the aged and non-aged was wider in some provinces than in others. The largest difference showed in Alberta, where the unattached elderly were two-and-a-half times more likely to live in poverty than those under 65.

As noted earlier, preliminary data for 1982 indicate that the national poverty rate for families with elderly heads was lower than for families with heads under 65. This change will affect the provincial results for families when data are available to update Table 16. However the statistics for unattached individuals in each province likely will show a similar pattern in 1982, since the national poverty rate for the unattached aged is still much higher than the rate for those under 65.

The Distribution of Poverty

Preliminary estimates for 1982 show that families with elderly heads are now underrepresented in Canada's low-income population. They make up 12.7 percent of all families but only 10.7 percent of poor families. The unattached elderly, by contrast, are highly overrepresented in the poverty population. They account for 27.5 percent of all unattached persons but constitute a much larger proportion - 41.4 percent - of those below the low-income line.

women

Elderly women are very much overrepresented in the low-income population. In 1982 families led by elderly women made up 2.3 percent of all poor families, almost double their 1.3 percent share of all families. On the other hand, families headed by men 65 and older are underrepresented among low-income families; they constituted 11.4 percent of all families but only 8.4 percent of poor families in 1982.

The unattached aged, men and women alike, are overrepresented in the poverty population. Elderly women account for 33.1 percent of the low-income unattached but only 21.0 percent of all unattached individuals in this country. Men 65 and over make up 8.3 percent of poor unattached Canadians and only 6.5 percent of all the unattached.

Table 16 also shows the number of low-income aged families according to the head's sex. There were approximately 77,000 low-income families led by men 65 and over in 1982. About 21,000 families headed by elderly women lived below the poverty line. In terms of absolute numbers, then, poor families headed by aged males outnumber those with aged female heads by well over three to one.

TABLE 16

PERCENTAGE DISTRIBUTION, POOR AND ALL AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY SEX OF HEAD, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [20]

	Poor		All	
Aged Families	Number	Percentage	Number	Percentage
female head	21,000	2.3%	85,000	1.3%
male head	77,000	8.4	749,000	11.4
total	98,000	10.7	834,000	12.7
Aged Unattached Individuals				
female	337,000	33.1	560,000	21.0
male	85,000	8.3	173,000	6.5
total	422,000	41.4	733,000	27.5

Note

The first column shows the number of poor aged families and unattached persons as a percentage of all poor families and unattached persons - e.g., there are 21,000 low-income families headed by elderly women and they represent 2.3 percent of all poor families.

The second column shows the number of all (i.e., poor and non-poor) aged families and the unattached as a percentage of all families and the unattached - e.g., there are 85,000 families led by aged women and they represent 1.3 percent of all families.

On the other hand, there were four times as many low-income unattached women as men over the age of 65 - 337,000 women as opposed to only 85,000 unattached men. In fact there were more aged unattached women below the poverty line (337,000) than above (223,000).

the older aged

Table 17 divides the elderly poor according to age. Low-income families headed by persons 70 and older represented 54 percent of all elderly poor families in 1981. However the over-70's account for a much larger share (78 percent) of all aged unattached individuals living below the poverty line.

TABLE 17

PERCENTAGE DISTRIBUTION, POOR AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY AGE OF HEAD, 1981 [21]

Poor Aged Families	Number	As Percentage of Aged Poor
head 65-69	54,000	46%
head 70 plus	63,000	54
total	117,000	100
Poor Aged Unattached Individuals		
65 - 69	94,000	22
70 plus	333,000	78
total	427,000	100

by province

Table 18 provides two types of information about the distribution of the aged poor among the provinces. It shows where most of the elderly poor live, and it tells us whether they are overrepresented or underrepresented in each province. The statistics are for 1981.

TABLE 18

PERCENTAGE DISTRIBUTION, POOR AND ALL AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY PROVINCE, 1981 [21]

	Families		Unattached Individuals	
	Percentage of Poor Aged	Percentage of All Aged	Percentage of Poor Aged	Percentage of All Aged
Newfoundland	2.5%	2.1%	*	1.0%
Prince Edward Island	*	0.7	*	0.6
Nova Scotia	6.1	5.0	3.6	3.9
New Brunswick	3.8	3.5	2.2	2.2
Quebec	39.0	25.4	32.0	26.6
Ontario	23.8	32.3	33.0	36.9
Manitoba	5.2	5.4	4.7	4.8
Saskatchewan	4.7	5.0	4.6	4.7
Alberta	5.0	7.0	6.1	6.9
British Columbia	9.6	13.8	12.0	12.5
CANADA	100.0	100.0	100.0	100.0

* Not available due to insufficient sample size.

Thirty-nine percent of low-income aged families live in Quebec. Ontario accounted for 23.8 percent, and British Columbia 9.6 percent of elderly poor families. All together, Canada's three most populous provinces had 72.4 percent of aged families living below the low-income line in 1981.

Low-income families with elderly heads were overrepresented in provinces east of Ontario. Quebec accounted for 39 percent of elderly poor families but only 25 percent of all aged families. The percentages differ but

the pattern is the same in the Atlantic provinces: each had a larger share of elderly poor families than of all aged families.

Elderly poor families were underrepresented in Ontario and the western provinces. Each province had a larger share of all elderly families than those below the poverty line. The difference is particularly striking in British Columbia, which had 13.8 percent of all elderly families and only 9.6 percent of aged poor families in 1981.

The majority of low-income aged unattached individuals (77 percent in 1981) live in Ontario, Quebec and British Columbia. Ontario and Quebec each has about one-third.

Low-income aged unattached persons were overrepresented in Quebec and underrepresented in Nova Scotia, Ontario, Alberta and British Columbia. The remaining provinces for which estimates are available - New Brunswick, Manitoba and Saskatchewan - had virtually the same percentage of poor elderly unattached persons as they had of all the unattached aged in 1981.

Poverty Trends

There has been considerable progress against poverty among the aged. However the reduced risk of poverty has benefitted elderly men more than women, and families more than the unattached aged.

In 1969, 41.4 percent of families with elderly heads were poor, but by 1982 the rate had fallen to 11.7 percent - a substantial drop of 72 percent. In comparison, the poverty rate for families led by persons under age 65 went from 17.7 percent in 1969 to 14.2 percent in 1982, a decline of only 20 percent. In 1969, the 262,000 low-income families with elderly heads made up 26 percent of all poor families; by 1982, there were only an estimated 98,000 poor aged families and they represented just 10.7 percent of all families under the poverty line. [23]

TABLE 19

TRENDS IN POVERTY RATES, AGED AND NON-AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS [23]

	Families		Unattached Individuals	
	Aged	Non-Aged	Aged	Non-Aged
1969	41.4%	17.7%	69.1%	31.6%
1979	21.9	11.8	66.3	30.3
1980	14.2	11.9	61.5	30.6
1981	14.5	11.6	58.7	29.4
1982*	11.7	14.2	57.7	30.9

* Preliminary estimates.

The recent trend in poverty among elderly families is very favourable. In 1979, 21.9 percent of families with aged heads were below the low-income line. Their poverty rate fell to 14.2 in 1980, remained virtually the same (14.5 percent) in 1981, and then registered another significant decrease to an estimated 11.7 percent in 1982.

There has been more modest though welcome progress against poverty among unattached Canadians 65 and over. Their poverty rate went from 69.1 percent in 1969 to 66.3 percent in 1979, declining steadily thereafter to an estimated 57.7 percent in 1982. On the other hand, the low-income rate for non-aged unattached individuals is much the same today (30.9 percent at last count) as it was in 1969 (31.6 percent).

When we compare the poverty rates for aged men and women, however, a different picture emerges. Table 20 shows that the considerable decline in the risk of poverty for elderly families in recent years applies to those led by men but not women. The incidence of

poverty among families headed by aged men dropped sharply from 21.8 percent in 1979 to 13.3 percent in 1980, 12.9 percent in 1981 and an estimated 10.2 percent in 1982. Yet the poverty rate for families led by elderly women actually increased from 22.2 percent in 1979 to 24.6 percent in 1982.

TABLE 20

TRENDS IN POVERTY RATES,
AGED FAMILY UNITS
BY SEX OF HEAD [23]

	Aged Families		Aged Unattached Individuals	
	Female Head	Male Head	Women	Men
1979	22.2%	21.8%	68.8%	58.6%
1980	21.2	13.3	65.4	51.9
1981	24.7	12.9	62.2	48.4
1982 *	24.6	10.2	60.4	48.9

* Preliminary estimates.

As a result, the poverty gap between families headed by elderly men and women has widened in recent years. In 1979, the risk of poverty was much the same for families headed by men and women 65 and older. By 1982, families led by aged women were two-and-a-half times more likely to be poor than families led by aged men.

The poverty rate remains very high for unattached elderly Canadians - 49 percent for men and 60 percent for women. Again, however, men have enjoyed more progress than women, so the poverty gap between them has increased. [24]

FIGURE E

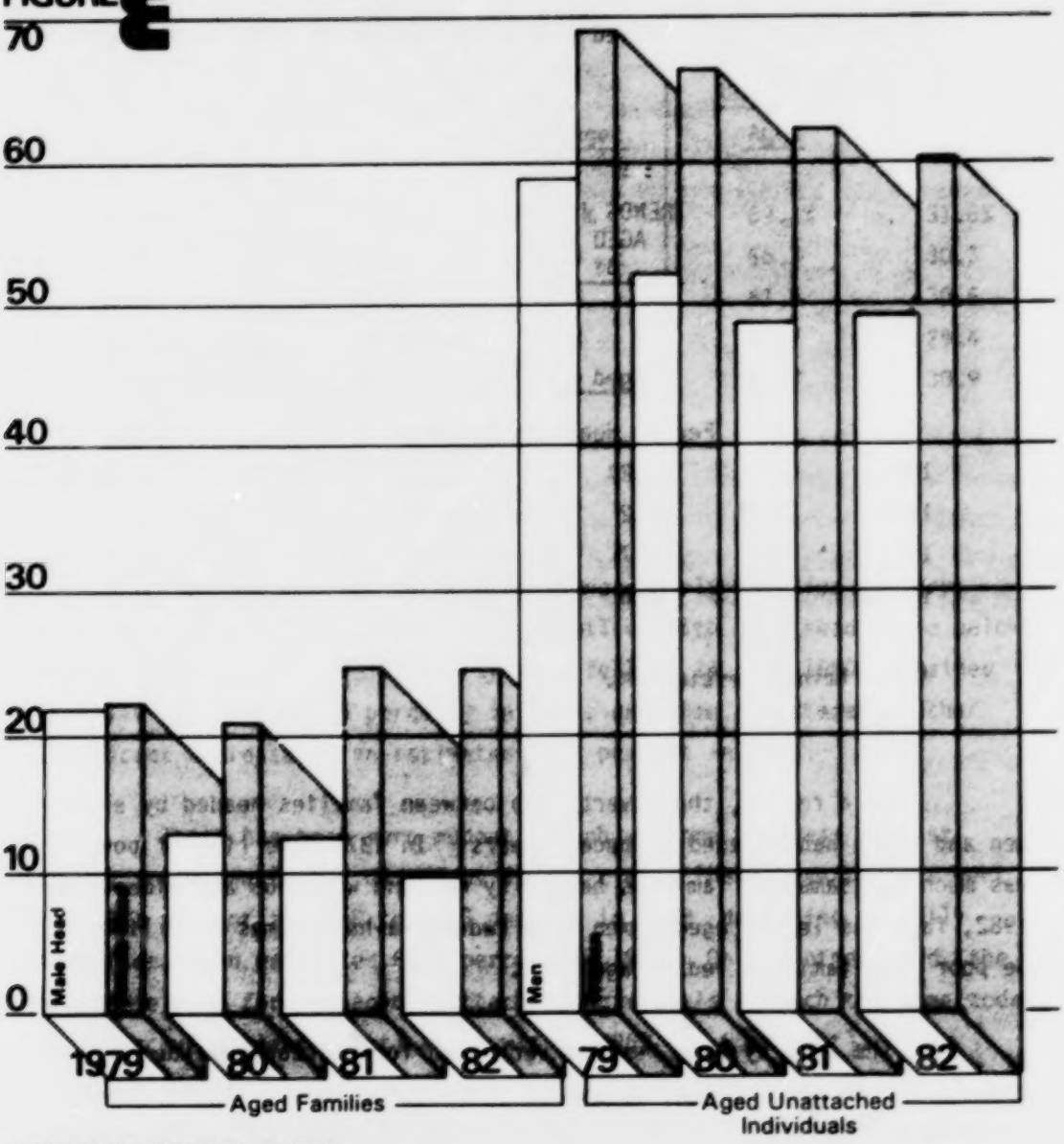

TRENDS IN POVERTY RATES, AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, BY SEX OF HEAD

THE INCOMES OF THE ELDERLY

Not all elderly Canadians are poor, by any means. However most are concentrated on the lower rungs of the income ladder. Aged women fare particularly poorly.

Levels of Income

The median income of families headed by elderly persons is estimated at $16,967 for 1982. This amount represents just 58 percent of the median income of $29,246 for all families and only 47 percent of the estimated $35,930 for families with heads in the prime earning years of 45 to 54.[25]

TABLE 21

MEDIAN INCOME, AGED AND ALL FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [25]

	Families	Unattached Individuals
Aged	$16,967	$ 7,458
All	29,246	11,369
Aged/all	58.0%	65.6%

In 1982 the median income of unattached individuals 65 and over was $7,458, which represents 66 percent of the median income of $11,369 for all unattached individuals and only 39 percent of the median income of $19,055 for those aged 35 to 44. The median income of the unattached aged actually fell below the poverty line in 1982. [26]

Most unattached elderly Canadians are women, and their incomes are lower than those of aged men. In 1981 the median income of unattached women

FIGURE F

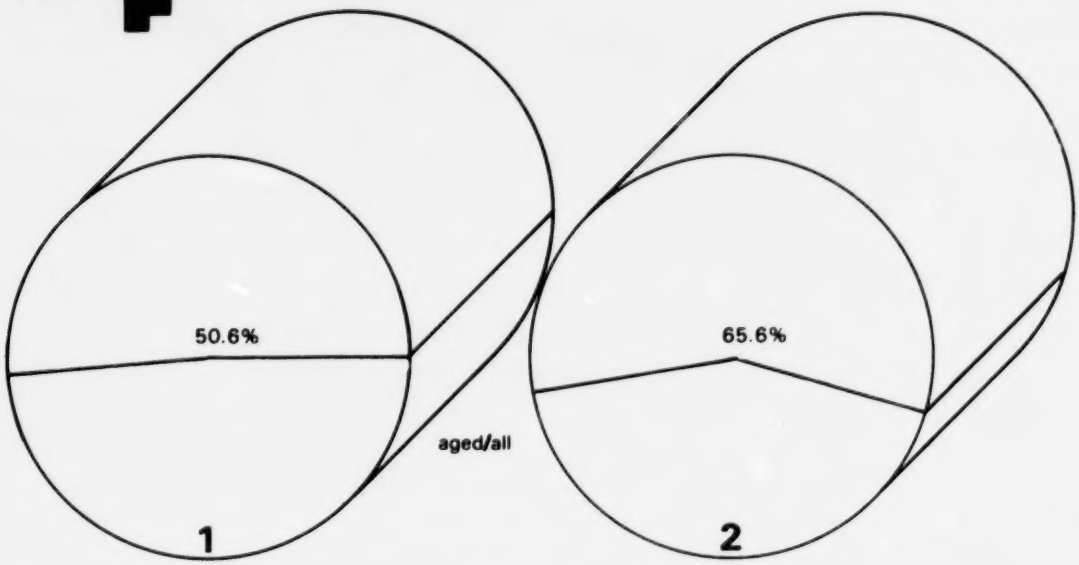

	1 Families	2 Unattached Individuals
aged	$ 16,967	$ 7,458
all	29,246	11,369

MEDIAN INCOME, AGED AND ALL FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982

65 to 69 was $6,876, as opposed to $8,026 for unattached men in that age group. The median income for unattached women 70 and over was $6,395, compared to $6,921 for unattached men over 70.[27]

The adage 'two can live as cheaply as one' has been supported by studies which conclude that a single person's living costs are about two-thirds those of a couple.[28] Yet in 1982 the median income of unattached elderly Canadians was only 44 percent of that for families with heads in the same age bracket. Clearly the unattached elderly are considerably worse off financially than aged families.

The Distribution of Income

Another revealing measure of the economic position of the aged is provided by Statistics Canada's annual figures showing how income is distributed within different age groups. Table 22 looks at families and Table 23 examines the income distribution for unattached individuals. [29]

Seventy percent of families headed by persons 65 and older had incomes below $25,000 in 1982, in contrast to 41 percent of all families and only 27 percent of those with heads in the 45 to 54 age group. In fact a sizeable proportion of elderly families - four in ten - were below $15,000, an income level that is just half of the median income for all Canadian families.

The unattached elderly are also bunched on the lower rungs of the income ladder. Seventy-two percent of aged unattached individuals had incomes less than $10,000 in 1982, compared to only 28 percent of unattached individuals aged 35 to 44. Looking at the other end of the income range, only 6 percent of elderly unattached persons enjoyed incomes above $25,000, in contrast to 35 percent of those in the 35 to 44 age bracket.

TABLE 22

PERCENTAGE DISTRIBUTION OF FAMILIES, BY INCOME GROUP AND AGE OF HEAD, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [29]

Income Group	All Ages		Age of Head 45 - 54		65 Plus	
Under $10,000	8.3%		6.0%		8.0%	
10,000 - 14,999	11.2	40.7%	5.7	26.9%	33.7	69.8%
15,000 - 19,999	10.0		6.7		16.9	
20,000 - 24,999	11.2		8.5		11.2	
25,000 - 29,999	11.2		10.2		7.7	
30,000 - 34,999	10.8		11.2		4.8	
35,000 - 39,999	9.4		8.8		4.6	
40,000 - 44,999	7.4		8.1		2.8	
45,000 and over	20.7		34.7		10.2	
Total	100.0		100.0		100.0	
Median Income	$29,246		$35,930		$16,967	

TABLE 23

PERCENTAGE DISTRIBUTION OF UNATTACHED INDIVIDUALS, BY INCOME GROUP AND AGE, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [29]

Income Group	All Ages		Age 35 - 44		65 Plus	
Under $5,000	14.2%		14.2%		3.2%	
5,000 - 6,999	17.1	45.8%	8.2	28.2%	39.2	71.7%
7,000 - 9,999	14.5		5.8		29.3	
10,000 - 14,999	14.6		12.9		13.0	
15,000 - 19,999	13.4		11.0		6.0	
20,000 - 24,999	9.9		13.1		3.2	
25,000 and over	16.1		34.8		6.1	
Total	100.0		100.0		100.0	
Median Income	$11,369		$19,055		$7,458	

Elderly women are worse off than elderly men. Table 24 compares the income distribution of aged men and women who reported income in 1982. (The unit of analysis in this case is the elderly individual, regardless of his or her marital status).

TABLE 24

PERCENTAGE DISTRIBUTION OF AGED INDIVIDUALS, BY INCOME GROUP AND SEX, PRELIMINARY ESTIMATES, 1982 [29]

Income Group	Sex: Aged Women		Sex: Aged Men	
Under $5,000	23.4%		7.5%	
5,000 - 6,999	35.9	80.0%	23.6	53.7%
7,000 - 9,999	20.7		22.6	
10,000 - 14,999	9.9		18.8	
15,000 - 19,999	4.2		11.0	
20,000 - 24,999	2.2		5.2	
25,000 and over	3.5		11.3	
Total	100.0		100.0	
Median Income	$6,440		$9,349	

The large majority (80 percent) of elderly women had incomes under $10,000 in 1982, compared to 54 percent of aged men. A tiny proportion of elderly women (3.5 percent) reported incomes over $25,000, in contrast to 11.3 percent of aged men. The median income of aged women ($6,440) was only 69 percent of the median income of elderly men ($9,349).

The large proportion of elderly Canadians at the lower end of the income scale can be illustrated by the device of income 'quintiles'. Total income is divided into five equal parts or quintiles. In 1981, the bottom

quintile for families comprised incomes up to $15,126; the second quintile went from $15,127 to $23,767; the third, from $23,768 to $31,783; the fourth, from $31,784 to $42,514; and the top quintile, $42,515 and over. The income quintiles for unattached individuals were as follows: bottom quintile, below $5,349; second quintile, $5,349 to $7,795; middle quintile, $7,796 to $13,565; fourth quintile, $13,566 to $20,800; top quintile, $20,801 and above.

Figure G shows that half of elderly families have incomes in the lowest income quintile; in other words, 50.1 percent of families with aged heads had incomes under $15,127 in 1981. Another 22.3 percent were in the second-lowest income quintile. Adding these two figures together, over 72 percent of families led by the aged have incomes in the bottom two quintiles. On the other hand, relatively few aged families are in the higher income quintiles; only 7.9 percent had incomes in the top category in 1981.[30]

Figure H indicates that unattached Canadians 65 and older are also concentrated in the two lowest income quintiles. Sixty-five percent of the unattached elderly had incomes in the bottom two quintiles in 1981. Only 7.6 percent of aged unattached persons figured in the highest income group.

FIGURE G

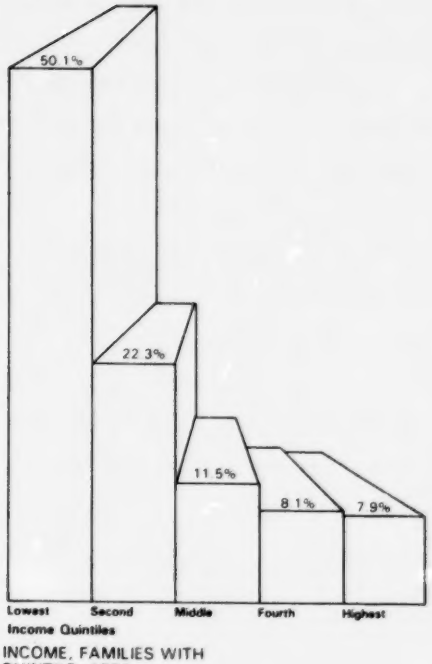

DISTRIBUTION OF INCOME, FAMILIES WITH AGED HEADS, BY QUINTILE, 1981

FIGURE H

DISTRIBUTION OF INCOME, AGED UNATTACHED INDIVIDUALS, BY QUINTILE, 1981

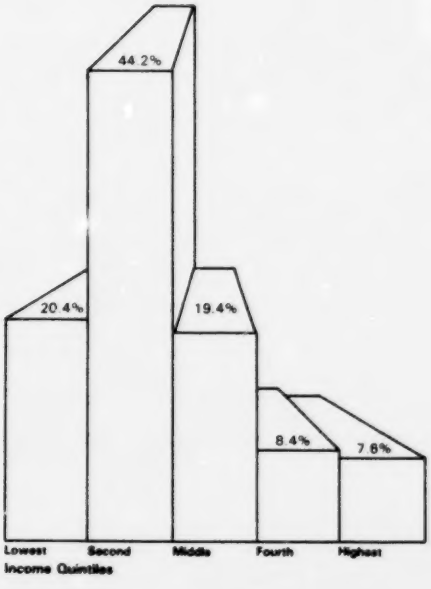

Sources of Income

The statistics presented so far show that most elderly Canadians have modest incomes and that a sizeable number live below the poverty line. To understand why this is so, we must first investigate their sources of income.[31]

public sources

Government income security and public pension plans are a major form of income for elderly Canadians. Table 25 shows that, in 1981, federal and provincial programs accounted for 45.5 percent of the total income of couples in which both husband and wife were over 65. The largest single source was the federal Old Age Security and Guaranteed Income Supplement, which made up 33.5 percent of elderly couples' income. The Canada and Quebec Pension Plans provided another 9.2 percent. The remaining income from public programs includes provincial social assistance and income supplements for the elderly, veterans' pensions, worker's compensation and unemployment insurance.

Unattached elderly Canadians are even more heavily dependent upon government. In 1981, over half of their income came from public sources, with 39.6 percent from Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. The Canada and Quebec Pension Plans contributed 8.4 percent of their income, and another 3.3 percent came from other government sources. All in all, public programs supplied 51.3 percent of the total income of the unattached elderly at last count.

private sources

Private sources supplied the remaining income. Table 25 shows that investments accounted for 27.9 percent of the income of elderly couples and 30.1 percent of the income of unattached Canadians 65 and older. Private pension plans provided only 11.6 percent of the income of aged couples and 10.9 percent of unattached individuals' income in 1981.

Earnings from employment accounted for 13.9 percent of elderly couples' income and a mere 5.9 percent for the unattached aged, a reflection of the limited labor force participation of older people. Only 8.4 percent of Canadians 65 or over were in the work force in 1982, and many of them had part-time or seasonal employment. Just 4.2 percent of women over 65 held or were actively looking for jobs in 1982, as opposed to 13.8 percent of aged men. Employment earnings cannot furnish a permanent source of income for the elderly, since advancing age precludes paid work for all but a few; in 1982 only 2.1 percent of women and 8.2 percent of men 70 years or older were in the labor force.[32]

TABLE 25

PERCENTAGE OF INCOME FROM EACH SOURCE, AGED COUPLES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981 [21]

Income Source	Couples *	Unattached Individuals
OAS/GIS	33.5%	39.6%
Other government	2.8	3.3
C/QPP	9.2	8.4
Total public	45.5	51.3
Private pensions	11.6	10.9
Investments	27.9	30.1
Employment	13.9	5.9
Total private	54.5	48.7
Total	100.0	100.0

* Couples in which both spouses were 65 or older in 1981.

Unattached women 65 and over rely more heavily on government for their income than do elderly men. In 1981, 53.3 percent of the income of unattached aged women came from public programs, with 42.7 percent from the Old Age Security and Guaranteed Income Supplement. Government sources furnished 46.6 percent of the income of unattached elderly men, and close to one-third came from Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. Table 26 gives the figures.

FIGURE

PERCENTAGE OF INCOME FROM EACH SOURCE, POOR AND NON-POOR AGED COUPLES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981

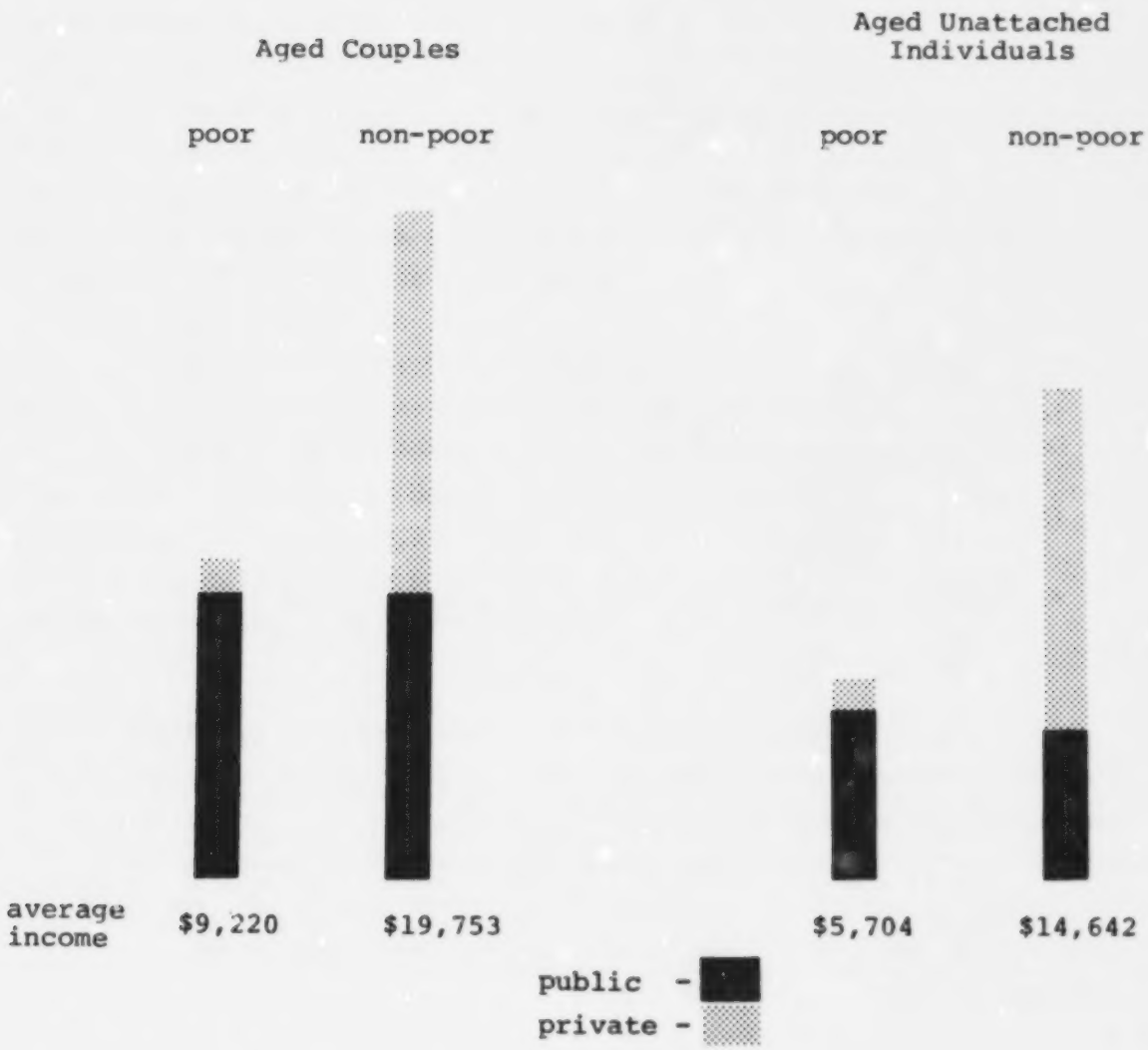

TABLE 26

PERCENTAGE OF INCOME FROM EACH SOURCE, AGED UNATTACHED INDIVIDUALS, BY SEX, 1981 [21]

	Unattached Individuals	
Income Source	Women	Men
OAS/GIS	42.7%	32.3%
Other government	3.2	3.5
C/QPP	7.4	10.8
Total public	53.3	46.6
Private pensions	8.8	16.0
Investments	31.2	27.6
Employment	4.8	8.5
Total private	46.7	53.4
Total	100.0	100.0

above and below the poverty line

These figures apply to aged Canadians from all income groups averaged together. However a distinctly different picture emerges when we look at the income sources of elderly persons from different income levels. Table 27 compares the income sources of elderly family units above and below the poverty line.

Government income security and pension programs are far more important to low-income senior citizens because they account for almost all the money they get. Elderly couples living below the poverty line in 1981 got 93.2 percent of their income from the public sector, for the most part from Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. Poor unattached elderly Canadians received 86.8 percent of their income from public programs.

The proportion of income made up from government sources declines rapidly as income increases.[33] Only 43.5 percent of the income of elderly couples and 31.2 percent of the income of the unattached aged who were above the poverty line in 1981 came from public programs. They

obtained most of their income from private sources - investments, private pension plans, and employment earnings.

TABLE 27

PERCENTAGE OF INCOME FROM EACH SOURCE, POOR AND NON-POOR AGED COUPLES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981 [21]

Income Source	Aged Couples*		Aged Unattached Individuals	
	Poor	Non-Poor	Poor	Non-Poor
OAS/GIS	78.7%	31.6%	74.6%	19.6%
Other government	3.2	2.8	4.5	2.8
C/QPP	11.3	9.1	7.7	8.8
Total public	93.2	43.5	86.8	31.2
Private pensions	2.3	12.0	3.3	15.3
Investments	3.8	28.8	8.6	42.3
Employment	0.7	14.4	0.8	8.9
Total private	6.8	56.5	13.2	68.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

* Couples in which both spouses were 65 or older in 1981.

Table 28 compares the poor and non-poor aged according to their likelihood of receiving any income from each source. The only item completely in common is Old Age Security, since virtually every Canadian 65 and over is eligible for a monthly cheque from this universal program. For every other source of income, elderly people above the poverty line have a considerable edge over their low-income counterparts.

The large majority (79.6 percent) of non-poor aged couples received income from the Canada or Quebec Pension Plan, whereas only 57.1 percent of poor couples got any income from this source in 1981. Eight in ten non-poor couples reported income from interest earned on savings and investments, compared to less than half of poor aged couples. While only

48.3 percent of non-poor couples had any income from private pension plans in 1981, this proportion was more than double the figure for low-income couples. One in four non-poor elderly couples had earnings from employment, as opposed to only seven in a hundred poor aged couples.

TABLE 28

PERCENTAGE OF POOR AND NON-POOR AGED COUPLES AND UNATTACHED INDIVIDUALS WHO RECEIVE INCOME FROM EACH SOURCE, 1981 [21]

	Aged Couples *		Aged Unattached Individuals	
Income Source	Poor	Non-Poor	Poor	Non-Poor
OAS/GIS	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Other government	25.7	36.0	23.5	29.6
C/QPP	57.1	79.6	34.2	66.9
Private pensions	20.0	48.3	11.1	46.7
Investments	46.6	79.5	41.8	87.2
Employment	7.3	26.0	3.7	16.8

* Couples in which both spouses were 65 or older in 1981.

Similar differences exist between poor and non-poor unattached elderly Canadians. Apart from the Old Age Security/Guaranteed Income Supplement, the only source for substantial numbers of low-income aged unattached individuals is investments, which provided income to 41.8 percent in 1981. The Canada and Quebec Pension Plans contributed to the incomes of about one in three low-income unattached aged persons, while other sources (private pension plans and employment earnings) were uncommon. The unattached elderly above the poverty line, in contrast, were much more likely to receive income from a variety of sources, prominent among them investments (87.2 percent), the Canada or Quebec Pension Plan (66.9 percent) and private pension plans (46.7 percent).

Not only are the non-poor elderly more likely to receive income from a variety of sources, but they also average substantially larger amounts than the aged poor. The following table presents the average amounts for poor and non-poor elderly couples and unattached individuals who report income from the Canada or Quebec Pension Plan, private pension plans, investments and employment.

TABLE 29

AVERAGE INCOME FROM PUBLIC PENSION PLANS AND PRIVATE SOURCES, POOR AND NON-POOR AGED COUPLES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981 [21]

Income Source	Aged Couples *		Aged Unattached Individuals	
	Poor	Non-Poor	Poor	Non-Poor
C/QPP	$1,824	$2,263	$1,276	$1,973
Private pensions	1,075	4,885	1,679	4,787
Investments	748	7,161	1,176	7,107
Employment	913	10,984	1,206	7,731

* Couples in which both spouses were 65 or older in 1981.

The gap is particularly wide for employment earnings. The 26 percent of elderly non-poor couples reporting income from a job in 1981 averaged $10,984; the tiny group (7 percent) of poor aged couples with any income from employment averaged only $913. The same pattern applies to the other items listed: the poor are much less likely to receive income from each source, and when they do they average much smaller amounts.

The Income Drop

It comes as no surprise that most people who are poor or near-poor for most of their lives tend to remain so after they reach the age of 65.

Few low and modest-income Canadians are able to put aside sufficient savings and pension contributions during their working years, so they are almost totally dependent on government income security programs when they retire.

Table 30 shows the income available from federal and provincial income security programs for the aged, while Table 31 compares these amounts to the low-income line for couples and single persons living in the largest city in each province.[34]

While government income security programs guarantee some elderly couples an income above the poverty line, thousands more still number among Canada's low-income families. All elderly single persons with little or no income other than income security payments remain substantially below the poverty line in all communities and provinces.[35]

Less well known is the fact that many middle-income Canadians join the ranks of poor and near-poor pensioners upon retirement. This phenomenon, which we term 'the income drop', can be deduced from several statistics.

In 1981 the median income of families with heads 65 to 69 ($17,507) was only 61 percent of the $28,548 median income of families led by persons 55 to 64 years old. Near-aged unattached persons hardly live in affluence, but their $9,427 median income in 1981 was $2,304 above the $7,123 median income of unattached individuals 65 to 69. These figures point to a substantial reduction in cash income for many Canadians after they retire.

TABLE 30

MAXIMUM BENEFITS FROM FEDERAL PROGRAMS
FOR THE AGED AND PROVINCIAL SUPPLEMENTS, 1983

	Single Persons			Couples		
	Federal Programs *	Provincial Supplements	Total	Federal Programs *	Provincial Supplements	Total
Newfoundland	$ 6,147	-	$6,147	$10,883	-	$10,883
Prince Edward Island	6,147	-	6,147	10,883	-	10,883
Nova Scotia	6,147	$ 219	6,366	10,883	$ 438	11,321
New Brunswick	6,147	-	6,147	10,883	-	10,883
Quebec	6,147	-	6,147	10,883	-	10,883
Ontario	6,147	587	6,734	10,883	1,922	12,805
Manitoba	6,147	188	6,335	10,883	405	11,288
Saskatchewan	6,147	300	6,447	10,883	540	11,423
Alberta	6,147	1,140	7,287	10,883	2,280	13,163
British Columbia	6,147	467	6,614	10,883	1,196	12,079
Yukon	6,147	1,200	7,347	10,883	2,400	13,283
Northwest Territories	6,147	900	7,047	10,883	1,800	12,683

* Old Age Security and Guaranteed Income Supplement.

TABLE 31

DIFFERENCE BETWEEN THE MINIMUM INCOME GUARANTEED TO THE AGED AND THE POVERTY LINE, 1983 [34]

	Single Persons	Couples
St. John's, Newfoundland	- $2,827	- $ 949
Charlottetown	- 1,636	640
Halifax	- 2,608	- 511
St. John, New Brunswick	- 2,827	- 949
Montreal	- 3,302	- 1,584
Toronto	- 2,715	338
Winnipeg	- 3,114	- 1,179
Regina	- 2,527	- 409
Edmonton	- 2,162	696
Vancouver	- 2,835	- 388

Table 32 compares the incomes of elderly couples and single persons before and after retirement. We assume the single person and the breadwinner in the one-earner couple earned the average industrial wage in 1982. One spouse in the two-earner couple earned the average industrial wage and the other spouse made 60 percent of average earnings in 1982. From their earnings we subtract federal and provincial income tax payable, Canada/Quebec Pension Plan contributions and unemployment insurance premiums to arrive at disposable income.[36]

Income in 1983 is made up of Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits and Canada/Quebec Pension Plan retirement pension payments. (Both spouses in the aged couple are 65 and therefore eligible for income security benefits). We assume no retirement income from investments, private pension plans, earnings or other private sources; this is not an unreasonable assumption, since Canadians working at the average wage are far less likely than those with higher earnings to belong to private pension

plans, contribute to Registered Retirement Savings Plans, or otherwise set aside enough savings to make an appreciable contribution to their retirement income. And as we discovered in the previous section, the minority of lower-income pensioners who do have income from private sources receive small amounts and so still rely on income security and public pension plans for most of their income.

TABLE 32

THE INCOME DROP [36]

	Pre-retirement Net Earnings, 1982	Public Retirement Income, 1983	Poverty Line, 1983	Replacement Ratio
Single person	$15,862	$ 8,225	$ 9,449	51.9%
Two-earner couple	26,039	14,498	12,467	55.7
One-earner couple	16,784	12,967	12,467	77.3

The income drop is substantial. Public programs for the elderly replace little more than half of the single person's pre-retirement disposable income. Before retirement, his or her disposable income was almost double the poverty line; after retirement, his or her income was more than $1,200 below the low-income line for a metropolitan center. The two-earner couple fares little better; its retirement income is only 56 percent of pre-retirement net income. The income reduction for a one-earner aged couple accustomed to living on average earnings is less severe - retirement income is 77 percent of pre-retirement disposable income - but the couple still falls from a moderate income in 1982 to just $500 above the poverty line in 1983.

Many elderly women encounter a severe drop in income when their husbands die, especially women who spend most or all of their lives working in the home. The following is a typical case.

Husband and wife each receive Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits; the husband (an average wage earner during his working years) also gets a Canada/Quebec Pension Plan retirement pension, but the wife does not because she was not in the paid labor force. The husband dies, leaving his widow to survive on her Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and a Canada/Quebec Pension Plan survivor's benefit (equal to 60 percent of her husband's C/QPP retirement pension). She has to get by on 57 percent of the retirement income she and her husband received. Even taking into account the fact that one person does not need the income of two, the widow faces a massively reduced income (from $12,967 to $7,397) that plunges her more than $2,000 below the poverty line if she lives in a large Canadian city.

There is another source of evidence that many poor and near-poor aged Canadians had middle incomes in their working years. Half of the 2.4 million elderly who receive Old Age Security benefits also get the Guaranteed Income Supplement, a federal income security program geared to lower-income pensioners. One-quarter of the 1.2 million Guaranteed Income Supplement recipients qualify for the maximum amount because their only other source of income is the Old Age Security program.[37] The remainder receive smaller payments because they have modest amounts of income from other sources such as investments or pension plans.

There are nowhere near enough low-income people of working age to swell the ranks of Guaranteed Income Supplement recipients to half the elderly population. Many elderly people who get the Guaranteed Income Supplement must have been middle-income earners before they retired.

Canada's retirement income system clearly fails to provide an adequate level of replacement income for pensioners who earned middle incomes during their working years. (Our report A Pension Primer explains why). As many as two-thirds of middle-income Canadians must contend with a drop of 25 percent or more in their living standard when they retire. [38]

Income Trends

Elderly Canadians have enjoyed a substantial increase in income over the years. In 1967 the median income of families with aged heads was $3,765, or $11,408 translated into 1982 dollars. Their median income in 1982 was an estimated $16,967, which means that the real (i.e., after-inflation) income of elderly families rose by 49 percent from 1967 to 1982. [39]

The unattached aged have seen an even larger boost in income over the past fifteen years. Their median income in 1967 was $1,427 ($4,324 in 1982 dollars), and went up to $7,458 in 1982 - a hefty increase of 72.5 percent.

the income gap

The population as a whole also enjoyed a significant rise in incomes during the 'seventies, but not as much as the aged. The median income of Canadian families grew in real terms by 41 percent from 1967 to 1982, compared to 49 percent for families with elderly heads. Unattached individuals of all ages have benefitted from a 44 percent real increase in median income since Canada's centennial year, though this figure is less than the 72.5 percent rise for the unattached elderly.

As a result, the income gap between the aged and the rest of society has narrowed somewhat over the years. In 1967, the median income of families with elderly heads was just 55 percent of the median income for all families. The latest estimates, for 1982, show a little improvement; the ratio of the median income of aged to all families is now 58 percent. There has been more progress among the unattached elderly. Their median income was 55 percent of the median income for all unattached Canadians in 1967 and an estimated 66 percent in 1982.

TABLE 33

INCOME TRENDS, AGED AND ALL FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS [39]

Median Income	Families		Unattached Individuals	
	Aged	All	Aged	All
1967 actual	$ 3,765	$ 6,839	$ 1,427	$ 2,601
1967 in 1982 dollars	11,408	20,722	4,324	7,881
1982 actual	16,967	29,246	7,458	11,369
real increase	48.7%	41.1%	72.5%	44.3%

women versus men

The income trend mirrors the poverty pattern as far as the sexes are concerned. The position of elderly men has improved far more than that of elderly women.

Between 1967 and 1981, the median income of families led by aged men increased by 54.5 percent (after taking into account inflation) compared to 48.6 percent for all families. However families headed by elderly women saw their median income go up by only 23.3 percent during the same period - less than half of the increase for families led by aged men. Nor are recent trends encouraging; from 1978 to 1981, the median income of families with aged male heads rose by 9 percent in real terms, as opposed to only 3 percent for those led by elderly women.

In 1967, the median income of families headed by elderly men was 51.5 percent of the median income for all families. By 1981, that figure had improved somewhat to 53.6 percent. However the results for families led by women over 65 are the opposite - in 1967 their median income was 76 percent of the median income for all families, but by 1981 that ratio had deteriorated to 63 percent.

Unattached men 65 and older also have enjoyed a larger increase in their income than have elderly unattached women. The median income of unattached aged men rose by 77.5 percent from 1967 to 1981, while the median income for unattached elderly women went up by 70.5 percent in real terms. Both sexes improved their income position relative to unattached individuals of all ages, whose income went up by 49.2 percent in the same period, but once more men did better than women. The median income of unattached men 65 and over was 56.8 percent of the median income for all Canadians in 1967 and 67.6 percent in 1981; the comparable results for unattached aged women are 53.6 percent in 1967 and 61.3 percent in 1981.

Income Inequality

A study by Health and Welfare Canada based on 1975 data found that the retirement income system "not only reflects, but appears to reinforce the income inequalities that hold throughout the working years". [40] Recent statistics prove that this conclusion is still valid today.

The 'income inequality index' is a simple measure which divides average income by median income. The higher the ratio, the more unequally income is distributed.

The ratio of average to median income among families with prime-aged heads (45 to 54) was 1.1 each year between 1967 and 1982. By comparison, the index for families with elderly heads averaged 1.4 percent during the same period, which means that income was more unequally distributed within the aged population. Nor has there been any reduction in income inequality among elderly families over time.

Income is also unequally distributed among unattached elderly Canadians. Their income inequality index ranged from 1.4 to 1.6 between 1967 and 1982, compared to 1.0 to 1.2 for unattached individuals aged 35 to 44.

The highly unequal distribution of income among the elderly - which means that a minority enjoys comfortable incomes while the majority has to get by on modest or low incomes - is largely due to the concentration of savings and investments in the bank accounts of a relatively small number of affluent pensioners. Four percent of the aged enjoy more than 40 percent of the investment income.[41]

We saw earlier that most elderly Canadians above the poverty line have set aside money in the form of investments, which contribute a substantial portion of their retirement income (29 percent in the case of aged couples and 42 percent for elderly unattached persons). Studies which divide the aged into several income groups find that the higher the income level, the greater the share from investments. In fact investments are the largest single source of income for the upper-income elderly, outweighing private pensions, employment earnings, the Canada and Quebec Pension Plans and income security benefits.[42]

THE OTHER SIDE OF INCOME

Canada's elderly do not live by money alone. Many possess wealth (chiefly their homes) and enjoy services and subsidies that bring them a better standard of living than the income data might indicate. One study claims that the total income of the aged population would be some 30 percent greater if the value of non-money sources of income and unreported cash gifts were taken into account.[43]

Nor do the statistics presented earlier recognize the greater demands made upon the incomes of Canadians of working age, particularly those with children to support. Most elderly persons do not work and so do not have to pay Canada or Quebec Pension Plan contributions, unemployment insurance premiums, union dues or professional association fees, commuting costs and other employment-related expenses.

The aged also give up a lower percentage of their incomes to Revenue Canada. In 1980, families with elderly heads paid on average 9.9 percent of their gross income in federal and provincial income tax, whereas families with heads 45 to 54 paid 15.8 percent of their income in taxes; a similar difference holds between unattached aged persons (6.6 percent of their income went to taxes) and middle-aged (35 to 44) unattached Canadians, who paid 19.4 percent of their income to the government.[44] The lower tax bite on elderly income is due in part to the fact that the aged on average have lower incomes than taxpayers under 65. However the over-65's also benefit from special tax concessions (such as the $2,350 age exemption, $1,000 pension income deduction and various provincial tax rebates and credits) which reduce their tax burden and so increase their disposable income.

It is true that an exclusive focus on money income paints a one-sided and overly pessimistic portrait of the aged. However we must weigh carefully other factors that affect their economic situation.

Elderly Canadians do not share in non-cash sources of income equally, any more than they all have adequate money incomes. Non-aged families and individuals also have available a wide range of health and social services and other subsidies and in-kind benefits, so non-money income received by the elderly does not fully make up for the money income gap that separates them from younger people. Nor do senior citizen discounts for buses and movies, occasional gifts for children, subsidized rents, social services and the other benefits bestowed by government and the voluntary and private sectors fully compensate for the very low incomes on which many thousands of elderly Canadians - particularly those who live on their own - must live.

Shelter Costs

The most prevalent form of wealth held by elderly Canadians is their homes. Over three-quarters of families with heads 65 and older own their accommodation, as do 40 percent of aged unattached individuals. In comparison, 71.6 percent of families led by persons under 65 and only 19.5 percent of non-aged unattached individuals count a home among their possessions.[45] The equity the elderly have built up in their homes is their major asset, accounting on average for close to half of their net worth.[46]

Not only do many senior citizens own their own homes, but the large majority of those who do have paid off their mortgage. Eighty-six percent of elderly homeowners who head families and 90 percent of those who are unattached do not have to make monthly mortgage payments. Among homeowners under the age of 65, by contrast, 36 percent of family heads and just under half of unattached persons do not carry a mortgage. As a result, the shelter costs of elderly homeowners tend to be lower than their non-aged counterparts, who also have had to contend with high interest rates when renewing their mortgages in recent years. Some economists believe the value of imputed rent on owner-occupied houses and condominiums should be counted as a form of non-money income.

TABLE 34

TENURE, AGED AND NON-AGED
FAMILY HEADS AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981[21]

Families	Aged	Non-Aged
Own	76.5%	71.6%
no mortgage	65.7	25.5
mortgage	10.8	46.1
Rent	23.2	27.8
Other	0.3	0.6
Total	100.0	100.0
Unattached Individuals		
Own	40.1	19.5
no mortgage	36.3	9.7
mortgage	3.8	9.8
Rent	45.4	56.4
Other	14.5	24.1
Total	100.0	100.0

It is not just the well-off elderly who are homeowners. Six in ten low-income aged family heads own their home, as do one in three unattached individuals who are over 65 and under the poverty line. Most poor elderly homeowners have paid off their mortgage.

TABLE 35

TENURE, POOR AND NON-POOR
AGED FAMILIES AND UNATTACHED INDIVIDUALS, 1981 [21]

Aged Families	Poor	Non-Poor
Own	62.5%	78.7%
no mortgage	51.8	68.0
mortgage	10.7	10.7
Rent	37.1	20.9
Other	0.4	0.4
Total	100.0	100.0
Aged Unattached Individuals		
Own	33.2	50.0
no mortgage	30.2	45.0
mortgage	3.0	5.0
Rent	48.6	40.8
Other	18.2	9.2
Total	100.0	100.0

Since so many senior citizens own their homes free and clear of debt, they obviously can get by on less income than the average Canadian who must make rent or mortgage payments each month. However there are also expenses incurred in running a house or condominium - utilities (heat, electricity and water), insurance, property taxes, maintenance and repairs - that can put a strain on the budget of elderly homeowners, especially the large number with modest incomes. The price of fuel, water and electricity increased by 103 percent from 1977 to 1982, exceeding the 63 percent rise in the overall cost of living. The cost of household operations went up by 80 percent, home insurance premiums by 61 percent, and repair costs by 54 percent during the same five-year period.[47]

These outlays take a larger slice of the incomes of the elderly than of non-aged Canadians. Statistics Canada's most recent Survey of Family Expenditures found that 6.1 percent of elderly family units' spending went to water, fuel and electricity, compared to only 3.3 percent for all age groups. Family units headed by aged persons devoted 20.5 percent of their spending to shelter (a category which includes utility expenses), whereas the shelter expenditure for all family units averaged only 16.1 percent. All told, items which are usually considered necessities - food, clothing, shelter, household operations, medical and health care, and transportation - took up 68 percent of elderly family units' expenditure, as opposed to 58 percent for all family units.[48] These differences are not the result of extravagant spending on the part of the aged - far from it, they spend much less on shelter, fuel, food and other necessities than non-aged Canadians - but the simple fact that the elderly have smaller incomes out of which to pay their living expenses.

As a result, some elderly Canadians find themselves in the anomalous situation of being 'house rich and cash poor'. Their most valuable asset puts a roof over their heads, but at the same time brings additional operating costs that take a hefty bite out of their modest incomes. Unanticipated expenses - such as replacing a worn roof or fixing faulty plumbing - are particularly worrisome for elderly homeowners and can force them to sacrifice on other basic expenditures. Keep in mind that their homes are older than average and may require more frequent and costlier repairs, especially if the aged are unable to do the work themselves.

Understandably, many elderly homeowners do not relish the prospect of selling the home they spent so many years buying. Even if they decide to sell, they then must face the prospect of finding affordable rental accommodation - a scarce commodity in many Canadian communities. In any case, the term 'house rich' is a bit of an exaggeration, since homes owned by the elderly tend to be older and fetch a lower price on the housing market. Trading their principal asset for cash would provide at best a temporary

solution to the income problem of many elderly homeowners, and could prove to be a shortsighted decision that left them no better off in the long run.

A sizeable proportion of elderly Canadians - 23 percent of family heads and 45 percent of unattached individuals - rent their accommodation. Many of these people must allocate a large amount of their limited income to rent; 77 percent of senior citizens in the lowest income group pay 30 percent or more of their income to their landlord.[49]

Government subsidies ease the burden for some elderly renters, but the demand for affordable apartments is outstripping the supply. The depressed construction market in the past few years, along with the trend towards turning apartments into condominiums (which must be purchased), are not the only reasons for this imbalance. Another factor is the increase in the number of aged Canadians - many of them women living on their own - who want to rent rather than own their accommodation. In fact the proportion of elderly homeowners fell from 77 percent in 1961 to 64 percent in 1976, while the ownership rate among those 25 to 64 stayed the same (66 percent).[50]

The shift from owned to rented accommodation is particularly marked among aged households headed by women; 68 percent were homeowners and 32 percent were renters in 1961, but by 1976 approximately half owned and half rented. The percentage of elderly women renters is almost double that of aged men.

Though some aged homeowners have trouble making ends meet, in general the elderly who own their own homes tend to be better off than those who rent. Elderly renters have lower incomes than those who own their own homes.[51] Nearly half of aged renters devote 25 percent or more of their income to housing, compared to only one-quarter of elderly homeowners.[52]

Subsidies and Services

Elderly Canadians today enjoy a variety of subsidies and benefits that enable them to consume more goods and services than most could afford to buy. The large part of this assistance comes from government and voluntary organizations, although some businesses offer discounts to aged consumers. Some of these programs and services are reserved for the elderly. Others do not impose an age requirement, but disproportionately number men and women 65 and older among their beneficiaries.

National health insurance is available to Canadians of all ages, but the medical and hospital services it covers are particularly important to the elderly because they have to use the health system more frequently, and for longer periods, than average. An Ontario study found that the elderly made up 8.9 percent of the province's population in 1976 but accounted for 15.9 percent of physician costs and 46.1 percent of spending on hospitals, nursing homes and other health care institutions.[53]

The Canada Health Survey found that 86 percent of the aged report at least one health problem, compared to 54 percent of the population at large. Therefore it is not surprising that the elderly are more likely than the non-elderly to consult a doctor during the course of a year, stay on average more than twice as long in hospital, and use drugs more often.[54] It has been estimated that the money incomes of elderly Canadians would have to be as much as one-third higher if they had to pay for the various services that are covered under public health insurance.[55]

Canadians 65 and over also benefit from free or subsidized health care delivered in the home and the community. These services include prescription drugs, community mental health clinics and psychiatric out-patient services, rehabilitation programs, visiting

nurses, and counselling on nutrition and health care. Some provinces also offer optometric services, certain medical supplies and equipment, glasses, hearing aids, and financial assistance for transportation to health facilities. While the range of these health services is impressive in theory, they are not accessible to all elderly persons, varying in kind and quantity from province to province and community to community.

All three levels of government, as well as voluntary and community agencies, help finance and/or deliver social services which benefit the elderly. Visiting homemakers, meals-on-wheels, home maintenance and repair services enable many aged men and women to remain in their own homes or apartments rather than move into an institution. Most Canadian communities have some form of senior centre which, depending upon the particular facility, may offer the aged everything from legal aid, recreational facilities, counselling, information and referral services to simply a place to drop in and visit with friends. In addition, institutions provide a variety of social services both to their aged residents and to persons who live in their own homes. Elderly discounts are often available for transportation, entertainment and education.

Many Canadians 65 and older benefit from shelter assistance. The federal government has provided forgiveable loans to homeowners, landlords and non-profit organizations to repair and upgrade older housing, and several provincial governments operate similar programs. Ottawa, the provinces and some municipalities have cooperated to construct public housing used by the aged in which rent is geared to income. A number of provinces offer shelter allowances which benefit elderly renters, and every province provides some form of tax relief for elderly homeowners.

TRENDS AND PROSPECTS

The economic position of elderly men and their wives has improved considerably over the past two decades. Unfortunately the same cannot be said for the large and growing group of elderly women who head families or live on their own.

The risk of poverty for families headed by men 65 and older has declined dramatically during the past few years. In 1982 an estimated 10.2 percent were below the low-income line - less than half their poverty rate just three years earlier (21.8 percent in 1979). In sharp contrast, the poverty rate among families led by elderly women has increased since 1979 and now stands at an estimated 24.6 percent - two-and-a-half times the rate for men.

The proportion of aged unattached Canadians living on low incomes has declined gradually over the years, though at last count it was still a very high 58 percent. Again, however, women face a higher risk of poverty than men (60 percent as opposed to 49 percent), and women have experienced a smaller decrease in their poverty rate than men. At last count there were approximately 337,000 unattached women over 65 and below the poverty line - four times the 85,000 poor unattached aged men.

Our analysis of income trends produced similar results. Families headed by elderly men have enjoyed larger real income gains over the years than families led by aged women - 54.5 percent as opposed to 23.3 percent during the period 1967 to 1981. The median income of unattached aged men rose 77.5 percent from 1967 to 1981, compared to 70.5 percent for unattached elderly women. In 1981 the median income of elderly unattached women was $6,512, compared to $7,189 for aged unattached men.

The large majority of elderly Canadians, who still live on low or modest incomes, mainly have government to thank for what progress has been made in their economic situation. Over the past thirty years, a public retirement income system has been constructed which partly - though by no means adequately - meets the basic income needs of all senior citizens.

The cornerstone of Canada's retirement income system is the federal Old Age Security program, popularly known as 'the old age pension'. Parliament passed legislation in 1951 establishing a program of monthly payments to all persons 70 years and older; since 1970, the age of eligibility has been 65. The program currently pays $263.78 a month to all elderly Canadians.

A second major federal program, the Guaranteed Income Supplement, was enacted in 1966 to serve elderly Canadians who have little or no income other than Old Age Security. The maximum monthly benefit is now $265.60 for a single person and $204.86 for each spouse in a couple. In 1975 the Spouse's Allowance was created to help lower-income couples in which one spouse is over 65 and the other aged between 60 and 64; if the older spouse dies, the younger spouse continues to receive the Spouse's Allowance until age 65. The maximum Spouse's Allowance is $468.64 a month.

Ottawa and the provinces added a second tier to Canada's retirement income system in 1966 with the Canada Pension Plan (Quebec set up a parallel plan, the Quebec Pension Plan, at the same time). Every Canadian between the ages of 18 and 65 who is in the paid labor force, whether an employee or self-employed, is a member of the Canada Pension Plan or Quebec Pension Plan. The maximum monthly retirement pension for 1984 is $387.50. The plans also pay a disability pension, a pension to the surviving spouse and children, and a lump-sum death benefit.

The provincial governments also contribute to the income of their aged residents through various income supplement programs and tax

subsidies. All three levels of government, along with the voluntary and private sectors, offer a wide range of services and subsidies (reviewed in the preceding chapter) which help defray the extra costs that accompany old age and stretch elderly Canadians' limited dollars.

There is no question that the creation of the public retirement income system has played a major role in strengthening the economic position of elderly Canadians. Thirty years ago, the aged received most of their income in the form of employment earnings and investments.[56] Today public programs provide about half of elderly income and almost all the income of the aged below the poverty line.

Improvements to the public retirement income system during the 'sixties and 'seventies raised the income of the aged and helped reduce their risk of poverty. Starting in 1966, the age of eligibility for Old Age Security was lowered by one year each year until it reached the current 65 in 1970. The federal government made two important changes to the program in 1973. The monthly payment was increased by 20 percent in April and, beginning in October, benefits were fully indexed to the cost of living on a quarterly basis.

The Guaranteed Income Supplement came into effect in January of 1967. Like Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement was fully indexed to the cost of living starting in October 1973. In addition, Ottawa has substantially boosted benefits four times since the Guaranteed Income Supplement began: in April 1971 (by 64 percent for singles and 41 percent for couples), January 1972 (22 percent for singles, 26 percent for couples), January 1979 (19 percent for single pensioners, 11 percent for couples) and July 1980 (25 percent for singles, 16 percent for couples).

These changes have raised the value of Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits to elderly Canadians over the years. A single pensioner eligible for Old Age Security and the maximum Guaranteed Income Supplement received $1,260 in 1967, or $4,057 in

today's dollars. By 1983, annual benefits from the two programs had risen to $6,147, which represents a sizeable real increase of 52 percent over 1967. The value of the Old Age Security/Guaranteed Income Supplement for two-pensioner families (a maximum of $10,883 for 1983) went up 34 percent between 1967 and 1983. The fact that benefits are fully indexed to the cost of living is crucial; without this protection, the incomes of most elderly Canadians would have been seriously eroded during the period 1974 to 1982 when inflation averaged 10 percent a year.

The Canada and Quebec Pension Plans are also becoming increasingly important to pensioners. When the plans were introduced in 1966, persons already retired were not eligible for membership; those 56 to 69 who were working could contribute to the plans, but qualified only for reduced benefits upon retirement. However full pensions became payable in January 1976, and more and more Canadians who retire receive a monthly cheque from the Canada or Quebec Pension Plan. In June of 1983 the plans numbered 1,258,056 retirement pension recipients - half the aged population - and the proportion will continue to increase in the years to come.

The Canada and Quebec Pension Plans accounted for 9.2 percent of the income of elderly couples and 8.4 percent of the income of the unattached aged in 1981 - more than double their share in 1975. In future the plans will contribute a larger share of the income of aged Canadians.

Despite these developments, Canada's retirement income programs neither prevent poverty among all the elderly nor adequately replace pre-retirement income. The problems with the pension system are not the subject of this study - they are examined in detail in other reports in the National Council of Welfare's series on pension reform - but they can be summarized in brief.

The Old Age Security and Guaranteed Income Supplement together guarantee an income above the poverty line for some elderly couples, but leave

many couples and all aged singles (most of them women) below the low-income line. In their present form, the Canada and Quebec Pension Plans can make only a limited contribution to retirement income because they replace only one-quarter of insurable earnings up to a level that is still below the average wage. The failings of private pension plans are glaring: most working Canadians are not covered by them (especially lower wage earners and workers in the private sector) and the minority who do belong typically receive meager pensions that are not adequately protected against inflation. Private pensions contribute only about 11 percent of the income of the aged.

Half of elderly Canadians - more than 700,000 women and 500,000 men - have so little retirement income they qualify for the Guaranteed Income Supplement, an anti-poverty program originally intended to serve what was supposed to have been a dwindling number of impoverished pensioners. Many Canadians who are middle-income earners during their working years undergo a serious drop in income after they retire. The gap between the haves and have-nots yawns wide among the elderly: a minority enjoy comfortable retirement incomes from savings, investments and private pension plans, while the majority have to get by on low or modest incomes obtained mainly from government programs.

Canada's retirement income system serves least adequately the very group - elderly women who are widowed or unmarried - that is growing fastest. By 2001, six in ten aged Canadians will be women, most of them living alone. Without major reforms to our pension system, the majority of Canadian women will continue to face an old age limited by low income.

SUMMARY

The economic condition of Canada's aged population has improved considerably over the past two decades. However elderly women living on their own, who are the fastest growing group among the aged, continue to face a very high risk of poverty and live on much lower incomes than most Canadians.

a. Demographics

the aged boom

- In 1901, one Canadian in twenty was 65 or older. Today one in ten is aged. Fifty years from now, one person in five will be elderly.
- The 1981 Census counted 2,360,975 men and women aged 65 and over. The most recent estimates, for June 1983, put the elderly at 2,496,500 - 10 percent of the Canadian population. By 2031, the elderly will almost triple in number to 6.6 million.
- The number of aged Canadians multiplied eight times between 1901 and 1981, while the population as a whole increased three-and-a-half times. The rate of growth in the elderly has been accelerating during the past twenty years; the rate of increase for the population as a whole has been slowing.

women

- In 1901, 48.8 percent of aged Canadians were women. In 1981, women represented 57.2 percent of the elderly. By 2001, six in ten senior citizens will be women.
- Aged women increased their numbers by 921 percent between 1901 and 1981, compared to 628 percent for elderly men.
- The number of elderly women rose by 17 percent between 1971 and 1976 and by 20 percent from 1976 to 1981. Aged men increased in number by 12 percent from 1971 to 1976 and 15.5 percent between 1976 and 1981.

the older aged

- More and more Canadians - women in particular - are living well past 65. The latest Census counted 883,230 persons 75 years or older, and their numbers could reach a million and a half by 2001 and three to four million by 2041.

- The over-75's represented 31 percent of the elderly in 1951 and 37 percent in 1981. They could account for 50 to 55 percent of the aged population by 2041.

- The older the age group within the elderly, the greater its growth. The ranks of persons aged 65 to 69 increased just under seven times from 1901 to 1981; those 70 to 74 multiplied more than seven times during the same period; persons 75 to 79, eight times; those 80 to 84, nine times; and elderly Canadians 85 and older, a remarkable thirteen times.

- The older the age group, the larger the proportion of women. Women represent 57.2 percent of all elderly Canadians, 61.6 percent of those 75 and older, and two-thirds of persons 85 and over.

life expectancy

- Women live longer on average than men, which explains why there are more aged women than men and why the proportion of elderly women rises with increasing age. In 1976, life expectancy at birth was 77.5 years for females and 70.2 years for males. By 2001, average lifespans are forecast to reach about 81 years for women and 72 years for men.

- Women's life expectancy has improved more than men's. Women gained 15.4 years in average lifespan from 1931 to 1976, as opposed to 10.2 years for men. The life expectancy gap between women and men widened from 2.1 years in 1931 to 7.3 years in 1976.

marital status

- Six in ten elderly women are single, most of them widows. By contrast, three in every four aged men are married and only 14 percent are widowers.

- The proportion of elderly women who are married declines sharply with increasing age, but the decrease among men is much less marked. Even among men as old as 85 to 89, half are still married as opposed to only 10 percent of women in the same age group.

- Most elderly men and women are married when they begin their old age. However most married aged women become widows because they outlive their husbands (who are also generally older than themselves). The chances of elderly widows remarrying are slim (and decline as they grow older) in part because there are relatively few eligible older men: most aged men are married, they are fewer in number than women, and those who are widowed are more likely than widows to remarry.

living arrangements

- Most elderly men (71.7 percent) live in their own family with a spouse or never-married children. Of the remainder, 13 percent live alone, 6.6 percent in collective dwellings (such as old age homes), 5.6 percent with relatives, and 2.6 percent with friends.

- The majority of aged women (58.4 percent) do not live in their own family. Close to a third live alone, 10.4 percent are in collective dwellings (mainly hospitals and old age homes), 12.8 percent with relatives and 2.5 percent with friends.

- The growth in the elderly who live alone (most of them women) marks a major social change in Canadian society. In just twenty years, the proportion of elderly persons living alone has doubled (from 12 percent in 1961 to 24 percent in 1981), and they will continue to expand for the forseeable future. The proportion of aged women living alone went from 15 percent in 1961 to 32 percent in 1981, and their numbers quadrupled from 109,000 to 434,640 during the same period.

provinces

- The provinces with the highest proportion of elderly residents in their population are Prince Edward Island (12.2 percent), Saskatchewan (12.0 percent) and Manitoba (11.9 percent). The other provinces with concentrations of aged above the 9.7 percent national average are British Columbia (10.9 percent), Nova Scotia (10.9 percent), New Brunswick (10.1 percent) and Ontario (10.1 percent).

- The elderly population is lowest in the Northwest Territories (2.9 percent). The aged account for only 3.2 percent of Yukon residents, 7.3 percent of Albertans and 8.8 percent of the population of Quebec.

- Like the population as a whole, most aged persons (73.5 percent) live in Ontario, Quebec or British Columbia. Ontario's 868,190 senior citizens accounted for over one-third of Canada's aged in 1981.

the international scene

- Canada's aged form a smaller proportion of the population (9.7 percent in 1981) than the elderly in most other advanced industrial nations such as Sweden (16.3), West Germany (15.5 percent), the United Kingdom (15.0 percent), Norway (14.8 percent), Denmark (14.4 percent), France and Italy (13.5 percent each), the Netherlands (11.5 percent) and the United States (11.4 percent).

- However by the turn of the next century, Canada's elderly will increase to about 12 percent of the population, a figure close to the projected 12.8 percent for developed nations.

- In Saskatchewan, Manitoba-and Prince Edward Island, the aged already form 12 percent of the provincial population, a figure much closer to the European countries than the 9.7 percent proportion for all of Canada.

the dependency burden

- Canada's aged will not increase indefinitely. The elderly will steadily grow to a projected 6.6 million by 2031, but thereafter will gradually decrease to 6.5 million in 2041 and under 6.4 million by 2051. Their share of the population will peak at 19.6 percent in 2031 and then will fall to 18.9 percent in 2041 and a projected 18.2 percent by the middle of the twenty-first century.

- In 1901 there were 10 elderly persons for every 100 of working age. Today there are 17 aged Canadians for every 100 between 20 and 64, and the figure (known as the 'old age dependency ratio') will reach 32.5 by the middle of the next century.

- The ratio of the aged to the working age population will continue to increase gradually for the next thirty years, will escalate rapidly from 2011 to 2031, then will decline after 2031 as the baby boom generation dies off.

- The aged will exert their greatest pressure on our society's resources between 2011 and 2031.

b. Poverty

- One aged Canadian in four lives below the poverty line.

- Over half a million aged family units - an estimated 422,000 unattached individuals and 98,000 families with aged heads - were low-income in 1982, the latest year for which data is available.

- The unattached elderly (most of them women) are five times more likely to be poor than the aged in families. In 1982, an estimated 57.7 percent of the unattached aged (i.e., those who neither head families nor live with a relative) had incomes below the low-income line, compared to only 11.7 percent of families with elderly heads.

- Elderly women have higher poverty rates than elderly men; one-quarter of families headed by aged women were poor in 1982, compared to one-tenth of those with aged male heads. Sixty percent of unattached elderly women were low-income in 1982, compared to 49 percent of unattached elderly men.

- Of the estimated 422,000 low-income unattached elderly in 1982, 337,000 - 80 percent - were women.

- The risk of poverty is greater for older unattached persons; 61.6 percent of those 70 and older were below the low-income line in 1981, compared to 50.2 percent of those aged 65 to 69.

- Close to two-thirds of unattached women aged 70 or older were poor in 1981.

- The poverty rate for families headed by the aged is above average in Quebec (22.2 percent in 1981) and the Atlantic provinces (16.5 percent). Only one elderly family in ten was poor in Ontario, Alberta and British Columbia in 1981.

- Seventy percent of the unattached aged in Quebec were poor in 1981. Even in Alberta, the province with the lowest rate, more than half of elderly unattached individuals were poor in 1981.

c. Income

- The median income of families with aged heads is estimated at $16,967 for 1982, which represents 58 percent of the median income of $29,246 for all families and just 47 percent of the $35,930 for families with heads in the prime earning years of 45 to 54.

- The median income of elderly unattached Canadians was an estimated $7,458 in 1982, or 66 percent of the median income of $11,369 for all unattached persons and 39 percent of the median income of those aged 35 to 44. The median income of the unattached elderly actually fell below the poverty line in 1982.

- Most of the unattached aged are women, and their incomes are lower on average than those of unattached elderly men. In 1981, the median income of unattached women aged 65 to 69 was $6,876, as opposed to $8,026 for unattached men in that age group. Unattached women 70 and older had a median income of $6,395 in 1981, compared to $6,921 for men.

- The unattached elderly are considerably worse off financially than aged families. The median income of aged unattached individuals in 1982 was only 44 percent of that of families with heads 65 or over.

- The aged are bunched on the lower rungs of the income ladder. Seventy percent of families with elderly heads had incomes below $25,000 in 1982, in contrast to 41 percent of all families and only 27 percent of those with heads 45 to 54. Forty percent of aged families had incomes below $15,000, just half the median income for all families.

- Seventy-two percent of unattached aged Canadians had incomes under $10,000 in 1982. Only 6 percent were over $25,000.

- In 1982, 80 percent of elderly women who reported any income had under $10,000, in contrast to 54 percent of aged men.

- Government income security programs and public pension plans supplied 45.5 percent of the total income of aged couples (in which both spouses are over 65) and over half (51.3 percent) of the income of the unattached elderly in 1981. Elderly couples received another 27.9 percent from investments, 13.9 percent from employment and only 11.6 percent from private pension plans. The unattached aged got 30.1 percent of their income from investments, 10.9 percent from private pensions and only 5.9 percent from employment.

- Elderly families and unattached individuals below the poverty line receive almost all their income from public sources, mostly Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement.

- The non-poor aged are much more likely than the low-income elderly to receive retirement income from the Canada Pension Plan or Quebec Pension Plan, private pension plans and investments.

- Many middle-income earners join the ranks of the elderly poor and near-poor when they retire. Two-thirds of middle-income Canadians will face a drop of 25 percent or more in their living standard under the current pension system. Half of today's aged qualify for the Guaranteed Income Supplement, an anti-poverty program geared to the elderly with little or no income other than their Old Age Security pension.

d. Shelter Costs

- Three in four families with elderly heads and 40 percent of aged unattached individuals own their homes, most with a paid-off mortgage. Almost as many low-income seniors are homeowners as those above the poverty line.

- The costs of operating a house - such as heat, electricity, water, insurance, maintenance and repairs - take a larger slice of the income of elderly than of non-aged homeowners. Some homeowners find themselves 'house rich and cash poor' in their old age.

- A growing proportion of aged Canadians rent their accommodation. Half of elderly women rent as opposed to one-quarter of elderly men. Government subsidies help some aged renters, but the demand for affordable apartments outstrips the supply.

- Elderly renters have lower average incomes than those who own their homes. Almost half of aged renters spend 25 percent or more of their limited income on housing, compared to only one-quarter of elderly homeowners.

e. Trends

- Government, the private sector and voluntary groups provide a wide range of subsidies and services that stretch elderly Canadians' limited dollars. This important form of non-cash income partially - but by no means fully - makes up for the low incomes upon which hundreds of thousands of elderly Canadians have to survive.

- There has been considerable progress against poverty among the aged population as a whole. In 1969, 41.4 percent of families led by the elderly were poor, but by 1982 the rate had fallen to 11.7 percent - a substantial drop of 72 percent. The poverty rate for families with heads under 65 went from 17.7 percent in 1969 to 14.2 percent in 1982, a decline of only 20 percent.

- There also has been a more modest though welcome decline in the risk of poverty for elderly unattached individuals. Their poverty rate went from 69.1 percent in 1969 to 57.7 percent in 1982.

- More recent poverty trends indicate a growing divergence between elderly women and men. In 1982, an estimated 10.2 percent of families led by aged men were below the low-income line - less than half their poverty rate just three years earlier (21.8 percent in 1979). By contrast, the poverty rate for families led by elderly women increased from 22.2 percent in 1979 to an estimated 24.6 percent in 1982 - two-and-a-half times the 1982 rate for families led by men 65 or older.

- The risk of poverty for unattached aged men has gone down faster than the rate for unattached elderly women, so the poverty gap between the sexes has widened over the past few years. At last count (1982) an estimated 60 percent of unattached aged women and 49 percent of unattached elderly men were poor.

- Canada's aged have enjoyed larger income gains than the population as a whole in recent years. Between 1967 and 1982, the real (i.e., after-inflation) median income of families with elderly heads increased by 49 percent, compared to 41 percent for all families. The unattached elderly saw their income rise by 72.5 percent from 1967 to 1982, compared to 44 percent for all unattached individuals.

- The income gap between the aged and all Canadians has narrowed somewhat over time. In 1967, the median income of families with elderly heads was 55 percent of the median income of all families, but by 1982 the ratio went up to 58 percent. The median income of the unattached elderly was 55 percent of the median income of all unattached individuals in 1967 and an estimated 66 percent in 1982.

- Elderly men also have outdistanced aged women in terms of income gains. Between 1967 and 1981, the real (i.e., after-inflation) median income of families led by aged men increased by 54.5 percent, as opposed to only 23.3 percent for families with elderly female heads. The median income of unattached aged men rose 77.5 percent in real terms from 1967 to 1981, compared to 70.5 percent for unattached elderly women.

- The growth of the public part of the pension system - federal and provincial income security programs and the Canada and Quebec Pension Plans - has played a major role in improving the incomes of the elderly over the past two decades. Private pension plans are seriously flawed, exclude the majority of employees (particularly women, lower wage earners and workers in the private sector), and contribute only a small portion of the income of the aged. The retirement income system as a whole fails to fully meet its anti-poverty and income-replacement objectives.

- Further progress against poverty and improvement in the economic situation of elderly Canadians will require major reforms to the retirement income system.

FOOTNOTES

1. Statistics Canada. Income Distributions By Size in Canada, Preliminary Estimates, 1982 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 25. Figures in the next two paragraphs are also from this source.

2. Statistics Canada. Income Distributions By Size in Canada, 1981 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 21. The definitions in this and the following two paragraphs are from this source.

3. For an explanation of the low-income lines, see the National Council of Welfare, 1983 Poverty Lines (Ottawa: 1983) and Statistics Canada, Income Distributions By Size in Canada, 1980 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), Appendix.

4. Census data for 1901 and 1911 are from Dominion Bureau of Statistics, 1961 Census of Canada Vol. 1 (Part 2) - Population: General Characteristics (Ottawa: Minister of Trade and Commerce, 1962), Table 20. Figures for 1921 through 1971 are from Statistics Canada, 1971 Census of Canada Vol. 1 (Part 2) - Population: Age Groups (Ottawa: Information Canada, 1973), Table 7. Statistics for 1981 are from Statistics Canada, 1981 Census of Canada Vol. 1 - Population: Age, sex and marital status (Ottawa: Statistics Canada, 1982). Estimates for June 1983 are from Statistics Canada Daily (September 19, 1983), p. 4.

5. Denton, Frank T. and Byron G. Spencer. "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (June, 1983), p. 158.

6. Stone, Leroy O. and Susan Fletcher. A Profile of Canada's Older Population (Montreal: The Institute for Research on Public Policy, 1980), p. 10.

7. Results for 1901 through 1981 are from Census data. Figures for 1991 and 2001 are based on projection number 1 in Statistics Canada, Population Projections for Canada and the Provinces, 1976-2001 (Ottawa: Minister of Industry, Trade and Commerce, 1979).

8. Based on data from a study prepared for the Economic Council of Canada by Frank T. Denton et. al., The Future Population and Labour Force of Canada: Projections to the Year 2051 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1980), p. 9.

9. Statistics Canada. Canada's Elderly (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1979), p. 6.

10. Figures for 1931 through 1961 are from Dominion Bureau of Statistics, Life Expectancy Trends 1930-1932 to 1960-1962 (Ottawa: Minister of Trade and Commerce, 1967). Figures for 1971 are from Statistics Canada, Life Tables, Canada and Provinces, 1970-1972 (Ottawa: Information Canada, 1974). 1976 data are from Statistics Canada, Vital Statistics, Vol. III - Deaths, 1977 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1980).

11. Denton, Frank T. and Byron G. Spencer. "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (June, 1983), p. 158.

12. Benjamin, B. "Mortality Trends in Europe", World Health Statistics Report Vol. 27, No. 1 (1974), p. 29.

13. Statistics Canada. 1981 Census of Canada Vol. 1 - Population: Age, Sex and Marital Status (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), Table 4.

14. Calculated from data presented in Table 6 of Statistics Canada's 1981 Census of Canada Vol. 1 - Census Families in Private Households: children at home, structure and type, living arrangements (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982). Figures for the aged in collective dwellings are from Statistics Canada, 1981 Census of Canada Vol. 1 - Occupied Private Dwellings - type and tenure (also showing collective dwellings) (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), Table 1. "Other" is a residual category.

15. Harrison, Brian. Living Alone in Canada: Demographic and Economic Perspectives, 1951-1976 (Ottawa: Statistics Canada, 1981), Chapter 4.

16. All figures (except for Canada) are from United Nations, World Population Trends and Policies: 1979 Monitoring Report (New York: Department of International Economic and Social Affairs, 1980). The projection for France is for 1982. Statistics for Canada and the United States are for 1981. The remaining figures are for 1980.

17. Figures for 1991 through 2051 were calculated on the basis of projections in Frank T. Denton and Byron G. Spencer, "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (June, 1983), p. 158. Data for 1901 through 1981 are from the Census (see footnote 4).

18. Dependency ratios are useful indicators of changes in the population age structure that, in turn, help forecast future demands on government and the economy. However dependency ratios alone cannot furnish an adequate gauge of the economic burden of the young and old on the working population. Such ratios do not reflect the complex set of circumstances that affect the production and consumption of goods

and services by different age groups. For instance, women's participation in the labor force doubled from 25 percent in 1951 to 52 percent in 1982 and likely will continue to increase for some time, while the labor force participation of the aged (especially men) has decreased over time; each of these developments affects the economy's productive capacity, as do technological change and other factors.

19. Statistics were obtained from a special tabulation of the 1982 Survey of Consumer Finances performed by the Consumer Income and Expenditure Division, Statistics Canada. These estimates understate the number of elderly poor in Canada because the survey on which they are based does not cover the Yukon, the Northwest Territories, Indian reserves and institutions (including old age homes).

20. All statistics for 1982 are preliminary estimates from the 1983 Survey of Consumer Finances as presented in Statistics Canada, Income Distributions By Size in Canada: Preliminary Estimates, 1982 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983). Poverty rates are as published; estimates of the number of low-income aged in various categories were calculated by the National Council of Welfare using percentage distribution figures from Statistics Canada's report. Final results for 1982 will be published by Statistics Canada in 1984; past experience shows that the preliminary figures tend to be slightly higher than the final results.

21. Based on unpublished data from the 1982 Survey of Consumer Finances (1981 income, economic families, microdata tape). Calculations by the National Council of Welfare.

22. See footnote 21.

23. Figures for 1969 are based on the low income cut-offs (1969 base), while statistics for 1979 through 1982 were calculated according to the low income cut-offs (1978 base). For methodological reasons, it is difficult to chart trends in poverty using Statistics Canada's low income lines. Therefore the 1969 figures should be interpreted only as a rough benchmark to compare progress in poverty between the aged and the non-aged. See Statistics Canada, Income Distributions By Size in Canada, 1980 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), pp. 120 to 128. Chart 1 (p. 127) shows that there has been a downward trend in the poverty rate, especially for families, no matter which of three sets of low-income lines (1959, 1969 or 1978 base) we use.

24. The poverty rate decreased by 16.6 percent for unattached aged men and by 12.2 percent for unattached aged women between 1979 and 1982. In 1979 the poverty rate for unattached elderly women was 1.17 times that for unattached elderly men; by 1982, the ratio had risen to 1.24.

25. Statistics Canada. Income Distributions By Size in Canada: Preliminary Estimates, 1982 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 19. All income statistics for 1982 are from this source.

26. The 1982 low income lines (1978 base) for one person were: $8,914 for metropolitan centres of 500,000 or more inhabitants; $8,466 for large cities of 100,000 to 499,999; $7,941 for cities of 30,000 to 99,999; $7,342 for urban centers of less than 30,000; and $6,592 for rural areas. Most elderly unattached Canadians live in communities where the poverty line is higher than their estimated median income of $7,458 for 1982.

27. Statistics Canada. Income Distributions By Size in Canada, 1981 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 80. The picture is somewhat different for elderly families. Those led by women aged 65 to 69 had a median income of $17,029 in 1981, just under the $17,591 for families led by men in that age bracket. However families headed by women 70 and over had a median income of $18,351, which was considerably higher than the $13,434 for families led by men 70 and older (see p. 57). All income data for 1981 are from this source.

28. Policy Research and Strategic Planning Branch. The Incomes of Elderly Canadians in 1975 (Ottawa: Department of National Health and Welfare, 1979), p. 2. Statistics Canada's low income cut-off for one person is about three-quarters of the low-income line for a family of two.

29. Statistics Canada. Income Distributions By Size in Canada: Preliminary Estimates, 1982 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), pp. 16 and 19. Calculations by the National Council of Welfare. Table 24 is based on data from p. 22.

30. See footnote 21 for source.

31. See footnote 21 for source. Table 28's "other government" category excludes social assistance because of sampling and reporting problems.

32. Statistics Canada. The Labour Force, December 1982 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 24.

33. While our tables compare only two income groups - those below and above the poverty line - other studies that examine a number of income groups find a direct relationship between income level and the percentage from private sources. A Health and Welfare Canada study divided elderly couples into 5 income groups. Those in the lowest group (under $4,000 in 1975) got only 7 percent of their income from private sources; those in the next income group received 14 percent from private sources; couples in the middle income category, 36 percent; those in the next group, 62 percent; and couples in the highest group ($12,500 or more in 1975) obtained 82 percent of their income from private sources. The pattern was identical for the unattached elderly, whose income from private sources ranged from 7 percent for those in the lowest category to 77 percent for those in the highest income group. See Policy Research and Planning Branch, The Incomes of Elderly Canadians in 1975 (Ottawa: Department of National Health and Welfare, 1979), pp. 24 and 25.

34. Table 31 uses National Council of Welfare estimates of Statistics Canada's low income cut-offs (1978 base). We assume a 6 percent inflation rate for 1983. Note that the low-income lines vary by community size. The estimated poverty lines applicable to Montreal, Toronto, Winnipeg, Edmonton and Vancouver are $9,449 for single persons and $12,467 for couples. The estimated poverty lines for St. John's, Halifax, St. John and Regina are $8,974 for single persons and $11,832 for couples. Charlottetown falls in the category of less than 30,000 residents, for which the estimated poverty lines in 1983 are $7,783 for singles and $10,243 for couples.

35. Federal and provincial income security payments place all elderly couples living in urban centers with less than 30,000 residents and in rural areas above the poverty line. Couples living in cities of 30,000 to 99,999 are above the poverty line in Nova Scotia, Ontario, and the West but below the poverty line if they live in Newfoundland, New Brunswick or Quebec (which do not provide provincial income supplements for the aged). Ontario, Alberta and British Columbia couples living in cities of 100,000 to 499,999 are above the poverty line, but those in the remaining provinces are low-income if they depend on government income security programs for all of their retirement income. Five provinces have metropolitan areas (500,000 or more); Alberta and Ontario offer income supplements large enough to bring aged couples receiving only OAS/GIS over the poverty line for metropolitan centers, but those living in Montreal, Winnipeg and Vancouver remain below the low-income line. Government income programs leave all single elderly Canadians far below the low-income line with the sole exception of those in rural Alberta, whose guaranteed income brings them about $200 above the poverty level.

36. Provincial taxes are for Ontario. The single person and both members of the two-earner couple claim the basic personal exemption and the standard deduction; the taxpayer in the one-earner couple also claims the marital exemption. We assume a maximum CPP retirement pension ($345.15 a month for 1983).

37. Income Security Programs Branch. Income Security Programs Monthly Statistics (Ottawa: Health and Welfare Canada, November, 1983). In November of 1983, 1,241,708 Canadians - 50.15 percent of those receiving Old Age Security - got the Guaranteed Income Supplement. Of these 1,241,708 GIS recipients, 303,592 - 24.5 percent - received the maximum benefit. A larger percentage of single pensioners (31.6 percent) got the full payment than GIS recipients in couples (15.6 percent).

38. The Honourable Monique Bégin. "Coverage: the Key Issue of Pension Reform". Presentation to the Special Parliamentary Committee on Pension Reform. (Ottawa: Office of the Minister of National Health and Welfare, 1983), p. 8.

39. Figures for 1967 are from Dominion Bureau of Statistics, Income Distributions By Size in Canada, 1967 (Ottawa: Minister of Trade and Commerce, 1970), pp. 21 and 33.

40. Policy Research and Strategic Planning Branch. The Incomes of Elderly Canadians in 1975 (Ottawa: Department of National Health and Welfare, 1979), p. 6.

41. Government of Canada. Better Pensions for Canadians (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), pp. 19-20.

42. Policy Research and Strategic Planning Branch. The Incomes of Elderly Canadians in 1975 (Ottawa: Department of National Health and Welfare, 1979), pp. 22-25. These results apply to elderly unattached individuals and to couples both of whom are aged. Couples with the wife under 65 receive their largest portion of income from employment, obviously because the wives are more likely to work than in couples where each member is 65 or older.

43. Stone, Leroy and Michael MacLean. Future Income Prospects for Canada's Senior Citizens (Montreal: The Institute for Research on Public Policy, 1979), p. 24.

44. Calculated from data in Statistics Canada's Income After Tax, Distributions By Size in Canada, 1980 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), Tables 4 and 12, and Income Distributions By Size in Canada, 1981 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), Tables 4 and 23.

45. See footnote 21 for source.

46. In 1977 the equity in their homes averaged 46 percent of the total wealth of aged family units, the largest single component. See Statistics Canada, The Distribution of Income and Wealth in Canada, 1977 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1979), p. 38.

47. Calculations by the National Council of Welfare based on data from Statistics Canada's Consumer Prices and Price Indexes (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada) for July-September 1980 and October - December 1982, Table 8 in both editions.

48. Statistics Canada. Family Expenditure in Canada Vol. 3 - All Canada: Urban and Rural, 1978 (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), Table 10.

49. Canadian Council on Social Development. Brief on the June 1982 Budget, presented to The Honourable Allan J. MacEachen, Minister of Finance. (Ottawa: July 26, 1982), p. 9.

50. Stone, Leroy and Susan Fletcher. A Profile of Canada's Older Population (Montreal: The Institute for Research on Public Policy, 1980), p. 62, based on Census data for households. Statistics from the 1981 Census were not available at the time of publication of Sixty-Five and Older to permit updating of the Stone and Fletcher material.

51. In 1982 aged households which owned their accommodation had a (1981) median income of $13,140 - $15,716 for those with a mortgage, $12,736 for those without a mortgage. Elderly renters, in contrast, had a 1981 median income of $9,103. See Statistics Canada, Household Facilities by Income and Other Characteristics (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1983), p. 98.

52. Government of Canada. Canadian Governmental Report on Aging (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), p. 62. Data are for 1978.

53. Gross, M. John and Cope W. Schwenger. Health Costs for the Elderly in Ontario: 1976-2026 (Toronto: Ontario Economic Council, 1981), pp. 92-93. Physician costs are for services provided under public medical insurance.

54. Health and Welfare Canada and Statistics Canada. The Health of Canadians: Report of the Canada Health Survey (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1981), p. 115. Only 15 percent of elderly persons surveyed did not consult a doctor during the last year, compared to 23 percent of all respondents; 18 percent of elderly men and 22 percent of aged women reported 10 visits or more during the year, compared to 7 percent of all men and 12 percent of all women (p. 169). The aged averaged 13.2 annual bed-days per person compared to 5.26 for all those surveyed (p. 119). Two-thirds of men 65 and over and 77 percent of elderly women use drugs; the figures for men and women of all ages are 40.8 percent and 54.8 percent, respectively (p. 180).

55. Government of Canada. Canadian Governmental Report on Aging (Ottawa: Minister of Supply and Services Canada, 1982), p. 46.

56. Ostry, Sylvia and Jenny Podoluck. The Economic Status of the Aging (Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1966), pp. 98 and 104. Families with heads 65 to 69 got 69.5 percent of their income from employment and 12 percent from investments; government programs supplied only 8.9 percent. Families headed by persons 70 and over averaged 50.2 percent of their income from work and 15.1 percent from investments, with government supplying 26.2 percent. Single aged men 65 to 69 got 61.9 percent of their income from employment and 11.7 percent from investments; single women in that age group received 34.6 percent from working and 35.8 percent from investments. The share of income from employment and investments was smaller for the single aged 70 and older (44.4 percent for men, 41.0 percent for women) and the proportion from government was larger (42.2 percent for men, 48.2 percent for women). Figures are for 1961.

MEMBERS OF THE NATIONAL COUNCIL OF WELFARE

Mad. Yvonne Raymond (Chairperson)
Montreal

Ms. T. Ann Brennan
Bath, New Brunswick

M. Jean Brousseau
Duberger, Quebec

Mr. Richard Davidson
North Burnaby, British Columbia

Mad. Camille Girard-McClure
Dolbeau, Quebec

Ms. Judy Jackson
Rexdale, Ontario

Ms. Colleen Kawalilak
Calgary, Alberta

Ms. Joyce Kert
Weston, Ontario

M. Pierre Levasseur
Drummondville, Quebec

Ms. Joyce McLellan
Newport, Prince Edward Island

Ms. Maria Minna
Toronto, Ontario

M. Robert Mondor
Montreal, Quebec

Ms. Evelyn Murialdo
Toronto, Ontario

Ms. Gail Newall
Markham, Ontario

Ms. Elizabeth Paulson
Wynyard, Saskatchewan

Dr. Gerry Rosenquist
Morrisburg, Ontario

Ms. Penelope Rowe
St. John's, Newfoundland

Mr. Tim Sale
Winnipeg, Manitoba

Mr. Richard B. Splane
Vancouver, British Columbia

Mr. T.D. Tramble
Monastery, Nova Scotia

* * * * * * * * * * * * * * *

National Council of Welfare
Brooke Claxton Building
Ottawa K1A 0K9

Director: Ken Battle

NATIONAL COUNCIL OF WELFARE

The National Council of Welfare was established by the Government Organization Act, 1969 as a citizens' advisory body to the Minister of National Health and Welfare. Its mandate is to advise the Minister on matters pertaining to welfare.

The Council consists of 21 members, drawn from across Canada and appointed by the Governor-in-Council. All are private citizens and serve in their personal capacities rather than as representatives of organizations or agencies. The membership of the Council includes past and present welfare recipients, public housing tenants and other low-income citizens, as well as lawyers, professors, social workers and others involved in voluntary service associations, private welfare agencies, and social work education.

Reports by the National Council of Welfare have dealt with a wide range of issues on poverty and social policy in Canada, including: income security, medicare, poverty lines and poverty statistics, pension reform, the aged, taxation, the working poor, children in poverty, community economic development, women and poverty, employment policy, single-parent families, social services, nutrition, community organizing, child welfare, poor people's groups, legal aid/legal services, low-income consumers, and poverty coverage in the press.

On peut se procurer des exemplaires en
français de toutes les publications du
Conseil national du bien-être social,
en s'adressant au Conseil national du
bien-être social, Immeuble Brooke Claxton,
OTTAWA K1A 0K9

Number/
Numéro

2

soixante-cinq ans et plus

rapport du
conseil national du bien-être social
sur les revenus des personnes âgées

février 1984

Canada

S O I X A N T E - C I N Q A N S E T P L U S

Rapport du Conseil national du bien-être social
sur les revenus des personnes âgées

février 1984

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Conseil national du Bien-être social
National Council of Welfare

On peut obtenir des exemplaires de ce rapport au:

Conseil national du bien-être social
Immeuble Brooke Claxton
Ottawa K1A 0K9
Tél. (613) 995-6265

Also available in English under the title
Sixty-five and older

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984
N° de cat. H68-11/1984 F
ISBN 0-662-92444-4

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES: LE "BOOM DU 3e ÂGE"	4
Une population qui vieillit	4
Un taux de croissance rapide	5
Le vieillissement de la population âgée	6
Les femmes	8
Au delà des données démographiques	10
État civil	14
Modalités d'habitation	17
Les personnes âgées, selon la province et le territoire	19
Perspective internationale	21
Le poids de la dépendance	22
L'ÉTENDUE DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES	26
Le risque de pauvreté	26
La répartition de la pauvreté	31
Tendances	36
LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES	39
Niveaux de revenu	39
La répartition du revenu	40
Sources de revenu	44
La chute du revenu	50
Tendances en matière de revenu	56
Inégalité de revenu	58

	Page
L'AUTRE ASPECT DU REVENU	60
Coûts d'habitation	61
Subventions et services	66
TENDANCES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	69
RÉSUMÉ	75

INTRODUCTION

En 1982, pour la première fois depuis qu'on assemble des données statistiques sur les faibles revenus, le taux de pauvreté chez les familles dirigées par des Canadiens âgés était inférieur au taux de pauvreté chez les familles dont le chef a moins de 65 ans. Environ 11,7 pour cent des familles âgées avaient des revenus inférieurs au seuil des faibles revenus, comparativement à 14,2 pour cent des familles non âgées.[1]

La vieillesse a toujours comporté un risque de pauvreté élevé, de sorte que ces données statistiques sont encourageantes du point de vue des familles âgées. Mais la proportion de 11,7 pour cent s'applique à l'ensemble des familles dirigées par une personne de 65 ans et plus, et on découvre une situation tout à fait différente lorsqu'on compare les deux sexes. Le taux de pauvreté chez les familles dont le chef est un homme agé était d'environ 10,2 pour cent en 1982 - une famille sur dix - mais 24,6 pour cent des familles dirigées par une femme âgée - une famille sur quatre - étaient sous le seuil des faibles revenus.

De plus, le risque de pauvreté chez le groupe important de Canadians âgés seuls (c.-à-d. les personnes âgées qui vivent seules ou en compagnie de gens avec lesquels elles n'ont aucun lien de parenté), dont le nombre augmente rapidement, est cinq fois plus élevé que celui des familles âgées: environ 57,7 pour cent d'entre eux avaient de faibles revenus en 1982. Encore une fois, la situation des femmes est pire que celle des hommes: 60 pour cent des femmes âgées seules sont pauvres, comparativement à 49 pour cent des hommes âgés.

Il apparaît donc clairement qu'on ne peut décrire adéquatement, au moyen d'une seule donnée statistique ou d'une simple affirmation, la situation financière de la population diverse et de plus en plus nombreuse de Canadiens âgés.

Le présent rapport tente de présenter une image équilibrée des personnes âgées au Canada. Il compare les familles et les personnes âgées, et les hommes et les femmes. Le rapport fournit des données statistiques

sur le revenu et sur la pauvreté, et tient compte de sources de revenu autres qu'en argent - subventions et services pour les personnes âgées offerts surtout par les gouvernements - de même que du fait que bon nombre de Canadiens âgés sont propriétaires de leur maison et n'ont plus d'hypothèque à payer. Nous examinons aussi les tendances relevées dans les données statistiques sur la pauvreté, le revenu et la population, et comparons les personnes âgées et la population en général.

Le rapport s'inspire de renseignements provenant de deux sources. Le premier chapitre, "Données démographiques: le boom du 3^{e} âge", se fonde essentiellement sur des données du Recensement de 1981 et de Recensements précédents. Les deuxième et troisième chapitres, qui analysent des données statistiques sur la pauvreté et le revenu, se fondent sur des données publiées et non publiées provenant de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs. Les données statistiques les plus récentes, soit celles de 1982, sont tirées du rapport Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, premières estimations, 1982. Nous utilisons aussi des données non publiées de 1981 tirées de l'Enquête de 1982 sur les finances des consommateurs (revenus de 1981, familles au sens économique, bande de données informatiques).

Le Conseil remercie la Section des services d'analyse, Direction générale de la politique de la planification et de l'information, Santé et Bien-être social Canada, qui s'est chargée des recherches sur ordinateur, et la Division du revenu et des dépenses des consommateurs de Statistique Canada, pour son aide technique. Les calculs ont été effectués par le Conseil national du bien-être social, seul responsable de l'analyse et de l'interprétation des données fournies dans le présent rapport.

Les "personnes âgées" sont, dans le sens traditionnel de l'expression, des personnes de 65 ans ou plus. La section "Modalités d'habitation" du premier chapitre est fondée sur le Recensement, qui définit la "famille" comme le mari, l'épouse et les enfants non

mariés, ou un parent seul et des enfants non mariés. Les autres chapitres se servent toutefois de données provenant de l'Enquête sur les finances des consommateurs, qui définit une "famille économique" comme "un groupe de particuliers partageant un même logement et unis par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption"; cette notion est plus étendue que la définition de la famille utilisée dans le Recensement.[2] Un "chef de famille" se définit comme suit: au sein des couples mariés, c'est l'époux qui est le chef; dans les familles monoparentales avec enfants non mariés, le parent seul est le chef de famille; dans les familles monoparentales avec enfants mariés, c'est la personne qui assure le soutien de la famille qui est le chef; et dans les familles où les membres ne sont ni conjoints ni parents/enfants, c'est habituellement la personne la plus âgée qui est le chef de famille.

Lorsqu'il est question de "personnes seules", il s'agit des gens que Statistique Canada définit comme des personnes "qui vivent seules ou avec des gens avec lesquels elles n'ont pas de lien de parenté". L'expression "unité familiale" englobe et les familles et les personnes seules.

Le "revenu" comprend les revenus provenant de salaires et de traitements (avant les déductions d'impôt sur le revenu, les contributions aux Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec et les primes d'assurance-chômage), le revenu net d'un travail autonome, les revenus de placement, les pensions et les paiements de transfert gouvernementaux. Le Conseil national du bien-être social se sert des seuils des faibles revenus (année de base 1978) de Statistique Canada comme seuils de pauvreté ou de faibles revenus (expressions synonymes ici).[3] Les familles et les personnes seules "pauvres" ou "à faible revenu" ont un revenu égal ou inférieur aux seuils des faibles revenus, alors que les familles et les personnes seules "non pauvres" ont des revenus supérieurs aux seuils des faibles revenus.

GRAPHIQUE A

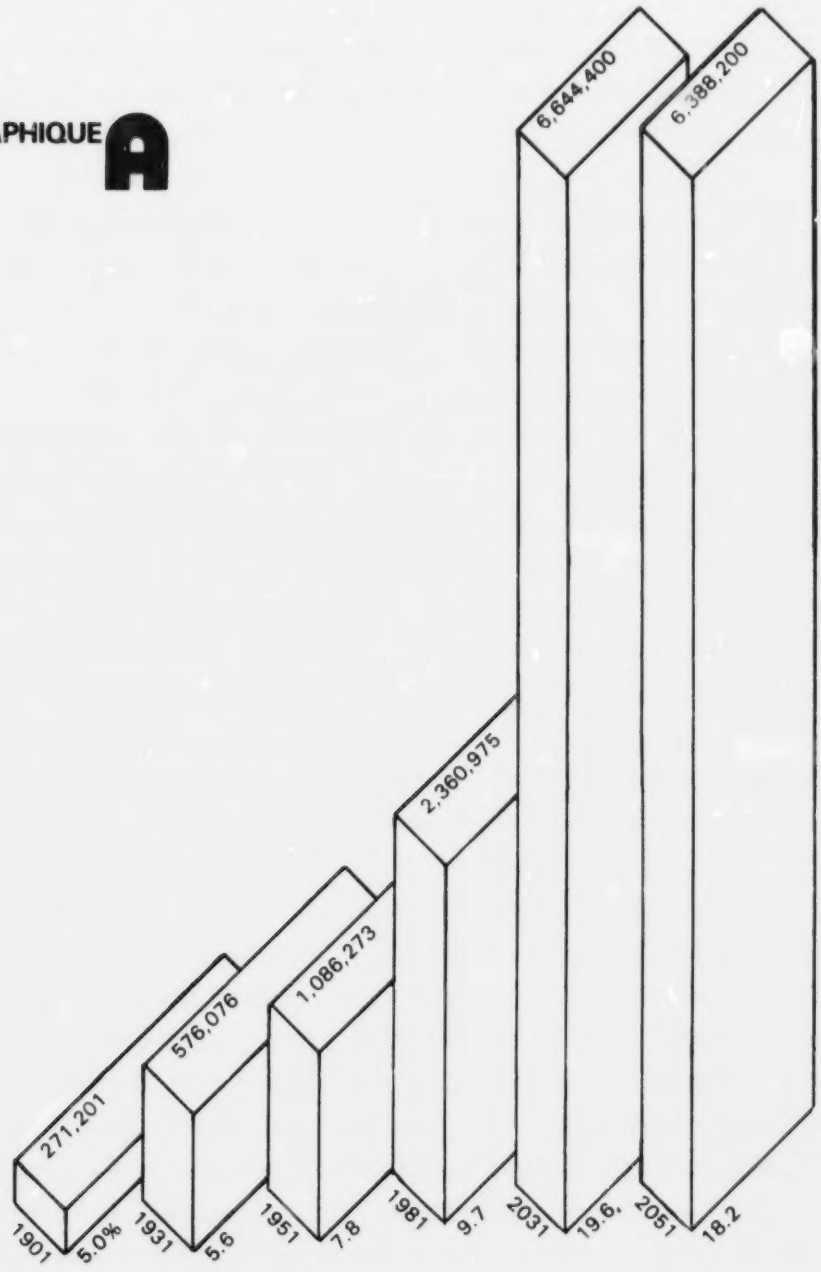

LES CANADIENS ÂGÉS, NOMBRE ET POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, TENDANCES ET PRÉVISIONS, 1901 À 2051

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES: LE "BOOM DU 3e ÂGE"

La plupart des Canadiens ont entendu dire que le "boom des naissances" des années 1950 a cédé le pas, dans les années 1980, à un "boom du 3e âge". L'ampleur et la rapidité étonnantes de la croissance de la population âgée sont par contre beaucoup moins bien connues.

Une population qui vieillit

Au début du siècle, les 271 201 personnes âgées du Canada représentaient seulement 5 pour cent de la population totale. Vers le milieu du siècle, le nombre de personnes âgées dépassait le million et leur proportion s'élevait à 7,8 pour cent. Le Recensement de 1981 révèle qu'il y avait 2 360 975 personnes de 65 ans et plus, soit 9,7 pour cent de l'ensemble des Canadiens. Selon les données estimatives les plus récentes, soit celles qui s'appliquent à juin 1983, le nombre de personnes âgées s'élèverait à 2 496 500 - 10 pour cent de la population.[4]

TABLEAU 1

NOMBRE ET POURCENTAGE DE CANADIENS ÂGÉS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, TENDANCES ET PRÉVISIONS, 1901 À 2051 [4,5]

	Nombre de Canadiens âgés	Pourcentage de Canadiens âgés dans l'ensemble de la population
1901	271 201	5,0%
1911	335 317	4,7
1921	420 244	4,8
1931	576 076	5,6
1941	767 815	6,7
1951	1 086 273	7,8
1961	1 391 154	7,6
1971	1 744 405	8,1
1981	2 360 975	9,7
1991	2 985 900	11,1
2001	3 504 000	12,0
2011	4 074 100	13,1
2021	5 379 200	16,4
2031	6 644 400	19,6
2041	6 539 400	18,9
2051	6 388 200	18,2

On prévoit qu'en l'an 2001, le nombre de personnes âgées s'élèvera à 3,5 millions, soit 12 pour cent de la population. D'ici l'an 2031, il y aura environ 6,6 millions d'hommes et de femmes âgés, qui représenteront environ 20 pour cent de l'ensemble des Canadiens - deux fois plus que la proportion actuelle.[5]

Le vieillissement de la population canadienne est phénoménal. En 1901, une personne seulement sur vingt était âgée de 65 ans ou plus. À l'heure actuelle, une personne sur dix a plus de 65 ans. Et dans cinquante ans, un Canadien sur cinq sera une personne âgée.

Un taux de croissance rapide

Les Recensements complets ont lieu tous les dix ans, de sorte qu'il y a eu neuf grands recensements de la population canadienne depuis le début du siècle. Le Tableau 2 compare l'augmentation du nombre de personnes âgées à celle du nombre total de Canadiens.

TABLEAU 2

HAUSSE DU POURCENTAGE DE PERSONNES ÂGÉES ET DE L'ENSEMBLE DES CANADIENS, SELON LA DÉCENNIE, 1901 A 1981[4]

Période	Personnes âgées	Ensemble des Canadiens
1901 à 1911	23,6%	34,2%
1911 à 1921	25,3	21,9
1921 à 1931	37,1	18,1
1931 à 1941	33,3	10,9
1941 à 1951	41,5	21,8
1951 à 1961	28,1	30,2
1961 à 1971	25,4	18,3
1971 à 1981	35,3	12,9
1901 à 1981	770,6	353,2

De 1901 à 1981, la population canadienne est passée de 5,4 millions de personnes à 24 millions, soit une augmentation de 353 pour cent. Le nombre de personnes âgées a grimpé pendant la même période de 271 201 à 2 360 975, ce qui représente une hausse beaucoup plus marquée de 771 pour cent. Au cours des 80 dernières années, la croissance au sein de la population âgée a donc dépassé de plus de deux fois la croissance dans l'ensemble de la population.

Sauf pour les périodes de 1901 à 1911 et de 1951 à 1961, la croissance au sein de la population âgée dépasse dans toutes les décennies la croissance dans l'ensemble de la population. Au cours des années 1970, la proportion de personnes âgées a fait un bond de 35 pour cent - 600 000 personnes de plus; de 1971 à 1981, la proportion de Canadiens de tous les âges n'a augmenté que de 13 pour cent.

Depuis 20 ans, le rythme de croissance au sein de la population de 65 ans et plus s'accélère. De 1961 à 1966, le pourcentage de personnes âgées a augmenté de 10,7 pour cent. De 1966 à 1971, la hausse a été de 13,3 pour cent. L'augmentation au sein de la population âgée est encore plus rapide pendant les années 1970 - 14,8 pour cent de 1971 à 1976 et 17,9 pour cent de 1976 à 1981.

Dans l'ensemble de la population, c'est la situation contraire: la croissance ralentit depuis vingt ans - 9,7 pour cent de 1961 à 1966; 7,8 pour cent de 1966 à 1971; 6,6 pour cent de 1971 à 1976; et 5,9 pour cent de 1976 à 1981. La hausse de 18 pour cent chez les Canadiens âgés, de 1976 à 1981, est trois fois plus élevée que l'augmentation dans l'ensemble de la population.

Le vieillissement de la population âgée

Il n'y a pas que la société canadienne qui vieillisse: la population âgée vieillit elle aussi. De plus en plus de personnes âgées

dépassent de beaucoup l'âge de 65 ans - on constate même qu'un nombre croissant de personnes ont des enfants qui sont eux-mêmes des personnes âgées.

Le Recensement de 1981 révèle qu'il y avait 883 230 hommes et femmes de 75 ans et plus; leur nombre pourrait s'élever à un million et demi d'ici l'an 2001, et à 3 ou 4 millions d'ici l'an 2041. Leur proportion dans l'ensemble de la population âgée a aussi augmenté de façon constante: elle est passée de 31 pour cent en 1951 à 37 pour cent en 1981, et on croit qu'elle pourrait atteindre 50 à 55 pour cent d'ici l'an 2041.[6]

Le Tableau 3 répartit la population âgée en 5 groupes d'âges et compare leurs nombres en 1901 avec ceux qui sont fournis par le dernier recensement. Le nombre de Canadiens de 65 à 69 ans est presque sept fois plus élevé en 1981 qu'en 1901. Chaque groupe d'âges successif a connu une hausse proportionnellement plus importante au cours des 80 dernières années. Le nombre de personnes âgées de 70 à 74 ans s'est accru de plus de sept fois de 1901 à 1981; celui des personnes de 75 à 79 ans, de huit fois; celui des 80 à 84 ans, de neuf fois; et celui des personnes de 85 ans et plus, de treize fois!

TABLEAU 3

CROISSANCE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES, SELON LE GROUPE D'ÂGES, 1901 À 1981 [4]

Groupe d'âges	Nombre		Hausse du pourcentage
	1901	1981	
65 à 69 ans	106 470	844 330	693%
70 à 74 ans	76 870	633 415	724
75 à 79 ans	48 100	432 655	799
80 à 84 ans	25 984	256 790	888
85 ans et plus	13 777	193 785	1 307
Ensemble des personnes âgées	271 201	2 360 975	771

Les femmes

On s'étonne aussi de la croissance rapide du nombre de femmes âgées. En 1901, les femmes représentaient 48,8 pour cent des personnes de 65 ans et plus. Ce pourcentage est passé à 49,2 pour cent en 1951, à 51,5 pour cent en 1961, à 55,2 pour cent en 1971 et à 57,2 pour cent en 1981. En l'an 2001, les femmes représenteront six personnes âgées sur dix.[7]

TABLEAU 4

POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ÂGÉE, SELON L'ÂGE, 1901 À 2001 [7]

	Pourcentage de femmes	
	dans l'ensemble de la population âgée	de 75 ans et plus
1901	48,8%	49,3%
1911	49,1	50,1
1921	48,8	51,3
1931	48,9	50,8
1941	49,1	51,8
1951	49,2	51,8
1961	51,5	52,5
1971	55,2	58,0
1981	57,2	61,6
1991	59,3	63,6
2001	60,1	65,5

À l'heure actuelle, les femmes représentent 62 pour cent des Canadiens âgés de 75 ans et plus. En l'an 2001, elles représenteront deux tiers de la population très âgée.

La hausse du nombre de femmes âgées est très marquée. Alors que le nombre d'hommes âgés est passé de 138 913 en 1901 à 1 010 850 en 1981 - une hausse de 628 pour cent -, le nombre de femmes âgées a grimpé encore plus, de 132 288 à 1 350 125 - 921 pour cent, sur une période de 80 ans.

GRAPHIQUE B

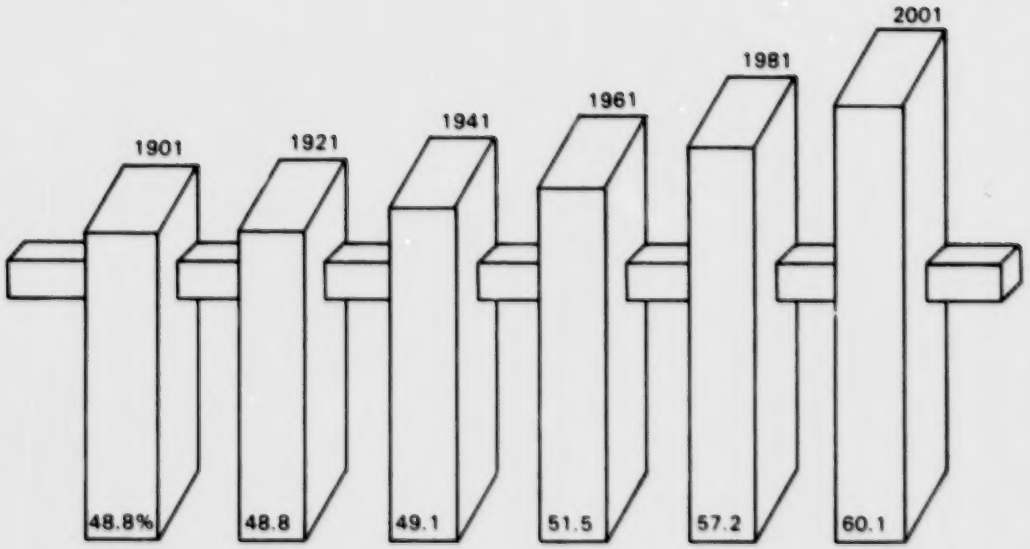

POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'ENSEMBLE
DE LA POPULATION ÂGÉE, 1901 À 2001

TABLEAU 5

CROISSANCE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES, SELON LE SEXE, 1901 À 1981 [4]

	Nombre		Hausse du pourcentage
	1901	1981	
Hommes âgés	138 913	1 010 850	628%
Femmes âgées	132 288	1 350 125	921
Ensemble des personnes âgées	271 201	2 360 975	771
Ensemble des Canadiens	5 372 315	24 343 180	353

La proportion de femmes a aussi augmenté dans chaque groupe d'âges au sein de la population âgée. Si on répartit les personnes de 65 ans et plus en 5 groupes d'âges - 65 à 69 ans, 70 à 74 ans, 75 à 79 ans, 80 à 84 ans, et 85 ans et plus - on constate que les femmes représentaient en 1901 moins de la moitié des gens de chaque groupe d'âges sauf le plus âgé, alors qu'elles représentaient plus de la moitié des personnes de tous les groupes d'âges en 1981. Et la proportion de femmes s'accroît à mesure que l'âge augmente - de 53,7 pour cent des personnes de 65 à 69 ans à plus de deux tiers des personnes de 85 ans et plus en 1981.

TABLEAU 6

POURCENTAGE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS LA POPULATION ÂGÉE, SELON LE GROUPE D'ÂGES, 1901 À 1981 [4]

Groupe d'âges	1901		1981	
	hommes	femmes	hommes	femmes
65 à 69 ans	51,6%	48,4%	46,3%	53,7%
70 à 74 ans	51,2	48,8	44,4	55,6
75 à 79 ans	51,4	48,6	41,7	58,3
80 à 84 ans	50,7	49,3	37,0	63,0
85 ans et plus	48,3	51,7	32,8	67,2
Ensemble des personnes âgées	51,2	48,8	42,8	57,2

Le rythme de croissance au sein de la population de femmes âgées s'accélère depuis quelques années. Le nombre de femmes de 65 ans et plus a grimpé de 17 pour cent de 1971 à 1976 et de 20 pour cent de 1976 à 1981. Le nombre d'hommes âgés a aussi augmenté, mais de façon moins importante - 12 pour cent de 1971 à 1976 et 15,5 pour cent de 1976 à 1981.

Au delà des données démographiques

Comment explique-t-on le vieillissement de la population canadienne, et plus particulièrement l'augmentation considérable du nombre de personnes dont l'âge est très avancé et du nombre de femmes âgées? Trois facteurs jouent un rôle important: les taux de natalité, l'immigration et l'espérance de vie.

Le taux de natalité, qui était de 31 naissances pour mille au début des années 1900, n'est plus à l'heure actuelle que d'environ 16 naissances pour mille. Les personnes qui sont âgées en ce moment sont nées pendant la période à taux de natalité élevé d'avant la fin de la Première Guerre mondiale.

Vu la chute du taux de natalité, la population n'est pas aussi nombreuse qu'elle l'aurait été si les taux de natalité élevés responsables de la population âgée actuelle étaient demeurés aux mêmes niveaux pendant toute la durée du siècle. Par conséquent, la proportion de personnes âgées dans l'ensemble de la population a augmenté.

De la même façon que le taux de natalité élevé au début du siècle explique en partie la hausse considérable du nombre de personnes âgées jusqu'à ce jour, l'augmentation des naissances à la fin des années quarante et pendant les années cinquante fera grimper le nombre de personnes âgées pendant les trois premières décennies du prochain siècle. Les enfants nés au moment du "boom des naissances" deviendront des personnes âgées et représenteront un Canadien sur cinq d'ici l'an 2031.

Au début du siècle, l'immigration a largement contribué à la croissance de la population canadienne. Plus de 4 millions de personnes ont immigré au pays de 1901 à 1931; plus de 80 pour cent de l'augmentation de la population leur est attribuable.[8] La plupart de ces immigrants étaient dans la vingtaine ou la jeune trentaine en arrivant au pays; certains sont décédés, mais la plupart vivent encore et ont plus de 65 ans maintenant. De plus, de 1931 à 1948, plus de femmes que d'hommes ont immigré, ce qui aide à expliquer la prépondérance de plus en plus marquée de femmes dans la population âgée.[9]

L'amélioration de l'espérance de vie constitue le troisième et principal facteur responsable de la hausse passée et future du nombre de personnes âgées. Divers facteurs - de meilleures conditions de vie (notamment la nutrition, le logement et l'hygiène), l'immunisation contre les maladies infectieuses et les antibiotiques pour traiter ces maladies qui représentaient la principale cause de décès, et l'accès aux soins de santé - ont fait baisser le taux de mortalité à la naissance et à un âge plus avancé, améliorant sensiblement par le fait même les chances de vivre jusqu'à un âge avancé. En 1931, un bébé de sexe masculin pouvait espérer vivre en moyenne jusqu'à l'âge de 60 ans, et un bébé de sexe féminin, jusqu'à 62 ans. En 1976, l'espérance de vie à la naissance était passée à 70,2 ans pour les hommes et à 77,5 ans pour les femmes.[10] On prévoit qu'au tournant du siècle, les hommes auront une durée de vie moyenne d'environ 72 ans, et les femmes, de 81 ans.[11]

Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, ce qui explique qu'il y ait plus de femmes âgées que d'hommes âgés et que la proportion de femmes âgées grimpe à mesure que l'âge augmente. L'espérance de vie des femmes s'est améliorée plus que celle des hommes; de 1931 à 1976, la durée de vie moyenne des femmes a gagné 15,4 années, contre 10,2 années chez les hommes. Par conséquent, l'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes est passé de 2,1 ans en 1931 à 7,3 ans en 1976.

TABLEAU 7

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE, À 65 ET À 75 ANS, SELON LE SEXE, 1931 À 1976 [10]

	Ans		
À la naissance	femmes	hommes	différence
1931	62,1	60,0	2,1
1941	66,3	63,0	3,3
1951	70,8	66,3	4,5
1961	74,2	68,4	5,8
1971	76,4	69,3	7,1
1976	77,5	70,2	7,3
hausse 1931-1976	15,4	10,2	5,2
À 65 ans			
1931	13,7	13,0	0,7
1941	14,1	12,8	1,3
1951	15,0	13,3	1,7
1961	16,1	13,5	2,6
1971	17,5	13,7	3,8
1976	18,0	14,0	4,0
hausse 1931-1976	4,3	1,0	3,3
À 75 ans			
1931	8,0	7,6	0,4
1941	8,2	7,5	0,7
1951	8,7	7,9	0,8
1961	9,5	8,2	1,3
1971	10,6	8,5	2,1
1976	11,0	8,6	2,4
hausse 1931-1976	3,0	1,0	2,0

Le Tableau 7 indique l'espérance de vie à 65 et à 75 ans, ainsi qu'à la naissance. Les femmes qui atteignent l'âge de 65 ans vivent en moyenne encore 18 années - plus de quatre ans de plus qu'en 1931. Par contre, les hommes qui parviennent à l'âge de 65 ans peuvent s'attendre à vivre encore 14 ans - 4 années de moins que les femmes et un an seulement de plus qu'en 1931. On note la même différence entre les sexes lorsqu'on examine l'espérance de vie à 75 ans; les femmes de 75 ans vivent en moyenne 11 années encore (3 ans de plus qu'en 1931), tandis que les hommes qui atteignent l'âge de 75 ans vivent en moyenne 8,6 années de plus, soit une année seulement de plus qu'en 1931.

Il est difficile de prévoir si cet écart entre les hommes et les femmes continuera à s'élargir. Il se pourrait que deux éléments opposés - l'un social, l'autre biologique - entrent en ligne de compte. Des études effectuées par exemple au Danemark et dans les Pays-Bas, où le processus de vieillissement de la population est plus avancé qu'au Canada, portent à croire que le taux de mortalité chez les femmes âgées augmente et se rapproche de celui des hommes. De plus en plus de femmes entrent sur le marché du travail rémunéré et s'exposent au stress professionnel (auquel s'ajoutent, souvent, leurs responsabilités à titre de mères et de ménagères) et aux mauvaises habitudes - le tabac, l'alcool, le manque d'exercice - associées à la plus courte durée de vie des hommes. Par ailleurs, il est aussi possible que les hommes n'aient tout simplement pas la même résistance physiologique que les femmes, qui jouissent d'une constitution plus forte et plus apte à lutter contre la maladie et la détérioration physique.[12]

De toute manière, dans un avenir assez rapproché, les femmes formeront une proportion croissante de la population canadienne âgée, et plus particulièrement de la population très âgée. D'ici l'an 2001, il y aura plus d'un million de femmes de 75 ans et plus, et elles seront deux fois plus nombreuses que les hommes du même groupe d'âges.

État civil

Il y a une autre importante différence entre les hommes et les femmes âgés qui, comme on le verra plus loin, tient dans une large mesure à leurs situations économiques inégales: la plupart des hommes sont mariés, alors que la plupart des femmes sont seules. Le Tableau 8 compare leur état civil.[13] La catégorie "personnes seules" indique le total des catégories veufs/veuves, personnes divorcées et personnes jamais mariées.

TABLEAU 8

ÉTAT CIVIL DES PERSONNES ÂGÉES, SELON LE SEXE, 1981 [13]

	Hommes		Femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Jamais mariés	85 925	8,5%	128 505	9,5%
Veufs/veuves	142 820	14,1	662 210	49,0
Personnes divorcées	18 120	1,8	20 705	1,5
Personnes seules*	246 865	24,4	811 420	60,1
Personnes mariées	763 995	75,6	538 715	39,9
Total	1 010 860	100,0	1 530 135	100,0

* Le total des personnes jamais mariées, veufs/veuves et divorcées.

Six femmes âgées sur dix sont seules, alors que trois hommes âgés sur quatre sont mariés. Les pourcentages de personnes jamais mariées et divorcées sont semblables chez les deux sexes. Mais le pourcentage de veuves (49 pour cent de l'ensemble des femmes âgées) dépasse de beaucoup le pourcentage de veufs (14 pour cent). Cet écart important entre les deux sexes n'est pas difficile à comprendre.

La plupart des hommes et des femmes âgés sont mariés lorsqu'ils arrivent à l'âge de la vieillesse. Mais la plupart des femmes mariées deviennent veuves parce qu'elles ont tendance à épouser des hommes plus

âgés qu'elles et à vivre plus longtemps que leur mari. Les veuves âgées n'ont que de minces chances de se remarier (chances qui diminuent à mesure qu'elles vieillissent), en partie parce qu'il y a peu d'hommes âgés disponibles; la plupart des hommes âgés sont déjà mariés et on compte de toute manière moins d'hommes âgés que de femmes âgées. De plus, les veufs ont plus de chances que les veuves de se remarier.

Le Tableau 9 compare l'état civil des hommes et des femmes âgés de divers groupes d'âges. Même chez les femmes de 65 à 69 ans, trois femmes sur dix sont veuves; 44 pour cent de celles qui sont âgées de 70 à 74 ans sont veuves, et le pourcentage grimpe de façon constante jusqu'à 85 pour cent chez les femmes de 90 ans et plus. Par contre, le pourcentage de veufs âgés n'est que de 6,7 pour cent chez les hommes de 65 à 69 ans, et n'atteint que 55,5 pour cent chez les hommes de 90 ans et plus. Le pourcentage de femmes âgées qui sont mariées baisse sensiblement à mesure que l'âge augmente; chez les hommes, la chute est beaucoup moins accentuée. Même chez les hommes de 85 à 89 ans, la moitié d'entre eux sont encore mariés, comparativement à 10 pour cent seulement des femmes du même groupe d'âges.

TABLEAU 9

ÉTAT CIVIL DES PERSONNES ÂGÉES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1981 [13]

roupe d'âges	Jamais mariés		Veufs/veuves		Personnes divorcées		Personnes seules*		Personnes mariées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
à 69 ans	8,0%	8,5%	6,7%	31,5%	2,3%	2,4%	17,0%	42,4%	83,0%	57,6%
à 74 ans	8,4	9,6	10,8	44,1	1,8	1,7	21,1	55,4	78,9	44,6
à 79 ans	9,3	10,3	17,3	57,5	1,4	1,1	28,0	68,8	72,0	31,2
à 84 ans	9,2	10,3	27,7	70,2	1,1	0,6	37,9	81,1	62,1	18,9
à 89 ans	8,6	10,2	40,5	79,0	0,7	0,4	49,8	89,6	50,2	10,4
ans et plus	9,1	10,4	55,5	84,7	0,5	0,2	65,0	95,3	35,0	4,7

* Les "personnes seules" représentent l'ensemble des personnes jamais mariées, veufs/veuves et divorcées.

Modalités d'habitation

Le Tableau 10 indique les modalités d'habitation des hommes et des femmes âgés. La catégorie "dans leur propre famille" comprend les personnes de 65 ans et plus qui sont chefs de famille, conjoints ou les enfants de parents très âgés. L'autre catégorie, "non dans leur propre famille", comprend quatre modalités d'habitation: personnes qui vivent seules (le seul résident d'un logement privé distinct); personnes qui vivent avec des membres de la famille autres qu'un conjoint ou un parent (par exemple, un oncle ou une tante âgé(e) habitant avec un neveu ou une nièce); personnes qui vivent avec des gens avec lesquels elles n'ont pas de lien de parenté (par exemple, deux personnes âgées partageant une maison ou un appartement); personnes qui vivent dans un logement collectif (par exemple, un foyer pour personnes âgées ou un hôpital pour malades chroniques).[14]

TABLEAU 10

MODALITÉS D'HABITATION DES PERSONNES ÂGÉES, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, 1981 [14]

	Ensemble des personnes âgées		65 à 74 ans		75 ans et plus	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Dans leur propre famille	71,7%	41,6%	78,2%	53,1%	59,0%	24,5%
Non dans leur propre famille	28,3	58,4	21,8	46,9	41,0	75,5
vivant seules	13,0	32,2	11,3	29,8	16,2	35,7
avec des parents	5,6	12,8	4,3	10,3	8,3	16,5
avec des étrangers	2,6	2,5	2,4	2,5	2,9	2,5
dans des logements collectifs*	6,6	10,4	3,3	3,7	13,1	20,2
autre	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* c.-à-d. hôpital, foyer pour personnes âgées, hôtel ou maison de chambre

GRAPHIQUE C

MODALITÉS D'HABITATION DES PERSONNES AGÉES SELON LE SEXE ET L'ÂGE, 1981

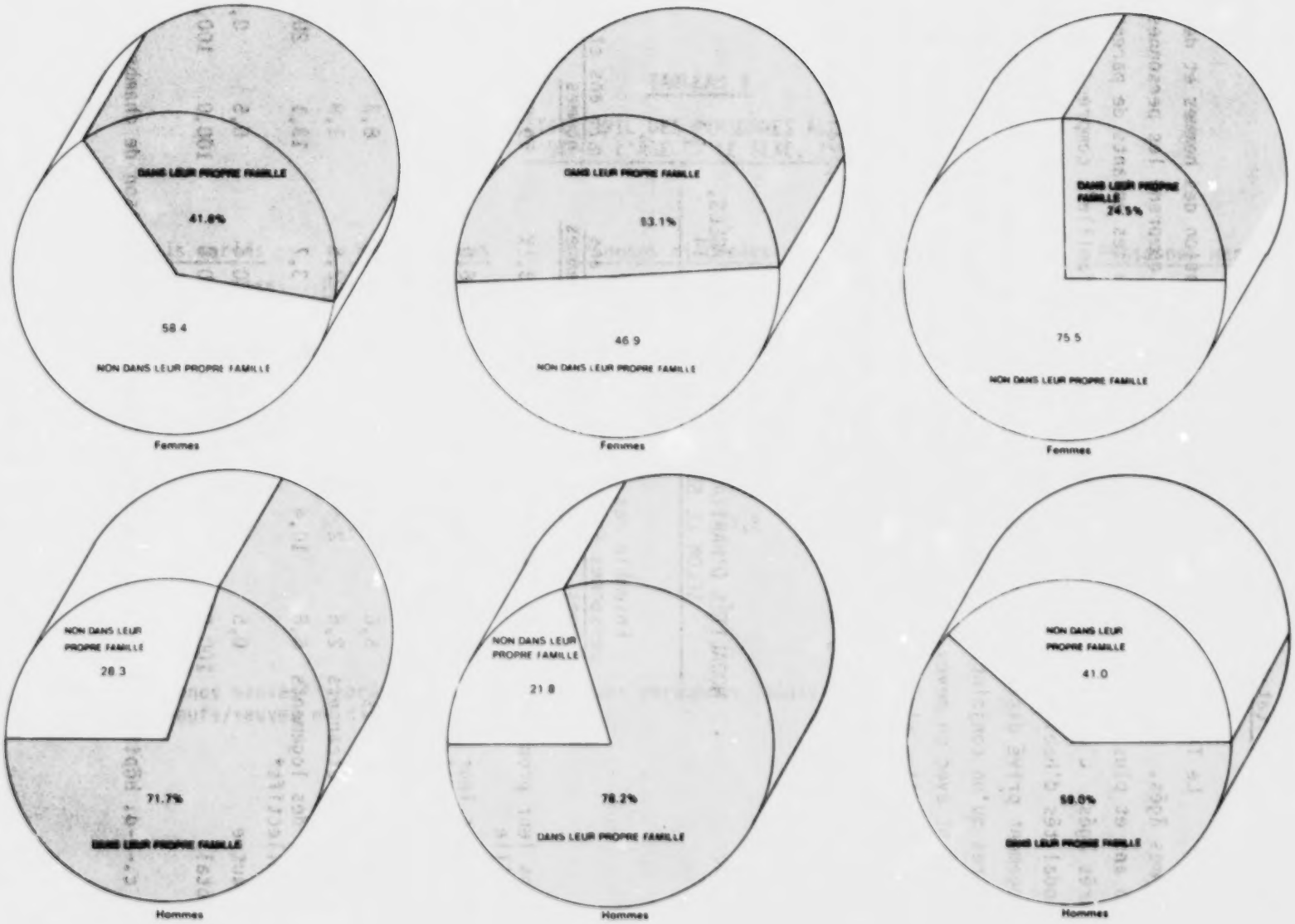

ensemble des personnes âgées

65 à 74 ans

75 ans et plus

Les modalités d'habitation des hommes âgés diffèrent sensiblement de celles des femmes, encore une fois parce que les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes. La plupart des hommes âgés (72 pour cent) vivent dans leur propre famille, alors que ce n'est pas le cas de la majorité des femmes âgées (58 pour cent). Un pourcentage assez élevé (32 pour cent) de femmes âgées vivent seules, et 13 pour cent des femmes âgées habitent avec des parents. Plus de femmes âgées que d'hommes âgés vivent dans des logements collectifs (10,4 pour cent contre 6,6 pour cent).

L'âge influe aussi sur les modalités d'habitation des Canadiens âgés. Les hommes et les femmes âgés de 75 ans et plus ont moins de chances que les personnes de 65 à 74 ans de vivre au sein de leurs propres familles. Un pourcentage plus élevé de personnes de plus de 75 ans vivent seules, avec des parents ou dans des foyers pour personnes âgées et d'autres types de logements collectifs.

Ces différences étonnent peu. Les personnes très âgées risquent davantage d'être veufs/veuves et donc d'aller habiter chez des parents, de vivre en établissement, ou de vivre seules. Et plus elles vieillissent, plus elles risquent d'être malades ou de devenir infirmes, comme l'indique le pourcentage élevé (20 pour cent) de femmes de 75 ans et plus qui vivent dans des logements collectifs (surtout des hôpitaux et des maisons de repos).

Le nombre croissant de personnes âgées au Canada qui vivent seules - des femmes dans la plupart des cas - a d'importantes répercussions économiques et sociales. Sur une période de vingt ans seulement, la proportion de Canadiens de 65 ans et plus qui habitent seuls a doublé, passant de 12 pour cent en 1961 à 24 pour cent en 1981. Le nombre et le pourcentage de femmes âgées vivant seules augmentent rapidement. Le dernier recensement révèle que 434 640 femmes - 32 pour cent de l'ensemble des femmes âgées - vivaient seules, comparativement à 131 070 hommes représentant 13 pour cent des hommes âgés.

On prévoit que le nombre de personnes âgées vivant seules continuera de grimper pendant un temps encore. La population âgée augmentera jusqu'à ce qu'on ait bien entamé le prochain siècle, et un nombre croissant de veufs et veuves, et de personnes divorcées ou jamais mariées préfèrent vivre seuls plutôt qu'avec des parents ou amis ou en établissement. De plus, la proportion de femmes âgées vivant seules continuera de croître plus rapidement que celle des hommes.

L'amélioration du revenu, des subventions et des services disponibles (dont il sera question un peu plus loin) ont permis à un nombre croissant de personnes de 65 ans et plus de vivre seules. La tradition suivant laquelle les Canadiens âgés vivent avec leurs enfants adultes ou d'autres parents fait maintenant figure d'exception plutôt que de règle. Aujourd'hui, les familles ont en moyenne moins d'enfants que par le passé, de sorte qu'à l'avenir, le phénomène des nombres plus élevés de personnes âgées et des nombres relativement moins élevés d'enfants adultes renforcera la tendance chez les personnes âgées à vivre seules.[15]

Les personnes âgées, selon la province et le territoire

Le Tableau 11 fournit trois types de renseignements sur les personnes âgées selon la province ou le territoire de résidence. La première colonne indique le nombre de personnes de 65 ans et plus dans chaque province. Dans la deuxième colonne, on présente la dimension relative de la population âgée dans chaque province (c.à-d. le nombre de personnes âgées exprimé comme pourcentage de la population globale de chaque province). La dernière colonne indique la proportion de la population âgée canadienne résidant dans chaque province (c.-à-d. le nombre de résidents âgés dans chaque province exprimé comme pourcentage de l'ensemble des Canadiens âgés).

TABLEAU 11

LES CANADIENS ÂGÉS, SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1981 [13]

	Nombre	Comme pourcentage de la population totale	Comme pourcentage de l'ensemble des personnes âgées
Terre-Neuve	43 780	7,7%	1,9%
Île-du-Prince-Édouard	14 895	12,2	0,6
Nouvelle-Écosse	92 555	10,9	3,9
Nouveau-Brunswick	70 555	10,1	3,0
Québec	569 380	8,8	24,1
Ontario	868 190	10,1	36,8
Manitoba	121 820	11,9	5,2
Saskatchewan	116 170	12,0	4,9
Alberta	163 395	7,3	6,9
Colombie-Britannique	298 175	10,9	12,6
Yukon	735	3,2	*
Territoires du Nord-Ouest	1 320	2,9	*
CANADA	2 360 975	9,7	100,0

* Moins d'un dizième d'un pour cent.

L'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et la Saskatchewan sont les provinces où on trouve les plus importantes proportions de résidents âgés (12 pour cent de la population), alors que l'Alberta, qui n'en compte que 7,3 pour cent, est celle où la proportion de personnes âgées est la plus faible. Les populations âgées de Terre-Neuve et du Québec sont aussi inférieures à la moyenne nationale. Les personnes âgées représentent un très faible pourcentage de la population des territoires du Nord-Ouest (2,9 pour cent) et du Yukon (3,2 pour cent).

Comme c'est le cas de la population en général, la plupart des Canadians âgés (73,5 pour cent) habitent en Ontario, au Québec ou en Colombie-Britannique. Les 868 190 personnes âgées résidant en Ontario représentent plus d'un tiers des personnes âgées du Canada.

Perspective internationale

Malgré la croissance rapide de la population âgée au Canada, la plupart des autres pays industrialisés ont une population âgée encore plus importante. Le Tableau 12 indique le pourcentage de personnes de 65 ans et plus aux États-Unis, au Japon et dans les principaux pays européens.[16]

TABLEAU 12

POURCENTAGE DE PERSONNES ÂGÉES DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, SELON LE PAYS, 1981 OU ANNÉE LA PLUS RAPPROCHÉE[16]

Japon	8,8%
Canada	9,7
États-Unis	11,4
Pays-Bas	11,5
France	13,5
Italie	13,5
Danemark	14,4
Norvège	14,8
Royaume-Uni	15,0
Allemagne-de-l'Ouest	15,5
Suède	16,3

De tous les pays énumérés, seul le Japon compte une population âgée moins importante que celle du Canada. Toutefois, au début du prochain siècle, le pourcentage de personnes âgées au Canada atteindra environ 12 pour cent de l'ensemble de la population, ce qui se rapproche du pourcentage estimatif dans les pays industrialisés, c.-à-d. 12,8 pour cent. Il est à noter que dans trois provinces - la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard - les

personnes âgées représentent déjà 12 pour cent de la population, soit un pourcentage se rapprochant plus de la proportion dans les pays européens que de celle qui s'applique à l'ensemble du Canada, c.-à-d. 9,7 pour cent.

Le poids de la dépendance

Il n'y a pas que le nombre de personnes âgées au Canada qui augmente: les personnes âgées représentent aussi un pourcentage croissant de la population totale. Ce pourcentage a doublé de 1901 à 1983, passant de 5 pour cent à environ 10 pour cent, et doublera encore d'ici l'an 2031 pour atteindre 20 pour cent.

Certains observateurs ont tiré des conclusions pessimistes des tendances démographiques, craignant que le seul nombre de personnes âgées entraîne éventuellement l'effondrement du système de revenus de retraite, des soins de santé, des services sociaux et d'autres sources de soutien. Ils entrevoient un avenir sombre, où les retraités canadiens épuiseront toujours davantage les ressources de la société et feront porter un fardeau trop lourd à la population active.

Ce sombre scénario comporte des éléments de vérité, mais il est exagéré et incomplet. Une étude plus approfondie des données statistiques révèle que le vieillissement de la population canadienne n'est ni aussi abrupt ni aussi définitif que certains alarmistes voudraient nous le faire croire.

La population âgée s'accroîtra de façon constante jusqu'en 2031. Mais par la suite, le nombre de personnes âgées diminuera, ainsi que leur pourcentage dans l'ensemble de la population. Comme l'indique le Tableau 1, le nombre de personnes âgées atteindra un sommet de 6,6 millions en 2031, pour diminuer graduellement à 6,5 millions en 2041 et à moins de 6,4 millions en l'an 2051. Leur pourcentage dans l'ensemble de la population

GRAPHIQUE D

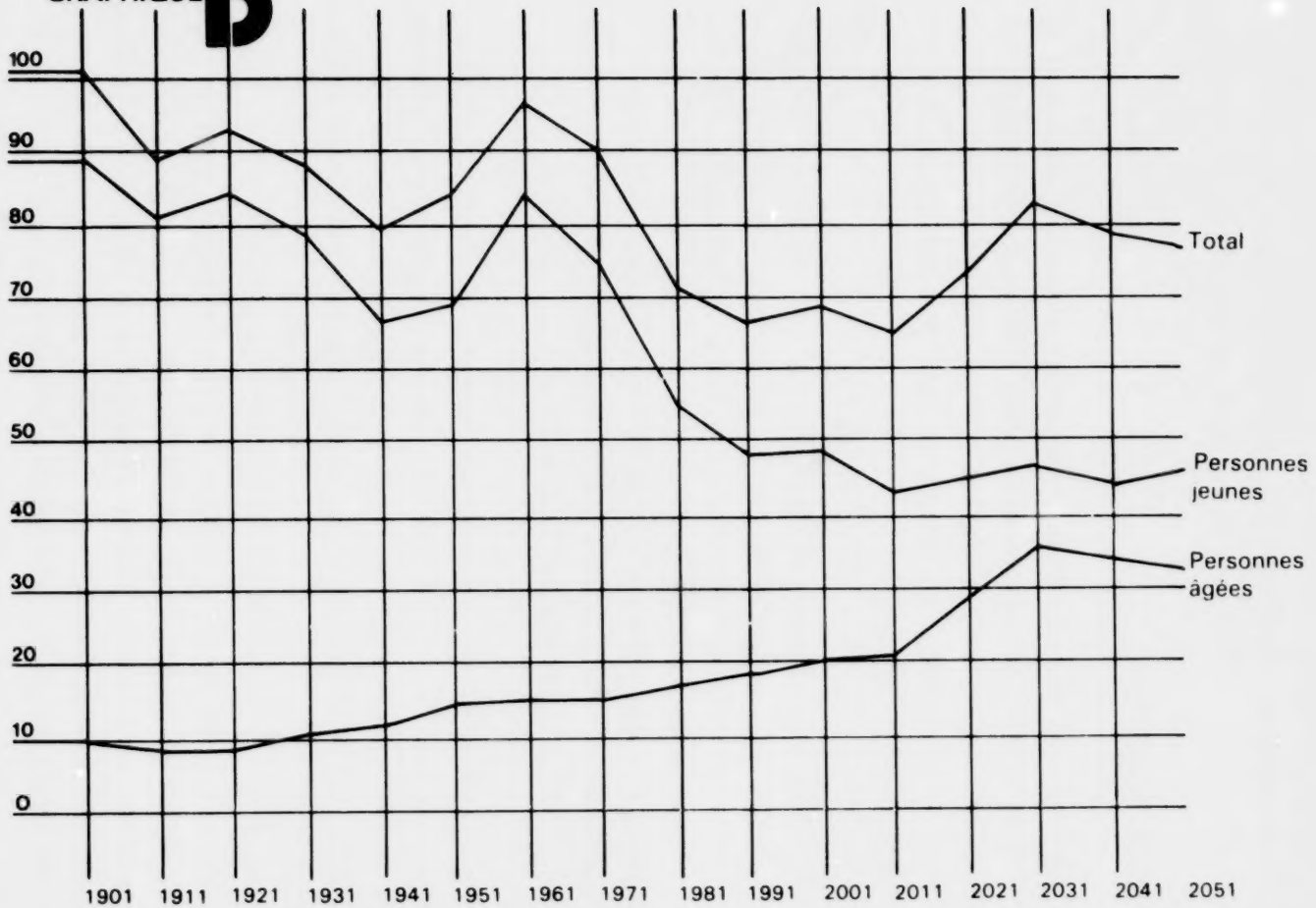

RATIOS DE DÉPENDANCE – PERSONNES ÂGÉES, JEUNES ET TOTAL, 1901 À 1981

baissera de 19,6 pour cent en 2031 à 18,9 pour cent en 2041 et probablement à 18,2 pour cent en 2051.

Il se produira une baisse du nombre de personnes âgées après l'année 2031, à mesure que la génération du boom des naisances qui a fait grossir leurs rangs commencera à disparaître. Cette génération ne se reproduisant pas au même rythme que celui de ses parents, on compte aujourd'hui comparativement moins d'enfants que par le passé. À l'heure actuelle, on ferme des écoles parce qu'il n'y a pas suffisamment d'enfants pour les remplir; vers le milieu du prochain siècle, il se pourrait bien qu'on ne puisse plus remplir les foyers pour personnes âgées construits à l'intention de la population âgée issue de la période du boom des naissances.

L'argument relatif à la dépendance relève du fait que la population âgée croît plus rapidement que la population en âge de travailler. La hausse du "ratio de dépendance de la population âgée" - le nombre de personnes âgées par rapport au nombre de personnes en âge de travailler - est souvent présentée comme preuve du fardeau de plus en plus lourd que représentent les personnes âgées pour la société.

Le graphique D illustre trois rapports de dépendance, commençant au début du siècle actuel et finissant au milieu du prochain siècle.[17] La ligne du bas indique le nombre de Canadiens de 65 ans et plus par rapport à celui des Canadiens en âge de travailler (20 à 64 ans). La ligne du milieu établit le "ratio de dépendance des jeunes" - le nombre de Canadiens de 19 ans et moins exprimé comme pourcentage du groupe des 20 à 64 ans. La ligne du haut représente le "ratio de dépendance total" - le nombre de personnes jeunes et âgées exprimé comme pourcentage de la population en âge de travailler.

Le ratio de dépendance des personnes âgées s'est accru avec les années. En 1901, le rapport était de 10,1, ce qui signifie qu'il y avait 10 personnes âgées pour 100 personnes en âge de travailler. La proportion

a baissé légèrement à 8,8 en 1911, mais augmente graduellement depuis. Aujourd'hui, il y a 17 Canadiens âgés pour 100 Canadiens de 20 à 64 ans, et on croit que la proportion s'élèvera à 32,5 vers le milieu du prochain siècle. Il est évident que dans une génération, la proportion de personnes âgées par rapport à celle de la population active aura sensiblement augmenté.

La courbe de dépendance des personnes âgées fournit deux autres renseignements d'une grande importance. La proportion de personnes âgées par rapport à celle de la population en âge de travailler continuera d'augmenter graduellement pendant les trente prochaines années, puis grimpera rapidement de 2011 à 2031. Mais le ratio de dépendance des personnes âgées diminuera après l'an 2031, à mesure que le nombre de personnes âgées baissera suite à la disparition de la génération du boom des naissances.

La ligne du milieu du Graphique D illustre le ratio de dépendance des jeunes au fil des ans. Au début du présent siècle, on comptait 89 jeunes pour 100 personnes de 20 à 64 ans. La courbe monte et descend jusqu'en 1941, puis grimpe à 82,7 en 1961 suite au boom des naissances. Le ratio de dépendance des jeunes a considérablement diminué depuis 1961. À l'heure actuelle, on compte 55 Canadiens de moins de 20 ans pour 100 Canadiens en âge de travailler. La proportion continuera de baisser jusqu'à 44 pour cent environ en 2011 et se maintiendra a peu près à ce niveau jusqu'en 2051.

La ligne du haut du Graphique D indique la proportion de personnes jeunes et âgées par rapport à celle de la population en âge de travailler. La proportion était élevée en 1901 (99,3) et en 1961 (97,8) - il y avait alors presque autant de Canadiens jeunes et âgés que de personnes de 20 à 64 ans. La baisse du ratio de dépendance des jeunes depuis 1961 est plus prononcée que la hausse du ratio de dépendance des personnes âgées, de sorte que le ratio de dépendance total a sensiblement

diminué depuis 1961 et continuera à baisser jusqu'en 2011. Il grimpera alors d'une façon marquée jusqu'en 2031, surtout à cause de la proportion croissante de personnes âgées par rapport à celle de la population en âge de travailler, et diminuera graduellement après l'année 2031 suivant la baisse du nombre de personnes âgées.

Les ratios de dépendance présentés dans le Graphique D fournissent des détails précieux sur le vieillissement de la population. Il reste encore à peu près trente ans avant que la proportion de personnes âgées par rapport à celle des personnes en âge de travailler commence sa montée rapide - des années précieuses pendant lesquelles nous pouvons et devons améliorer le régime de pensions et nous préparer à faire face à la demande accrue de logements, de soins de santé, de services sociaux et d'autres biens et services à l'intention des personnes âgées. On vivra une période critique de l'an 2011 à l'an 2031, mais la situation commencera à s'améliorer par la suite.

Toutefois, bien qu'elle nous soit favorable, la baisse du ratio de dépendance total - la proportion de personnes jeunes et âgées par rapport à la population en âge de travailler - ne doit pas nous porter à la suffisance. On dépense pour les personnes âgées environ trois fois plus sur une base individuelle que pour les jeunes, en grande partie parce que les 65 ans et plus bénéficient d'une plus grande portion des budgets pour la sécurité de revenu et les soins de santé. Les dépenses relatives aux personnes âgées, toujours sur une base individuelle, augmenteront encore suite aux pressions accrues sur le système de soins de santé et aux améliorations prévues dans les programmes et les services gouvernementaux.

Par conséquent, la baisse de la proportion de jeunes ne compensera que partiellement les coûts croissants associés au vieillissement de la population - et pour seulement trente années encore.[18] De 2011 à 2031, le ratio de dépendance des personnes âgées et le ratio de dépendance total grimperont rapidement, ce qui présentera un défi de taille mais non insurmontable à la société canadienne.

L'ÉTENDUE DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Un nombre étonamment élevé de Canadiens âgés sont pauvres. Selon des chiffres conservateurs, il y avait en 1981 604 000 Canadiens âgés - 415 000 femmes et 189 000 hommes - en deçà du seuil de la pauvreté.[19] Un Canadien âgé sur quatre doit se contenter de faibles revenus.

Le présent chapitre analyse les données statistiques sur les faibles revenus sous trois aspects. Dans la première partie, on examine le risque de pauvreté des familles dont le chef est âgé et des personnes seules de 65 ans et plus selon le sexe, l'âge et la province de résidence. La deuxième partie met l'accent sur les personnes âgées pauvres et les compare à l'ensemble de la population âgée. Enfin, on présente dans la dernière partie les tendances à court et à long terme en matière de pauvreté chez les personnes âgées.

La conclusion qu'il faut tirer de toutes ces données est la suivante: chez les personnes âgées, la pauvreté est en grande partie un problème féminin, et le devient de plus en plus chaque année.

Le risque de pauvreté

En 1982, environ 98 000 familles âgées - 11,7 pour cent de l'ensemble des familles dirigées par une personne de 65 ans ou plus - avaient des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté. Chez les personnes âgées seules, le risque de pauvreté était beaucoup plus grand: 57,7 pour cent d'entre elles ou 422 000 personnes étaient pauvres.[20] Les personnes âgées seules risquent cinq fois plus que celles qui font partie d'une famille d'être pauvres.

Les Canadiens âgés ont traditionnellement fait face à un plus grand risque de pauvreté que les personnes de moins de 65 ans. En 1982, pour la première fois depuis qu'on compile des données statistiques sur les faibles revenus, le taux de pauvreté chez les familles dont le chef est

âgé (11,7 pour cent) était inférieur au taux chez les familles dont le chef a moins de 65 ans (14,2 pour cent). Toutefois, les personnes âgées seules continuent de risquer beaucoup plus que les personnes seules de moins de 65 ans de vivre sous le seuil de la pauvreté; 57,7 pour cent des personnes seules de 65 ans et plus étaient pauvres en 1982, contre seulement 30,9 pour cent des Canadiens seuls de moins de 65 ans.

TABLEAU 13

FAMILLES ET PERSONNES SEULES À FAIBLE REVENU, SELON L'ÂGE ET LE SEXE DU CHEF, PREMIÈRES ESTIMATIONS, 1982 [20]

	Personnes âgées		Personnes non âgées	
	Taux de pauvreté	Nombre	Taux de pauvreté	Nombre
Familles				
femme chef de famille	24,6%	21 000	48,2%	307 000
homme chef de famille	10,2	77 000	9,9	507 000
total	11,7	98 000	14,2	814 000
Personnes seules				
femmes	60,4	337 000	32,2	297 000
hommes	48,9	85 000	29,7	300 000
total	57,7	422 000	30,9	597 000

les femmes

La pauvreté est plus répandue chez les femmes que chez les hommes âgés. En 1982, un quart des familles dirigées par une femme de plus de 65 ans avaient de faibles revenus, comparativement à un dizième seulement de celles que dirigeaient des hommes âgés.

Le nombre de femmes âgées seules - des veuves pour la plupart - est plus de trois fois plus élevé que le nombre d'hommes seuls du même

groupe d'âges. Elles font aussi face à un plus grand risque de pauvreté. En 1982, environ 60,4 pour cent des femmes âgées seules étaient pauvres, comparativement à 48,9 pour cent des hommes seuls de 65 ans et plus.

les personnes très âgées

Chez les Canadiens âgés qui vivent seuls, le risque de pauvreté croît avec l'âge. Si le risque de pauvreté est grand chez les hommes et les femmes de 65 à 69 ans qui vivent seuls - 50,2 pour cent d'entre eux étaient pauvres en 1981 - il est encore plus grand chez les personnes de 70 ans et plus - 61,6 pour cent, soit le taux de pauvreté le plus élevé de tous les groupes d'âges en 1981. La grande majorité des personnes seules âgées qui se situent en deçà du seuil de la pauvreté - presque huit personnes sur dix - ont plus de 70 ans.

TABLEAU 14

TAUX DE PAUVRETÉ, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE DU CHEF, 1981 [21]

Familles	65 à 69 ans	70 ans et plus	Toutes les personnes âgées
femme chef de famille	27,1%	23,5%	24,7%
homme chef de famille	14,3	11,9	12,9
total	15,6	13,6	14,5
Personnes seules			
femmes	53,9	64,9	62,2
hommes	40,5	51,4	48,4
total	50,2	61,6	58,6

Dans le cas des femmes âgées, les risques sont très grands: soixante-cinq pour cent des femmes seules de 70 ans et plus étaient pauvres en 1981.[21]

Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par une personne de 70 ans ou plus est un peu moins élevé que chez les familles dirigées par

une personne de 65 à 69 ans. Mais dans les deux groupes, les familles dirigées par une femme risquent presque deux fois plus d'être pauvres que les familles dirigées par un homme.

selon la province

Le risque de pauvreté des Canadiens âgés varie aussi selon le lieu de résidence. En 1981, les taux de pauvreté chez les familles âgées des provinces atlantiques et du Québec étaient supérieurs à la moyenne nationale de 14,5 pour cent. Les familles âgées du Québec avaient le taux de pauvreté le plus élevé au pays - plus de deux familles sur dix étaient pauvres selon le dernier recensement; elles sont suivies de celles de Terre-Neuve - 17,7 pour cent. En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, une famille âgée seulement sur dix avait de faibles revenus. Le Tableau 15 donne un aperçu de la situation.[22]

TABLEAU 15

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES FAMILLES ET LES PERSONNES SEULES ÂGÉES ET NON ÂGÉES, SELON LA PROVINCE, 1981 [21]

	Familles		Personnes seules	
	Âgées	Non âgées	Âgées	Non âgées
Terre-Neuve	17,7%	17,3%	*	30,2%
Île-du-Prince-Édouard	*	16,4	*	32,8
Nouvelle-Écosse	17,6	15,0	54,1%	35,9
Nouveau-Brunswick	15,7	17,9	58,6	36,7
Québec	22,2	13,8	70,6	39,1
Ontario	10,6	9,9	52,2	26,3
Manitoba	13,8	14,7	57,3	28,6
Saskatchewan	13,6	15,2	57,2	27,3
Alberta	10,5	8,1	51,9	20,6
Colombie-Britannique	10,1	9,2	56,2	26,7
CANADA	14,5	11,6	58,6	29,4

* Échantillon trop petit pour en tirer des données

Le taux de pauvreté national chez les personnes seules de 65 ans et plus était élevé en 1981 - cinquante-neuf pour cent d'entre elles étaient en deçà du seuil de faible revenu. Soixante-et-onze pour cent des personnes âgées seules du Québec étaient pauvres, ce qui s'avère être le pourcentage le plus élevé au pays. Même en Alberta, qui jouit du pourcentage le plus faible, plus de la moitié des personnes seules âgées avaient de faibles revenus en 1981.

Le Tableau 15 compare les taux de faibles revenus des familles et des personnes seules âgées et non âgées dans chaque province. (On ne dispose pas de données estimatives pour les unités familiales à l'Île-du-Prince-Édouard, et pour les personnes seules à Terre-Neuve, vu la dimension trop petite de l'échantillon.)

Dans la plupart des provinces et de façon générale au pays, les familles âgées couraient un plus grand risque de pauvreté que les familles dont le chef avait moins de 65 ans en 1981. Les provinces qui font exception à la règle sont le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan: les familles non âgées y couraient un plus grand risque de pauvreté que les familles dont le chef est âgé.

À l'échelle nationale, les personnes âgées seules font face à un risque de pauvreté deux fois plus grand que celui des personnes seules non âgées. Il en est de même dans chacune des provinces pour lesquelles on dispose de données, quoique l'écart entre le taux de pauvreté des personnes âgées et celui des personnes non âgées soit plus marqué dans certaines provinces que dans d'autres. C'est en Alberta que la différence est la plus grande: les personnes seules âgées étaient deux fois et demie plus susceptibles que les personnes seules de moins de 65 ans de vivre dans la pauvreté.

Comme on l'a déjà signalé, les données préliminaires de 1982 révèlent que le taux de pauvreté national est plus faible chez les familles dont le chef est âgé que chez les familles dirigées par une personne de moins de 65 ans. Ce changement influera sur les résultats provinciaux chez les

familles lorsque nous pourrons mettre le Tableau 15 à jour. Mais les données statistiques relatives aux personnes seules dans chaque province indiqueront probablement une tendance semblable en 1982, puisque le taux de pauvreté national chez les personnes seules âgées est encore beaucoup plus élevé que le taux chez les personnes de moins de 65 ans.

La répartition de la pauvreté

Les premières estimations pour l'année 1982 indiquent que la proportion de familles dont le chef est âgé dans la population canadienne à faible revenu est maintenant inférieure à la moyenne. Elles représentent 12,7 pour cent de l'ensemble des familles, mais 10,7 pour cent seulement des familles pauvres. Par ailleurs, le pourcentage de personnes âgées seules dans la population pauvre est de beaucoup supérieur à la moyenne. Elles représentent 27,5 pour cent de l'ensemble des personnes seules, mais 41,4 pour cent - soit une proportion beaucoup plus élevée - des Canadiens seuls en deçà du seuil des faibles revenus.

les femmes

Le nombre de femmes âgées dans la population à faible revenu dépasse de beaucoup la moyenne. En 1982, les familles dirigées par une femme âgée représentaient 2,3 pour cent de l'ensemble des familles pauvres, soit presque deux fois plus que leur pourcentage dans l'ensemble des familles (1,3 pour cent cent). Par contre, le pourcentage de familles dirigées par des hommes de 65 ans et plus dans l'ensemble des familles à faible revenu est inférieur à la moyenne; elles représentaient 11,4 pour cent de l'ensemble des familles, mais seulement 8,4 pour cent des familles pauvres en 1982.

Les pourcentages de personnes agées seules (hommes et femmes) dans la population pauvre sont supérieurs à la moyenne. Les femmes âgées représentent 33,1 pour cent des personnes seules à faible revenu, mais seulement 21,0 pour cent de l'ensemble des personnes seules au pays.

Les hommes de 65 ans et plus représentent 8,3 pour cent des Canadiens seuls pauvres et 6,5 pour cent seulement de l'ensemble des personnes seules.

Le Tableau 16 indique aussi le nombre de familles âgées à faible revenu selon le sexe du chef de famille. Il y avait environ 77 000 familles à faible revenu dirigées par des hommes de 65 ans et plus en 1982. Environ 21 000 familles dirigées par des femmes âgées vivaient en deçà du seuil de la pauvreté. Ainsi, en nombres absolus, les familles pauvres dirigées par un homme âgé sont plus de trois fois plus nombreuses que les familles pauvres dirigées par une femme âgée.

TABLEAU 16

RÉPARTITION EN POURCENTAGE, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES PAUVRES ET ENSEMBLE DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES ÂGÉES, SELON LE SEXE DU CHEF, PREMIÈRES ESTIMATIONS, 1982 [20]

	Pauvres		Ensemble	
Familles âgées	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
femme chef de famille	21 000	2,3%	85 000	1,3%
homme chef de famille	77 000	8,4	749 000	11,4
total	98 000	10,7	834 000	12,7
Personnes seules âgées				
femmes	337 000	33,1	560 000	21,0
hommes	85 000	8,3	173 000	6,5
total	422 000	41,4	733 000	27,5

Note

La première colonne indique le nombre de familles et de personnes seules âgées pauvres et leur pourcentage dans l'ensemble des familles et des personnes seules pauvres - par exemple, il y a 21 000 familles à faible revenu dirigées par une femme âgée, et elles représentent 2,3 pour cent de l'ensemble des familles pauvres.

La deuxième colonne indique le nombre total (c.-à-d. pauvres et non pauvres) de familles et de personnes seules âgées et leur pourcentage dans l'ensemble des familles et des personnes seules - il y a par exemple 85 000 familles dirigées par une femme âgée et elles représentent 1,3 pour cent de l'ensemble des familles.

Il y avait par contre quatre fois plus de femmes seules âgées que d'hommes seuls âgés à faible revenu - 337 000 femmes seules contre seulement 85 000 hommes seuls. En effet, il y avait plus de femmes seules âgées sous le seuil de la pauvreté (337 000) qu'au-dessus (223 000).

les personnes très âgées

Le Tableau 17 répartit les personnes âgées pauvres selon l'âge. Les familles à faible revenu dirigées par une personne de 70 ans et plus représentaient 54 pour cent de l'ensemble des familles pauvres agées en 1981. Toutefois, les personnes de 70 ans et plus représentent une proportion beaucoup plus importante (78 pour cent) de l'ensemble des personnes seules agées dont le revenu est inférieur au seuil de la pauvreté.

TABLEAU 17

RÉPARTITION EN POURCENTAGE, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES PAUVRES, SELON L'ÂGE DU CHEF, 1981 [21]

Familles âgées pauvres	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des familles et des personnes âgées pauvres
chef de 65 à 69 ans	54 000	46%
chef de 70 ans et plus	63 000	54
total	117 000	100
Personnes seules âgées pauvres		
65 à 69 ans	94 000	22
70 ans et plus	333 000	78
total	427 000	100

selon la province

Le Tableau 18 présente deux types de renseignements sur la répartition des personnes âgées pauvres entre les provinces. Il indique où habitent la plupart des personnes âgées pauvres, et si leur nombre est supérieur ou inférieur à la moyenne dans chaque province. Les données statistiques sont celles de 1981.

TABLEAU 18

RÉPARTITION EN POURCENTAGE, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES PAUVRES ET ENSEMBLE DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES ÂGÉES, SELON LA PROVINCE, 1981 [21]

	Familles		Personnes seules	
	Pourcentage de l'ensemble des familles âgées pauvres	Pourcentage de l'ensemble des familles âgées	Pourcentage de l'ensemble des personnes seules âgées pauvres	Pourcentage de l'ensemble des personnes seules âgées
Terre-Neuve	2,5%	2,1%	*	1,0%
Île-du-Prince-Édouard	*	0,7	*	0,6
Nouvelle-Écosse	6,1	5,0	3,6%	3,9
Nouveau-Brunswick	3,8	3,5	2,2	2,2
Québec	39,0	25,4	32,0	26,6
Ontario	23,8	32,3	33,0	36,9
Manitoba	5,2	5,4	4,7	4,8
Saskatchewan	4,7	5,0	4,6	4,7
Alberta	5,0	7,0	6,1	6,9
Colombie-Britannique	9,6	13,8	12,0	12,5
CANADA	100,0	100,0	100,0	100,0

* Échantillon trop restreint pour en tirer des données.

Trente-neuf pour cent des familles âgées à faible revenu habitent au Québec. On en comptait 23,8 pour cent en Ontario, et 9,6 pour cent en Colombie-Britannique. En tout et partout, 72,4 pour cent des familles âgées en deçà du seuil de la pauvreté en 1981 se trouvaient dans les trois provinces canadiennes les plus populeuses.

Le nombre de familles à faible revenu dirigées par une personne âgée est supérieur à la moyenne dans les provinces à l'est de l'Ontario. Le Québec abritait 39 pour cent des familles pauvres âgées, mais seulement 25 pour cent de l'ensemble des familles âgées. Dans les provinces atlantiques, les pourcentages diffèrent mais la situation est la même - la proportion de familles pauvres âgées est supérieure au nombre total de familles âgées.

Le pourcentage de familles pauvres âgées était inférieur à la moyenne en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Dans chaque province la proportion du total de familles âgées était plus élevée que le pourcentage de familles sous le seuil de la pauvreté. La différence est particulièrement marquée en Colombie-Britannique, où on trouvait 13,8 pour cent de l'ensemble des familles âgées, mais seulement 9,6 pour cent des familles âgées pauvres en 1981.

La majorité des personnes seules âgées à faible revenu (77 pour cent en 1981) habitent en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les provinces de l'Ontario et du Québec comptent chacune environ un tiers des personnes seules âgées pauvres.

La proportion de personnes seules âgées à faible revenu était supérieure à la moyenne au Québec et inférieure à la moyenne en Nouvelle-Ecosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans les autres provinces pour lesquelles on dispose de données estimatives - le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan - on comptait à peu près le même pourcentage de personnes seules âgées pauvres que de personnes seules âgées en 1981.

Tendances

La lutte contre la pauvreté chez les personnes âgées a remporté un grand succès. Toutefois, le risque de pauvreté a diminué davantage chez les hommes âgés que chez les femmes âgées, et davantage chez les familles que chez les personnes seules.

En 1969, 41,4 pour cent des familles dirigées par une personne âgée étaient pauvres; en 1982, la proportion avait baissé à 11,7 pour cent, soit une baisse considérable de 72 pour cent. Chez les familles pauvres dirigées par une personne de moins de 65 ans, le taux de pauvreté a baissé de 17,7 pour cent en 1969 à 14,2 pour cent en 1982, donc une baisse de 20 pour cent seulement. En 1969, les 262 000 familles à faible revenu dirigées par une personne âgée représentaient 26 pour cent de l'ensemble des familles pauvres, alors qu'en 1982, il n'y avait plus qu'environ 98 000 familles âgées pauvres représentant 10,7 pour cent seulement de l'ensemble des familles sous le seuil de la pauvreté.[23]

TABLEAU 19

TENDANCES DANS LES TAUX DE PAUVRETÉ, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES ET NON ÂGÉES [23]

	Familles		Personnes seules	
	Agées	Non âgées	Agées	Non âgées
1969	41,4%	17,7%	69,1%	31,6%
1979	21,9	11,8	66,3	30,3
1980	14,2	11,9	61,5	30,6
1981	14,5	11,6	58,7	29,4
1982*	11,7	14,2	57,7	30,9

* Premières estimations.

La tendance récente chez les familles âgées est très encourageante. En 1979, 21,9 pour cent des familles dont le chef est âgé étaient sous le seuil des faibles revenus. Leur taux de pauvreté a chuté à 14,2 pour cent en 1980, est demeuré à peu près le même (14,5 pour cent) en 1981, puis a sensiblement baissé encore une fois à environ 11,7 pour cent en 1982.

On constate aussi certains progrès - quoique plus modestes - en matière de pauvreté chez les Canadiens seuls de 65 ans et plus. Leur taux de pauvreté est passé de 69,1 pour cent en 1969 à 66,3 pour cent en 1979, et a baissé de façon constante par la suite jusqu'à un taux estimatif de 57,7 pour cent en 1982. Par contre, le taux de pauvreté chez les personne seules non âgées est à peu près le même aujourd'hui (30,9 pour cent selon les dernières données) qu'en 1969 (31,6 pour cent).

Une image différente surgit toutefois lorsqu'on compare les taux de pauvreté chez les hommes et les femmes âgés. Le Tableau 20 révèle que la baisse importante du risque de pauvreté chez les familles âgées ces dernières années s'applique à celles qui sont dirigées par des hommes mais non à celles qui sont dirigées par des femmes. Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par un homme âgé a chuté de 21,8 pour cent en 1979 à 13,3 pour cent en 1980, à 12,9 pour cent en 1981 et à environ 10,2 pour cent en 1982. Par ailleurs, le taux de pauvreté des familles dirigées par une femme âgée a augmenté de 1979 à 1982 - de 22,2 à 24,6 pour cent.

TABLEAU 20

TENDANCES DANS LES TAUX DE PAUVRETÉ, UNITÉS FAMILIALES ÂGÉES, SELON LE SEXE DU CHEF[23]

	Familles âgées		Personnes seules âgées	
	femme chef de famille	homme chef de famille	femmes	hommes
1979	22,2%	21,8%	68,8%	58,6%
1980	21,2	13,3	65,4	51,9
1981	24,7	12,9	62,2	48,4
1982*	24,6	10,2	60,4	48,9

* Premières estimations

GRAPHIQUE E

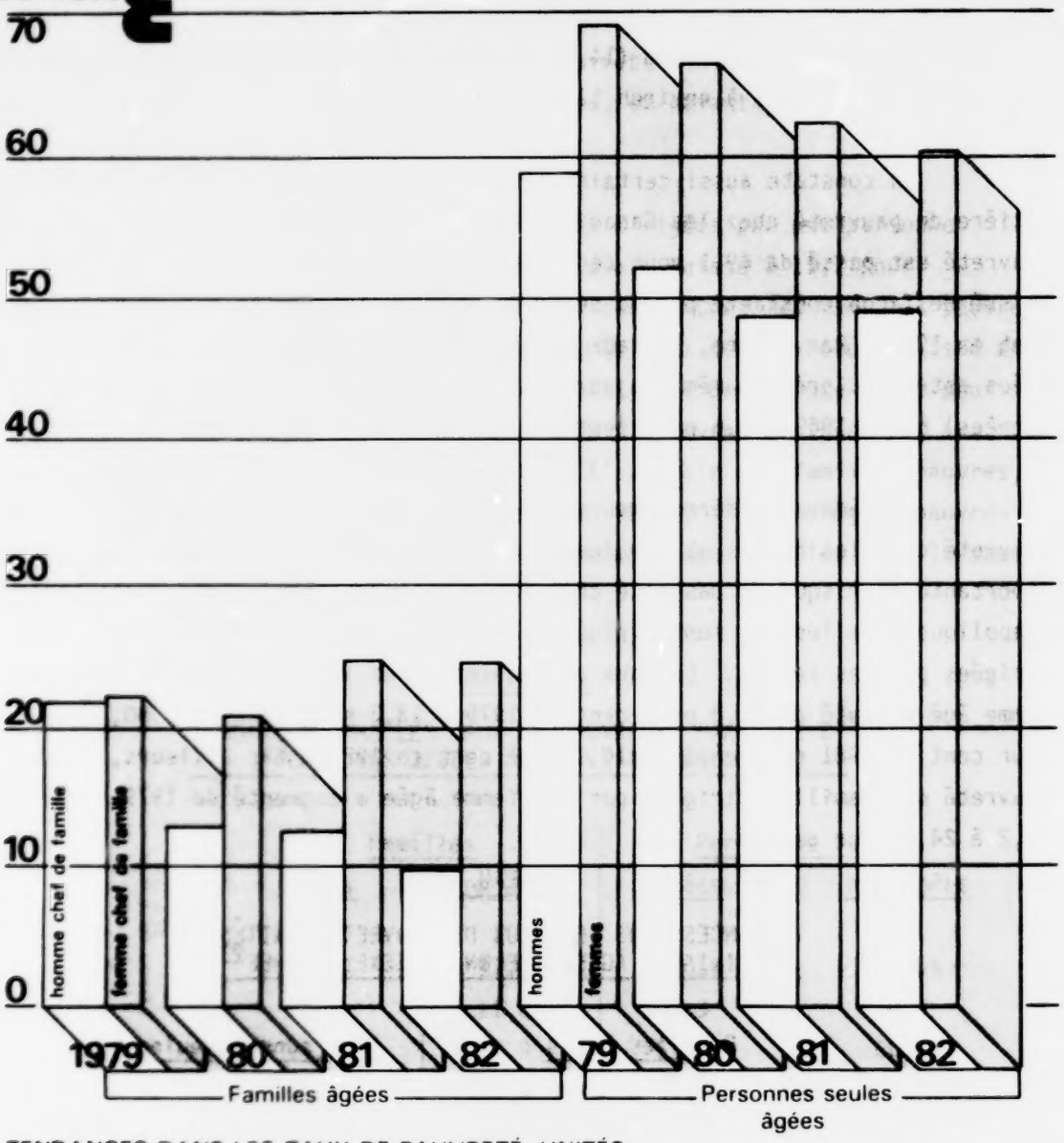

TENDANCES DANS LES TAUX DE PAUVRETÉ, UNITÉS FAMILIALES ÂGÉES, SELON LE SEXE DU CHEF

Par conséquent, l'écart entre les familles dirigées par des hommes et par des femmes s'est élargi au cours des dernières années. En 1979, le risque de pauvreté était à peu près le même chez les familles dirigées par des hommes et par des femmes de 65 ans et plus. En 1982, les familles dirigées par des femmes âgées risquaient deux fois et demie de plus que les familles dirigées par des hommes âgés d'être pauvres.

Le taux de pauvreté demeure très élevé chez les Canadiens seuls âgés - 49 pour cent chez les hommes et 60 pour cent chez les femmes. Mais encore une fois, les hommes ont progressé plus que les femmes, de sorte que l'écart entre les deux groupes s'est accru.[24]

LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES

Bien entendu, les Canadiens âgés ne sont pas tous pauvres. Toutefois, la grande majorité des personnes âgées se trouvent dans les groupes de revenus les plus faibles. Les femmes âgées sont particulièrement mal en point.

Niveaux de revenu

Le revenu médian estimatif des familles dirigées par des personnes âgées est de $16 967 pour l'année 1982. Cette somme équivaut à 58 pour cent seulement du revenu médian de $29 246 pour l'ensemble des familles et à 47 pour cent seulement du revenu médian de $35 930 des familles dont le chef en est à ses meilleures années, soit 45 à 54 ans.[25]

TABLEAU 21

REVENU MÉDIAN, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES ET ENSEMBLE DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES, PREMIÈRES ESTIMATIONS, 1982 [25]

	Familles	Personnes seules
âgées	$16 967	$ 7 458
ensemble	29 246	11 369
âgées/ensemble	58,0%	65,6%

En 1982, le revenu médian des personnes seules de 65 ans et plus était de $7 458, ce qui représente 66 pour cent du revenu médian de $11 369 pour l'ensemble des personnes seules et 39 pour cent seulement du revenu médian de $19 055 pour celles qui ont de 35 à 44 ans. Le revenu médian des Canadiens seuls âgés a même baissé sous le seuil de la pauvreté en 1982.[26]

La plupart des personnes seules âgées sont des femmes, et leurs revenus sont moins élevés que ceux des hommes âgés. En 1981, le revenu

médian des femmes seules de 65 à 69 ans était de $6 876, contre $8 026 pour les hommes seuls du même groupe d'âges. Le revenu médian des femmes seules de 70 ans et plus était de $6 395, alors que celui des hommes seuls du même âge était de $6 921.[27]

Des études ont donné du poids à la théorie suivant laquelle il ne coûterait pas plus cher de vivre à deux que de vivre seul: elles ont conclu qu'il en coûte à une personne seule pour vivre environ deux tiers du montant qu'il en coûte à un couple.[28] Pourtant, en 1982, le revenu médian des personnes seules âgées équivalait à seulement 44 pour cent de celui des familles dirigées par une personne du même âge. Il est évident que les personnes âgées seules sont beaucoup plus défavorisées sur le plan financier que ne le sont les familles âgées.

La répartition du revenu

Les données statistiques annuelles de Statistique Canada sur la répartition du revenu entre divers groupes d'âges fournissent aussi des renseignements intéressants sur la situation économique des personnes âgées. Le Tableau 22 donne un aperçu de la situation des familles et le Tableau 23 indique la répartition du revenu chez les personnes seules.[29]

Soixante-dix pour cent des familles dirigées par une personne de 65 ans ou plus avaient des revenus inférieurs à $25 000 en 1982, comparativement à 41 pour cent de l'ensemble des familles et à seulement 27 pour cent de celles dont le chef est âgé de 45 à 54 ans. Un pourcentage important de familles âgées - 4 familles sur dix - avaient même un revenu inférieur à $15 000, c.-à-d. la moitié seulement du revenu médian de l'ensemble des familles canadiennes.

Les personnes seules âgées se trouvent aussi en grands nombres au bas de l'échelle des revenus. En 1982, 72 pour cent des personnes âgées seules avaient un revenu inférieur à $10 000, comparativement à 28 pour cent seulement des personnes seules de 35 à 44 ans. À l'autre bout de l'échelle des revenus, seulement 6 pour cent des personnes âgées seules disposaient d'un revenu supérieur à $25 000, contre 35 pour cent des personnes seules de 35 à 44 ans.

GRAPHIQUE 5

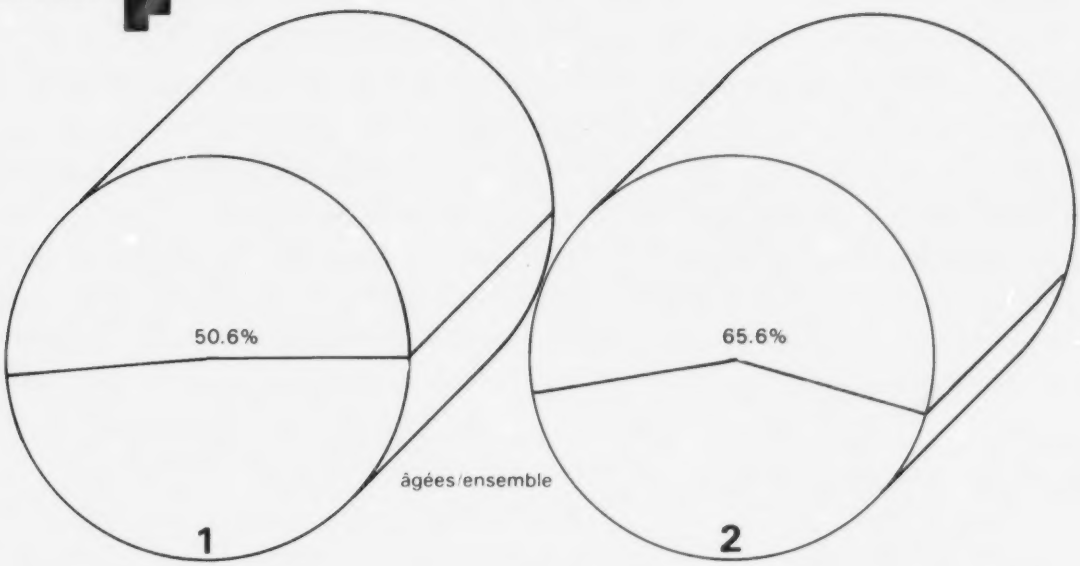

	1 Familles	2 Personnes seules
âgées	$ 16,967	$ 7,458
ensemble	29,246	11,369

REVENU MÉDIAN, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES ET ENSEMBLE DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES, DONNÉES PRÉLIMINAIRES, 1982

TABLEAU 22

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES SELON LA CATÉGORIE DE REVENU ET L'ÂGE DU CHEF DE FAMILLE, PREMIÈRES ESTIMATIONS, 1982[29]

Catégorie de revenu	Âge du chef de famille					
	Tous les âges		45 à 54 ans		65 ans et plus	
Moins de $10 000	8,3%		6,0%		8,0%	
10 000 à 14 999	11,2	40,7%	5,7	26,9%	33,7	69,8%
15 000 à 19 999	10,0		6,7		16,9	
20 000 à 24 999	11,2		8,5		11,2	
25 000 à 29 999	11,2		10,2		7,7	
30 000 à 34 999	10,8		11,2		4,8	
35 000 à 39 999	9,4		8,8		4,6	
40 000 à 44 999	7,4		8,1		2,8	
45 000 et plus	20,7		34,7		10,2	
Total	100,0		100,0		100,0	
Revenu médian	$29 246		$35 930		$16 967	

TABLEAU 23

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SEULES SELON LA CATÉGORIE DE REVENU ET L'ÂGE, PREMIÈRES ESTIMATIONS, 1982[29]

Catégorie de revenu	Âge					
	Tous les âges		35 à 44 ans		65 ans et plus	
Moins de $5 000	14,2%		14,2%		3,2%	
5 000 à 6 999	17,1	45,8%	8,2	28,2%	39,2	71,7%
7 000 à 9 999	14,5		5,8		29,3	
10 000 à 14 999	14,6		12,9		13,0	
15 000 à 19 999	13,4		11,0		6,0	
20 000 à 24 999	9,9		13,1		3,2	
25 000 et plus	16,1		34,8		6,1	
Total	100,0		100,0		100,0	
Revenu médian	$11 369		$19 055		$7 458	

La situation des femmes âgées est pire que celle des hommes âgés. Le Tableau 24 compare la répartition du revenu chez les hommes et les femmes âgés faisant état de revenus en 1982. (L'unité d'analyse dans ce cas est la personne seule, quel que soit son état civil.)

TABLEAU 24

REPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SEULES AGEES SELON LA CATEGORIE DE REVENU ET LE SEXE, PREMIERES ESTIMATIONS, 1982[29]

	Sexe			
Catégorie de revenu	Femmes âgées		Hommes âgés	
Moins de $5 000	23,4%		7,5%	
5 000 à 6 999	35,9	80,0	23,6	53,7
7 000 à 9 999	20,7		22,6	
10 000 à 14 999	9,9		18,8	
15 000 à 19 999	4,2		11,0	
20 000 à 24 999	2,2		5,2	
25 000 et plus	3,5		11,3	
Total	100,0		100,0	
Revenu médian	$6 440		$9 349	

La grande majorité (80 pour cent) des femmes âgées avaient des revenus inférieurs à $10 000 en 1982, comparativement à 54 pour cent des hommes âgés. Un pourcentage minime de femmes âgées (3,5 pour cent) faisaient état de revenus supérieurs à $25 000, comparativement à 11,3 pour cent des hommes âgés. Le revenu médian des femmes âgées ($6 440) équivalait à seulement 69 pour cent du revenu médian des hommes âgés ($9 349).

On peut illustrer l'importante proportion de Canadiens âgés qui se situent au bas de l'échelle des revenus en ayant recours aux "quintiles" de revenu. On répartit le revenu total en cinq parties égales ou quintiles. En 1981, le quintile inférieur s'appliquant aux familles comprenait les revenus jusqu'à $15 126; le deuxième quintile variait entre $15 127 et $23 767; le

troisième, entre $23 768 et $31 783; le quatrième, entre $31 784 et $42 514; et le quintile supérieur comprenait les revenus de $42 515 et plus. Chez les personnes seules, les quintiles étaient les suivants: quintile inférieur, moins de $5 349; deuxième quintile, de $5 349 à $7 795; le quintile du milieu, de $7 796 à $13 565; le quatrième, de $13 566 à $20 800; le quintile supérieur, de $20 801 et plus.

Le graphique G révèle que la moitié des familles âgées ont des revenus les situant dans le quintile inférieur; en d'autres mots, 50,1 pour cent des familles dont le chef est âgé avaient un revenu inférieur a $15 127 en 1981. Une proportion de 22,3 pour cent des familles âgées se situaient dans le quintile immédiatement au-dessus du quintile inférieur. En additionnant les deux, on constate que plus de 72 pour cent des familles âgées ont des revenus les plaçant dans les deux quintiles les plus faibles. On trouve par contre relativement peu de familles âgées dans les quintiles de revenu supérieurs; seulement 7,9 pour cent d'entre elles se trouvaient dans le groupe supérieur en 1981.[30]

Le graphique H démontre que les Canadiens seuls de 65 ans et plus se trouvent aussi en grands nombres dans les deux quintiles de revenu inférieurs. Soixante-cinq pour cent des personnes âgées seules avaient des revenus les situant dans les deux quintiles inférieurs en 1981. Seulement 7,6 pour cent des personnes âgées seules se trouvaient dans la catégorie de revenu supérieure.

GRAPHIQUE G

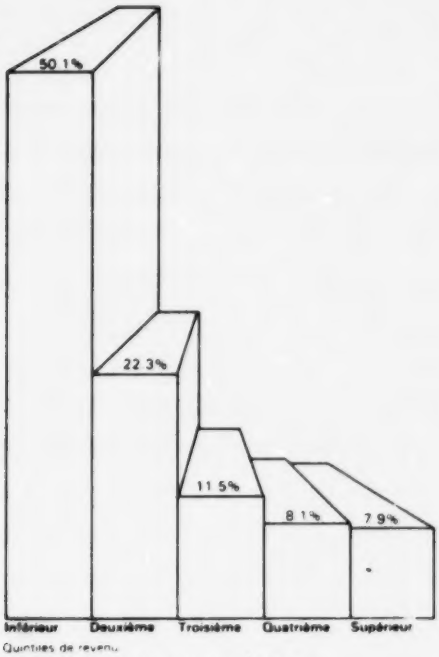

RÉPARTITION DU REVENU, CHEFS DE FAMILLE AGÉS ET ENSEMBLE DES CHEFS DE FAMILLE, SELON LE QUINTILE 1981

GRAPHIQUE H

RÉPARTITION DU REVENU, PERSONNES SEULES AGÉES ET ENSEMBLE DES PERSONNES SEULES, SELON LE QUINTILE 1981

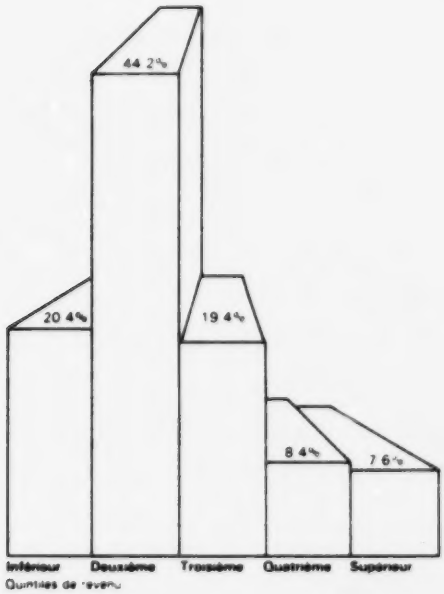

Sources de revenu

Les données fournies jusqu'à maintenant indiquent que la plupart des Canadiens âgés ont des revenus modestes, et qu'un nombre important de personnes âgées vivent en deçà du seuil de pauvreté. Pour en comprendre les raisons, il faut d'abord étudier leurs sources de revenus.[31]

sources publiques

Les régimes gouvernementaux de pensions et de sécurité de revenu constituent une des plus importantes sources de revenu des Canadiens âgés. Le Tableau 25 révèle qu'en 1981, les programmes fédéraux et provinciaux fournissaient 45,5 pour cent du revenu total des couples dont les deux conjoints étaient âgés de 65 ans ou plus. Le programme fédéral de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti, qui a fourni 33,5 pour cent du revenu des couples âgés, est la plus importante source de revenus. Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec ont fourni 9,2 pour cent de leurs revenus. L'assistance sociale provinciale et les suppléments de revenu provinciaux pour les personnes âgées, les pensions pour anciens combattants, les prestations pour accidents du travail et l'assurance-chômage sont au nombre des autres revenus de sources gouvernementales.

Les Canadiens âgés vivant seuls dépendent encore davantage des programmes gouvernementaux. En 1981, plus de la moitié de leurs revenus provenaient de sources publiques, les programmes de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti fournissant 39,6 pour cent des revenus. Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec ont fourni 8,4 pour cent de leurs revenus, et 3,3 pour cent de leurs revenus provenaient d'autres sources gouvernementales. En tout et partout, et selon les données les plus récentes, les programmes publics ont apporté 51,3 pour cent du revenu total des personnes âgées seules.

sources privées

Les autres revenus des personnes âgées provenaient de sources privées. Le Tableau 25 révèle que les placements fournissaient 27,9 pour cent du revenu des couples âgés et 30,1 pour cent de celui des hommes et des femmes seuls de 65 ans et plus. Les régimes de retraite privés ont fourni 11,6 pour cent seulement du revenu des couples âgés et 10,9 pour cent du revenu des personnes seules en 1981.

Les revenus provenant d'un emploi ont apporté 13,9 pour cent du revenu des couples âgés et seulement 5,9 pour cent du revenu des personnes seules, ce qui révèle le faible taux de participation des Canadiens âgés à la vie active. En 1982, on ne comptait dans la population active que 8,4 pour cent de Canadiens de 65 ans et plus, et plusieurs d'entre eux occupaient des emplois saisonniers ou à temps partiel. La même année, seulement 4,2 pour cent des femmes de 65 ans et plus occupaient ou cherchaient activement un emploi, comparativement à 13,8 pour cent des hommes âgés. Les revenus tirés d'un emploi ne peuvent constituer une source de revenu permanente pour les personnes âgées puisque leur âge les empêche presque toutes de travailler à salaire; en 1982, seulement 2,1 pour cent des femmes et 8,2 pour cent des hommes de 70 ans et plus faisaient partie de la population active.[32]

TABLEAU 25

POURCENTAGE DE REVENU DE CHAQUE SOURCE, COUPLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉS, 1981 [21]

Source de revenu	Couples*	Personnes seules
SV/SRG	33,5%	39,6%
autres sources gouvernementales	2,8	3,3
RPC/RRQ	9,2	8,4
total des sources publiques	45,5	51,3
régimes de retraite privés	11,6	10,9
placements	27,9	30,1
salaires	13,9	5,9
total des sources privées	54,5	48,7
Total	100,0	100,0

* Couples dont les deux conjoints avaient 65 ans ou plus en 1981.

Les femmes seules de 65 ans et plus dépendent plus que les hommes âgés du gouvernement pour leurs revenus. En 1981, 53,3 pour cent du revenu des femmes âgées seules provenait de programmes gouvernementaux, dont 42,7 pour cent de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Chez les hommes seuls âgés, 46,6 pour cent des revenus provenaient de sources gouvernementales, et presque un tiers du programme fédéral de Sécurité de la vieillesse et du Suplément de revenu garanti. Le Tableau 26 fournit les données à ce sujet.

TABLEAU 26

POURCENTAGE DE REVENU DE CHAQUE SOURCE, PERSONNES SEULES ÂGÉES, SELON LE SEXE, 1981[21]

Source de revenu	Personnes seules	
	Femmes	Hommes
SV/SRG	42,7%	32,3%
autres sources gouvernementales	3,2	3,5
RPC/RRQ	7,4	10,8
total des sources publiques	53,3	46,6
régimes de retraite privés	8,8	16,0
placements	31,2	27,6
salaires	4,8	8,5
total des sources privées	46,7	53,4
Total	100,0	100,0

au-dessus et en deçà du seuil de pauvreté

Ces données s'appliquent à la moyenne des Canadiens âgés de toutes les catégories de revenu. Si toutefois on s'arrête aux sources de revenu des personnes âgées de différentes catégories de revenu, la situation change complètement d'aspect. Le Tableau 27 compare les sources de revenu des unités familiales âgées, au-dessus et en deçà du seuil de faible revenu.

GRAPHIQUE

POURCENTAGE DE REVENU DE CHAQUE SOURCE,
COUPLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉS,
PAUVRES ET NON PAUVRES, 1981

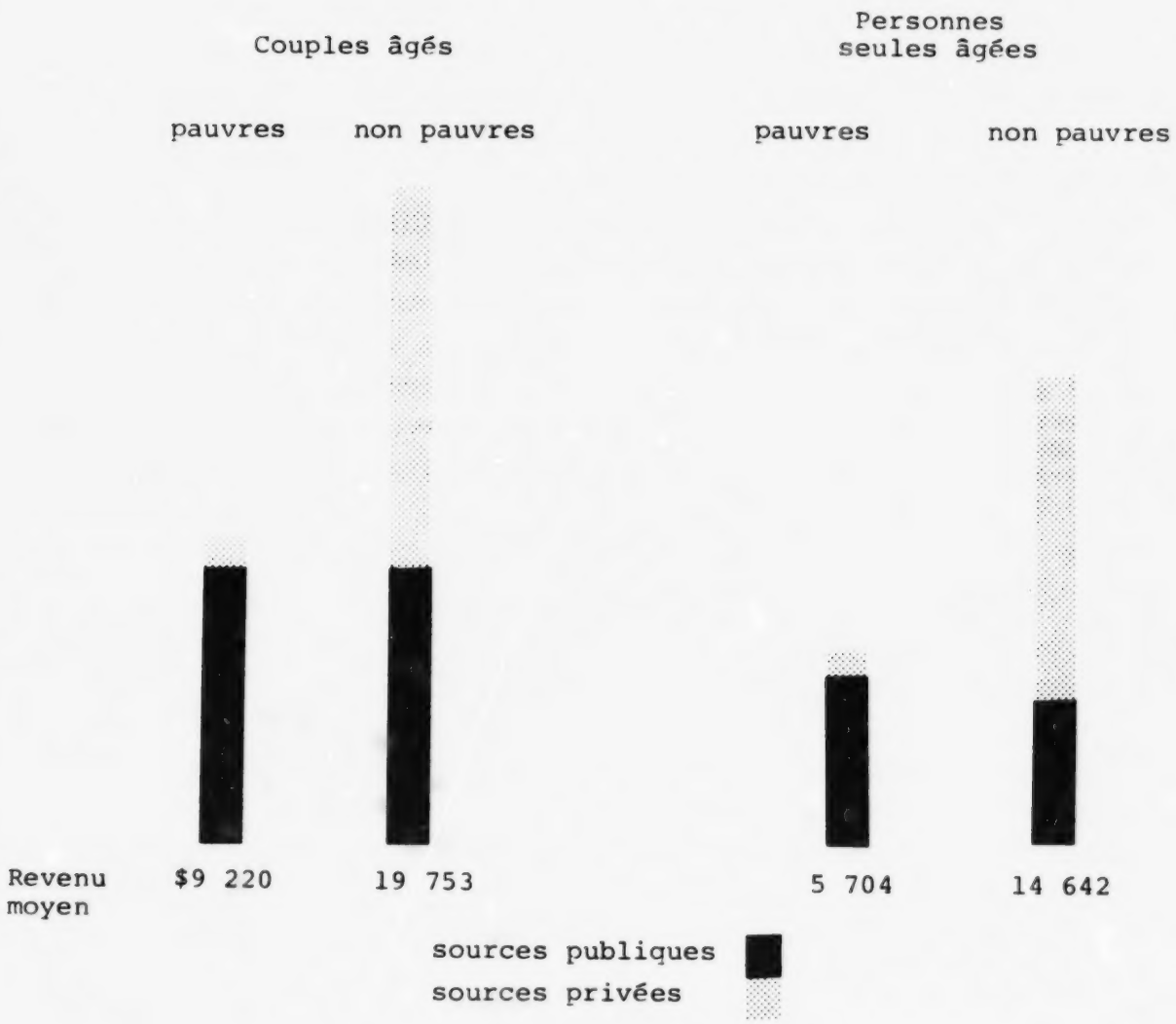

TABLEAU 27

POURCENTAGE DE REVENU DE CHAQUE SOURCE,
COUPLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉS PAUVRES ET NON PAUVRES, 1981[21]

	Couples âgés *		Personnes seules agées	
Source de revenu	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
SV/SRG	78,7%	31,6%	74,6%	19,6%
autres sources gouvernementales	3,2	2,8	4,5	2,8
RPC/RRQ	11,3	9,1	7,7	8,8
total des sources publiques	93,2	43,5	86,8	31,2
régimes de retraite privés	2,3	12,0	3,3	15,3
placements	3,8	28,8	8,6	42,3
salaires	0,7	14,4	0,8	8,9
total des sources privées	6,8	56,5	13,2	68,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Couples dont les deux conjoints avaient 65 ans ou plus en 1981.

Les programmes gouvernementaux de sécurité de revenu et de pensions importent davantage aux personnes âgées à faible revenu parce qu'ils leur fournissent la presque totalité de leurs revenus. Les couples âgés sous le seuil de la pauvreté en 1981 tiraient 93,2 pour cent de leurs revenus du secteur public, le plus souvent des programmes de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti. Les personnes seules âgées pauvres tiraient 86,8 pour cent de leur revenu des programmes publics.

La proportion du revenu provenant de sources gouvernementales baisse rapidement à mesure que le revenu augmente.[33] Seulement 43,5 pour cent

du revenu des couples âgés et 31,2 pour cent du revenu des personnes seules au-dessus du seuil de la pauvreté en 1981 provenaient des programmes gouvernementaux. Ils tiraient la majeure partie de leurs revenus de sources privées - placements, régimes de pension privés et revenus d'emploi.

Le Tableau 28 compare les personnes âgées pauvres et non pauvres selon leurs chances de recevoir des revenus de chacune des sources. Le seul revenu qui leur soit commun est la Sécurité de la vieillesse, puisque la presque totalité des Canadiens de 65 ans et plus peuvent recevoir tous les mois un chèque de pension grâce à ce programme universel. Pour ce qui est de toutes les autres sources de revenu, les personnes âgées au-dessus du seuil de la pauvreté ont un avantage considérable sur leurs contre-parties à faible revenu.

TABLEAU 28

POURCENTAGE DE COUPLES ET DE PERSONNES SEULES ÂGÉS, PAUVRES ET NON PAUVRES, TIRANT DES REVENUS DE CHAQUE SOURCE, 1981 [21]

	Couples âgés *		Personnes seules âgées	
Source de revenu	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
SV/SRG	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
autres sources gouvernementales	25,7	36,0	23,5	29,6
RPC/RRQ	57,1	79,6	34,2	66,9
régimes de retraite privés	20,0	48,3	11,1	46,7
placements	46,6	79,5	41,8	87,2
salaires	7,3	26,0	3,7	16,8

* Couples dont les deux conjoints avaient 65 ans ou plus en 1981.

La grande majorité (79,6 pour cent) des couples âgés non pauvres tiraient des revenus des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec en 1981, alors que seulement 57,1 pour cent des couples pauvres

tiraient un revenu quelconque de cette source. Huit couples non pauvres sur dix faisaient état de revenus d'épargnes et de placements, comparativement à moins de la moitié des couples âgés pauvres. Alors que 48,3 pour cent seulement des couples non pauvres obtenaient des revenus de régimes de retraite privés en 1981, c'était le cas de moins de la moitié des couples à faible revenu. Un couple âgé non pauvre sur quatre avait des revenus d'emploi, contre seulement sept couples âgés pauvres sur cent.

On note des différences semblables entre les personnes âgées seules pauvres et non pauvres. Mis à part le programme de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti, les placements sont la seule source de revenu d'un grand nombre de personnes âgées seules à faible revenu - 41,8 pour cent d'entre elles tiraient des revenus de cette source en 1981. Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec ont accru les revenus d'environ une personne seule à faible revenu sur trois, et les autres sources (régimes de retraite privés et revenus d'emploi) étaient rares. Par contre, les personnes âgées seules au-dessus du seuil de la pauvreté avaient beaucoup plus de chances de recevoir des revenus de diverses sources, notamment de placements (87,2 pour cent), des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec (66,9 pour cent) et de régimes de retraite privés (46,7 pour cent).

Non seulement les personnes âgées non pauvres ont-elles plus de chances de tirer des revenus de diverses sources, mais elles obtiennent aussi en moyenne des sommes beaucoup plus importantes que celles qui sont versées aux personnes âgées pauvres. Le tableau suivant indique le revenu moyen des couples et des personnes seules âgés pauvres et non pauvres qui tirent des revenus des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, de régimes de retraite privés, de placements et d'un emploi.

TABLEAU 29

REVENU MOYEN PROVENANT DE RÉGIMES DE PENSION PUBLICS ET DE SOURCES PRIVÉES, COUPLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉS PAUVRES ET NON PAUVRES, 1981 [21]

Source de revenu	Couples âgés *		Personnes seules âgées	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
RPC/RRQ	$1 824	$ 2 263	$1 276	$1 973
Régimes de retraite privés	1 075	4 885	1 679	4 787
Placements	748	7 161	1 176	7 107
Salaires	913	10 984	1 206	7 731

* Couples dont les deux conjoints avaient 65 ans ou plus en 1981.

L'écart est particulièrement marqué en ce qui concerne les revenus d'emploi. Les 26 pour cent de couples âgés non pauvres faisant état de revenus d'emploi en 1981 obtenaient en moyenne $10 984; le petit groupe (7 pour cent) de couples âgés pauvres tirant des revenus d'emploi n'avaient en moyenne que $913. Il en est de même des autres sources énumérées: les pauvres ont beaucoup moins de chances de tirer des revenus des différentes sources, et lorsqu'ils bénéficient de tels revenus, ceux-ci sont en moyenne beaucoup plus faibles.

La chute du revenu

Il n'est pas étonnant que la plupart des personnes pauvres ou quasi pauvres avant l'âge de 65 ans aient tendance à le demeurer après cet âge. Peu de Canadiens à faible et à modeste revenu sont en mesure de mettre suffisamment d'argent de côté sous forme d'épargnes et de crédits de pensions pendant leurs années de vie active, de sorte qu'ils dépendent presque entièrement des programmes gouvernementaux de sécurité de revenu après la retraite.

TABLEAU 30

PRESTATIONS MAXIMALES PROVENANT DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX* POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET DES SUPPLÉMENTS PROVINCIAUX, 1983

	Personnes seules			Couples		
	Programmes fédéraux *	Suppléments provinciaux	Total	Programmes fédéraux *	Suppléments provinciaux	Total
Terre-Neuve	$ 6 147	-	$ 6 147	$10 883	-	$10 883
Île-du-Prince-Édouard	6 147	-	6 147	10 883	-	10 883
Nouvelle-Écosse	6 147	$ 219	6 366	10 883	$ 438	11 321
Nouveau-Brunswick	6 147	-	6 147	10 883	-	10 883
Québec	6 147	-	6 147	10 883	-	10 883
Ontario	6 147	587	6 734	10 883	1 915	12 798
Manitoba	6 147	188	6 335	10 883	405	11 288
Saskatchewan	6 147	300	6 447	10 883	540	11 423
Alberta	6 147	1 140	7 287	10 883	2 280	13 163
Colombie-Britannique	6 147	467	6 614	10 883	1 196	12 079
Yukon	6 147	1 200	7 347	10 883	2 400	13 283
Territoires du Nord-Ouest	6 147	900	7 047	10 883	1 800	12 683

* Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti.

Le Tableau 30 indique les revenus disponibles grâce aux programmes fédéraux et provinciaux de sécurité du revenu pour les personnes âgées, alors que le Tableau 31 compare les montants au seuil des faibles revenus pour les couples et les personnes seules habitant la plus grande ville de chaque province.[34]

TABLEAU 31

ÉCART ENTRE LE REVENU MINIMUM GARANTI AUX PERSONNES ÂGÉES ET LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ, 1983 [34]

	Personnes seules	Couples
Saint-Jean (T.-N.)	- $2 827	- $ 949
Charlottetown	- 1 636	640
Halifax	- 2 608	- 511
Saint-Jean (N.-B.)	- 2 827	- 949
Montréal	- 3 302	- 1 584
Toronto	- 2 715	338
Winnipeg	- 3 114	- 1 179
Régina	- 2 527	- 409
Edmonton	- 2 162	696
Vancouver	- 2 835	- 388

Bien que ces programmes gouvernementaux de sécurité de revenu accordent à certains couples agés un revenu supérieur au seuil de la pauvreté, des milliers d'autres sont toujours au nombre des familles canadiennes à faible revenu. Toutes les personnes agées seules sans autre revenu que les prestations de sécurité de revenu demeurent bien en deçà du seuil de pauvreté dans toutes les collectivités et les provinces.[35]

Ce qu'on sait moins, c'est que bon nombre de Canadiens à revenu moyen deviennent des personnes pauvres ou quasi pauvres après la retraite. Plusieurs sources statistiques révèlent l'existence de ce phénomène que nous appelons "la chute du revenu".

En 1981, le revenu médian des familles dont le chef est âgé de 65 à 69 ans ($17 507) n'atteignait que 61 pour cent du revenu médian de $28 548 des familles dirigées par une personne de 55 à 64 ans. Les personnes seules quasi âgées ne vivent pas dans le luxe, mais leur revenu médian de $9 427 en 1981 dépassait de $2 304 le revenu médian de $7 123 des personnes seules de 65 à 69 ans. C'est donc dire qu'au moment de la retraite, bon nombre de Canadiens font face à une baisse marquée de revenu.

Le Tableau 32 compare les revenus des couples et des personnes seules âgés avant et après la retraite. Nous supposons que la personne seule et le salarié dans le couple comptant un seul salarié gagnaient le salaire industriel moyen en 1982. Dans le couple comptant deux salariés, le premier gagnait le salaire industriel moyen et l'autre, 60 pour cent du salaire moyen en 1982. Nous soustrayons de leurs salaires l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer, les cotisations aux Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec et les primes d'assurance-chômage, pour déterminer le revenu disponible.[36]

TABLEAU 32

LA CHUTE DU REVENU[36]

	Revenu net avant la retraite, 1982	Revenu de retraite public, 1983	Seuil de pauvreté, 1983	Ratio de remplacement
Personne seule	$15 862	$ 8 225	$ 9 449	51,9%
Couple comptant deux salariés	26 039	14 498	12 467	55,7
Couple comptant un salarié	16 784	12 967	12 467	77,3

Leurs revenus de retraite en 1983 se composent des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et de la pension des Régimes de pensions du Canda ou de rentes du Québec. (Dans le cas des couples âgés, les deux conjoints ont 65 ans et sont donc admissibles aux

prestations de sécurité du revenu.) Dans le tableau, nous supposons que les gens ne tirent pas de revenus de placements, de régimes de retraite privés, d'emplois ou d'autres sources privées; il s'agit d'une supposition réaliste, puisque les Canadiens gagnant le salaire moyen ont beaucoup moins de chances que les Canadiens à revenu plus élevé de participer à des régimes de retraite privés ou à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, ou d'épargner autrement suffisamment d'argent pour contribuer d'une façon appréciable à leurs revenus de retraite. Et comme on a pu le voir à la section précédente, la minorité de retraités à faible revenu qui tirent des revenus de sources privées n'obtiennent que de petites sommes et dépendent quand même des régimes publics de sécurité du revenu et de pensions pour la majeure partie de leurs revenus.

La chute du revenu est très marquée. Les programmes publics à l'intention des personnes âgées remplacent à peine plus de la moitié du revenu dont disposait une personne seule avant la retraite. Son revenu disponible avant la retraite était presque deux fois plus élevé que le seuil de pauvreté; après la retraite, son revenu est inférieur de plus de $1 200 au seuil de pauvreté dans une région métropolitaine. Le couple à deux salariés s'en tire à peine mieux; son revenu de retraite équivaut à seulement 56 pour cent du revenu dont il disposait avant la retraite. La baisse de revenu chez le couple âgé comptant un seul salarié habitué à vivre d'un salaire moyen est moins marquée - le revenu de retraite est égal à 77 pour cent du revenu dont disposait le couple avant la retraite - mais il n'en demeure pas moins que le couple passe d'un revenu moyen en 1982 à seulement $500 de plus que le seuil de pauvreté en 1983.

Bon nombre de femmes âgées, et plus particulièrement celles qui ont passé la majeure partie ou la totalité de leur vie au foyer, font face à une baisse importante de revenu lorsque leur mari meurt. Voici un cas typique.

Les deux conjoints reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti; l'époux (qui gagnait un salaire moyen pendant sa vie active) reçoit aussi une pension de retraite du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, mais l'épouse n'en reçoit pas parce qu'elle n'a pas participé au marché du travail. Le mari meurt, et

son épouse n'a pour vivre que sa pension de Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et des prestations de survivant du Régime de pensions du Canada ou de rentes du Québec (égales à 60 pour cent de la pension de retraite que le mari recevait du RPC ou du RRQ). Elle doit se contenter de 57 pour cent du revenu de retraite qu'elle et son mari recevaient. Même en tenant compte du besoin d'argent réduit d'une personne seule, elle subit une importante baisse de revenu (de $12 967 à $7 397) qui la place à plus de $2 000 sous le seuil de la pauvreté si elle habite dans une grande ville canadienne.

Une autre source démontre que bon nombre de Canadiens âgés pauvres ou presque devaient gagner des revenus moyens au cours de leur vie active. La moitié des 2,4 millions de personnes âgées qui reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse reçoivent aussi le Supplément de revenu garanti, programme fédéral de sécurité de revenu s'adressant aux retraités à faible revenu. Un quart des 1,2 million de bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ont droit au montant maximum parce que le programme de Sécurité de la vieillesse constitue leur seule autre source de revenu.[37] Les autres bénéficiaires reçoivent de plus petits montants parce qu'ils bénéficient de modestes revenus d'autres sources, telles que des régimes de retraite ou des placements.

On ne compte tout simplement pas assez de personnes à faible revenu en âge de travailler pour que la proportion de bénéficiaires du Supplément de revenu garanti représente la moitié de la population âgée. Bon nombre de personnes âgées bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ont dû gagner des revenus moyens avant la retraite.

Il est évident que le système de revenus de retraite au Canada ne réussit pas à remplacer adéquatement le revenu des personnes qui gagnaient des revenus moyens pendant leur vie active. (Notre Guide des pensions en fournit les raisons.) Deux tiers des Canadiens à revenu moyen doivent faire face à une baisse de 25 pour cent ou plus de leur niveau de vie après la retraite.[38]

Tendances en matière de revenu

Les Canadiens âgés ont bénéficié d'une importante hausse de revenu au fil des ans. En 1967, le revenu médian des familles dirigées par une personne âgée était de $3 765, ou de $11 408 en dollars de 1982. Leur revenu médian était d'environ $16 967 en 1982, ce qui signifie que le revenu réel (c.-à-d. après avoir tenu compte de l'inflation) des familles âgées a grimpé de 49 pour cent de 1967 à 1982.[39]

Les personnes âgées seules ont bénéficié d'une hausse de revenu encore plus importante au cours des quinze dernières années. Leur revenu médian était de $1 427 en 1967 ($4 324 en dollars de 1982), et a grimpé à $7 458 en 1982 - une hausse considérable de 72,5 pour cent.

l'écart de revenu

La population en général a aussi bénéficié d'une importante hausse de revenu pendant les années 1970, mais pas autant que dans le cas des personnes âgées. Le revenu médian des familles canadiennes a fait un bond réel de 41 pour cent de 1967 à 1982, comparativement à une hausse de 49 pour cent chez les familles dirigées par une personne âgée. Le revenu médian de l'ensemble des personnes seules a augmenté de 44 pour cent depuis l'année 1967, mais cette hausse est inférieure à l'augmentation de 72,5 pour cent chez les personnes âgées seules.

Par conséquent, l'écart entre le revenu des personnes âgées et celui des autres membres de la société a diminué un peu au fil des ans. En 1967, le revenu médian des familles dirigées par une personne âgée équivalait à 55 pour cent seulement du revenu médian de l'ensemble des familles. Les données statistiques les plus récentes, soit celles qui s'appliquent à l'année 1982, indiquent une légère amélioration; le ratio se situe maintenant à 58 pour cent. On remarque plus de progrès chez les personnes âgées seules: leur revenu médian équivalait à 55 pour cent du revenu médian de l'ensemble des Canadiens seuls en 1967, et en 1982, il devrait être de 66 pour cent du revenu médian de l'ensemble des personnes seules.

TABLEAU 33

TENDANCES EN MATIÈRE DE REVENU, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES ET ENSEMBLE DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES [39]

	Familles		Personnes seules	
Revenu médian	Agées	Ensemble	Agées	Ensemble
en 1967	$3 765	$6 839	$1 427	$2 601
1967, en dollars de 1982	11 408	20 722	4 324	7 881
en 1982	16 967	29 246	7 458	11 369
hausse réelle	48,7%	41,1%	72,5%	44,3%

les femmes versus les hommes

La tendance en matière de revenu reflète la tendance de la pauvreté chez les deux sexes. La situation des hommes âgés s'est améliorée beaucoup plus que celle des femmes âgées.

De 1967 à 1981, le revenu médian des familles dirigées par un homme âgé a augmenté de 54,5 pour cent (après avoir tenu compte de l'inflation), comparativement à 48,6 pour cent pour l'ensemble des familles. Mais le revenu médian des familles dirigées par une femme âgée n'a augmenté que de 23,3 pour cent pendant la même période - moins de la moitié de la hausse chez les familles où le chef est un homme âgé. Les tendances récentes ne sont pas non plus très encourageantes; de 1978 à 1981, le revenu médian des familles dirigées par un homme âgé a augmenté de 9 pour cent en termes réels, par opposition à 3 pour cent seulement chez les familles dirigées par une femme âgée.

En 1967, le revenu médian des familles dont le chef est un homme âgé équivalait à 51,5 pour cent du revenu médian de l'ensemble des familles. En 1981, cette proportion s'était quelque peu améliorée: elle atteignait 53,6 pour cent. Mais c'est l'inverse qui s'est produit chez les familles dirigées par une femme de 65 ans et plus - leur revenu médian en 1967 équivalait à 76 pour cent du revenu médian de l'ensemble des familles, mais avait baissé à 63 pour cent en 1981.

Les hommes seuls de 65 ans et plus ont aussi bénéficié d'une hausse de revenu plus importante que celle des femmes seules du même âge. Le revenu médian des hommes agés seuls a grimpé de 77,5 pour cent de 1967 à 1981, alors que celui des femmes seules âgées a augmenté de 70,5 pour cent en termes réels. Le revenu des deux sexes s'est amélioré par rapport à la situation des personnes seules de tous les âges, dont le revenu a grimpé de 49,2 pour cent pendant la même période; mais encore une fois les hommes s'en tirent mieux que les femmes. Le revenu médian des hommes seuls de 65 ans et plus équivalait à 56,8 pour cent du revenu médian de l'ensemble des Canadiens en 1967 et à 67,6 pour cent en 1981; chez les femmes âgées seules, les résultats comparables sont de 53,6 pour cent en 1967 et de 61,3 pour cent en 1981.

Inégalité de revenu

Une étude effectuée par Santé et Bien-être social Canada, fondée sur des données de 1975, a conclu que le système de revenus de retraite "non seulement reflète, mais semble aussi renforcer les inégalités de revenu qu'on remarque tout au long des années de vie active".[40] Des données récentes indiquent que cette conclusion s'applique encore à l'heure actuelle.

"L'indice de l'inégalité du revenu" est une mesure simple qui divise le revenu moyen par le revenu médian. Plus la proportion est élevée, plus le revenu se répartit de façon inégale.

De 1967 à 1982, le rapport entre le revenu moyen et le revenu médian chez les familles dont le chef a de 45 à 54 ans est demeuré de 1,1. Chez les familles dirigées par une personne âgée, l'indice était en moyenne de 1,4 pour la même période, ce qui signifie que le revenu se répartissait de façon plus inégale chez les familles âgées. Et l'inégalité du revenu chez les familles âgées ne s'est pas non plus améliorée au fil des ans.

Le revenu est aussi réparti de façon inégale chez les Canadiens âgés seuls. L'indice de l'inégalité du revenu variait dans leur cas entre 1,4 et 1,6 de 1967 à 1982, comparativement à 1,0 et 1,2 chez les personnes seules de 35 à 44 ans.

La répartition du revenu très inégale chez les personnes âgées - ce qui signifie qu'une minorité de gens jouissent de revenus confortables alors que la majorité des gens doivent se contenter de revenus faibles ou modestes - tient en grande partie à la concentration d'épargnes et de placements chez un nombre relativement faible de retraités à l'aise. Quatre pour cent des personnes âgées bénéficient de plus de 40 pour cent des revenus de placement.[41]

On a pu constater que la plupart des Canadiens âgés au-dessus du seuil de la pauvreté ont mis de l'argent de côté sous forme de placements, qui fournissent une proportion importante de leur revenu de retraite (29 pour cent dans le cas des couples âgés et 42 pour cent dans le cas des personnes seules). Des études répartissant les personnes âgées en plusieurs catégories de revenu révèlent que plus la catégorie de revenu est élevée, plus les gens tirent des revenus de placement. Les placements représentent en effet la plus importante source de revenu pour les personnes âgées à revenu élevé, fournissant plus que les régimes de retraite privés, les revenus d'emploi, les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec et les programmes de sécurité du revenu.[42]

L'AUTRE ASPECT DU REVENU

Les Canadiens âgés ne vivent pas que d'argent. Plusieurs possèdent des richesses (surtout une maison) et bénéficient de services et de subventions qui leur donnent un niveau de vie plus élevé que le laissent croire les données sur le revenu. Une étude prétend que le revenu total de la population âgée serait plus élevé d'environ 30 pour cent si on tenait compte de la valeur de sources de revenu non monétaires et de cadeaux en argent non déclarés.[43]

Les données statistiques présentées plus tôt ne tiennent pas non plus compte des plus grandes pressions exercées sur les revenus des Canadiens en âge de travailler, notamment de ceux qui ont des enfants à charge. La plupart des personnes âgées ne travaillent pas et n'ont donc pas à payer de cotisations aux Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec, de primes d'assurance-chômage, de cotisations syndicales ou professionnelles, de frais de transport et d'autres dépenses relatives à l'emploi.

Les personnes âgées payent aussi un pourcentage moins élevé de leur revenu au ministère du Revenu. En 1980, les familles dirigées par une personne âgée ont payé en moyenne 9,9 pour cent de leur revenu brut en impôt fédéral et provincial, tandis que les familles dont le chef avait de 45 à 54 ans ont payé 15,8 pour cent de leur revenu en impôt; on note une différence semblable entre les personnes seules âgées (6,6 pour cent du revenu payé en impôt) et les Canadiens seuls d'âge moyen, soit de 35 à 44 ans (19,4 pour cent du revenu versé en impôt).[44] L'impôt moins élevé sur le revenu des personnes âgées est en partie le résultat du fait que les personnes âgées ont en moyenne des revenus plus faibles que ceux des contribuables de moins de 65 ans. Toutefois, les personnes âgées bénéficient aussi de dispositions fiscales spéciales (comme l'exemption de $2 350 en raison de l'âge, la déduction de $1 000 de revenu de pension, et divers remboursements et crédits d'impôt provinciaux) qui allègent leur fardeau fiscal et augmentent ainsi le revenu dont elles disposent.

Il est vrai qu'on présente une image partiale et trop pessimiste des personnes âgées lorsqu'on s'attarde aux seuls revenus en argent. Mais il faut s'arrêter aussi à d'autres facteurs qui influent sur leur situation financière.

Les personnes âgées ne se partagent pas également les sources de revenu non monétaires, pas plus qu'elles n'ont toutes des revenus en argent égaux. Les familles et les particuliers non âgés disposent aussi d'une grande gamme de services de santé et de services sociaux et d'autres subventions et avantages, de sorte que les revenus autres qu'en argent que reçoivent les personnes âgées ne comblent pas entièrement l'écart important dans les revenus en argent qui les séparent des personnes plus jeunes. Les réductions offertes aux personnes âgées lorsqu'elles prennent l'autobus et vont au cinéma, les cadeaux offerts à l'occasion par les enfants, les loyers subventionnés, les services sociaux et autres avantages offerts par le gouvernement et par les secteurs bénévole et privé ne compensent pas non plus pleinement les revenus très faibles dont doivent se contenter plusieurs milliers de Canadiens âgés - notamment les personnes seules.

Coûts d'habitation

Leur maison constitue la forme de richesse la plus répandue chez les Canadiens âgés. Plus de trois quarts des familles dirigées par une personne de 65 ans et plus sont propriétaires de leur maison et 40 pour cent des personnes âgées seules sont propriétaires, comparativement à 71,6 pour cent des familles dont le chef a moins de 65 ans et seulement 19,5 pour cent des personnes seules non âgées.[45] La valeur que représente pour elles leur maison constitue l'avoir principal des personnes âgées, représentant en moyenne presque la moitié de leur avoir net.[46]

Non seulement bon nombre de citoyens âgés sont-ils propriétaires de leur maison, mais la grande majorité des propriétaires ont aussi fini de payer leur hypothèque. Quatre-vingt six pour cent des propriétaires âgés chefs de famille et 90 pour cent des personnes seules n'ont pas à se préoccuper de

paiements hypothécaires mensuels. Chez les propriétaires de moins de 65 ans, par contre, 36 pour cent des chefs de famille et un peu moins de la moitié des personnes seules n'ont plus d'hypothèques à payer. Par conséquent, les coûts d'habitation des propriétaires âgés ont tendance à être moins élevés que ceux des propriétaires non âgés qui ont dû aussi faire face ces dernières années à des taux d'intérêt élevés au moment de renouveler leurs hypothèques. Certains économistes considèrent qu'on devrait inclure dans les revenus non monétaires la valeur du loyer attribuée aux logements habités par leurs propriétaires.

TABLEAU 34

MODE D'OCCUPATION, CHEFS DE FAMILLE ET PERSONNES SEULES, ÂGÉS ET NON ÂGÉS, 1981[21]

Familles	Âgées	Non âgées
Propriétaires,	76,5%	71,6%
sans hypothèque	65,7	25,5
avec hypothèque	10,8	46,1
Locataires	23,2	27,8
Autres	0,3	0,6
Total	100,0	100,0
Personnes seules		
Propriétaires,	40,1	19,5
sans hypothèque	36,3	9,7
avec hypothèque	3,8	9,8
Locataires	45,4	56,4
Autres	14,5	24,1
Total	100,0	100,0

Il n'y a pas que les personnes âgées à l'aise qui soient propriétaires. Six chefs de famille âgés à faible revenu sur dix possèdent une maison, comme c'est le cas d'une personne seule sur trois de plus de 65 ans et en deçà du seuil de pauvreté. Encore une fois, la plupart des propriétaires âgés pauvres ont fini de rembourser leur hypothèque.

TABLEAU 35

MODE D'OCCUPATION, FAMILLES ET PERSONNES SEULES ÂGÉES, PAUVRES ET NON PAUVRES, 1981 [21]

Familles âgées	Pauvres	Non pauvres
Propriétaires,	62,5%	78,7%
sans hypothèque	51,8	68,0
avec hypothèque	10,7	10,7
Locataires	37,1	20,9
Autres	0,4	0,4
Total	100,0	100,0
Personnes seules âgées		
Propriétaires,	33,2	50,0
sans hypothèque	30,2	45,0
avec hypothèque	3,0	5,0
Locataires	48,6	40,8
Autres	18,2	9,3
Total	100,0	100,0

Puisqu'un si grand nombre de citoyens âgés sont propriétaires de leur maison et n'ont plus de paiements hypothécaires, ils peuvent se contenter d'un revenu inférieur à celui dont a besoin le Canadien moyen qui doit payer son loyer ou rencontrer des paiements hypothécaires tous les mois. Toutefois la propriété entraîne certaines dépenses - services publics (chauffage, électricité et eau), assurances, impôts fonciers, entretien et réparations - qui peuvent forcer le budget des propriétaires âgés, particulièrement le grand nombre de personnes à revenu modeste. Le prix du combustible, de l'eau et de l'électricité a grimpé de 103 pour cent de 1977 à 1982, excédant la hausse de 63 pour cent dans le coût de la vie en général. Le coût de l'entretien des maisons a augmenté de 80 pour cent, les primes d'assurance, de 61 pour cent, et le coût des réparations, de 54 pour cent pendant la même période de cinq ans.[47]

Ces dépenses représentent une plus large proportion du revenu des personnes âgées que de celui des Canadiens de moins de 65 ans. La plus récente Enquête de Statistique Canada sur les dépenses des familles a révélé que les unités familiales âgées consacraient 6,1 pour cent de leurs revenus à l'électricité, l'eau et le chauffage, comparativement à 3,3 pour cent seulement pour tous les groupes d'âges. Les unités familiales dirigées par des personnes âgées consacraient 20,5 pour cent de leurs revenus à l'habitation (catégorie qui comprend le coût des services publics), alors que l'ensemble des ménages ne dépensaient en moyenne que 16,1 pour cent de leur revenu pour se loger. Somme toute, des articles habituellement considérés essentiels - nourriture, habillement, habitation, entretien du loyer, soins médicaux et soins de santé, et transport - représentaient 68 pour cent des dépenses des unités familiales âgées, comparativement à 58 pour cent pour l'ensemble des ménages.[48] Ces différences ne sont pas le résultat de déboursés extravagants de la part des personnes âgées - loin de là, car elles dépensent beaucoup moins que les Canadiens non âgés pour le loyer, le chauffage, la nourriture et les autres articles essentiels - , mais tout simplement du fait que les personnes âgées ont de plus faibles revenus pour vivre.

Par conséquent, certains Canadiens âgés se retrouvent dans une situation plutôt irrégulière, soit celle d'être propriétaires, mais en même temps sans le sou. Leur principale possession leur assure un gîte, mais entraîne par la même occasion des frais additionnels qui grugent sensiblement leurs modestes revenus. Des dépenses imprévues - un toit qu'il faut remplacer ou des tuyaux de plomberie à réparer - inquiètent beaucoup les propriétaires âgés et peuvent les obliger à sacrifier d'autres dépenses essentielles. Il faut aussi se rappeler que leurs maisons sont généralement assez vieilles et peuvent nécessiter des réparations plus fréquentes et plus coûteuses, surtout si les propriétaires âgés ne peuvent les effectuer eux-mêmes.

On comprend aisément que bon nombre de propriétaires âgés n'envisagent pas avec gaieté de vendre la maison qu'ils ont payée pendant

des années. Et s'ils décident de vendre, il leur faut trouver un loyer abordable - ce qui n'est pas facile dans plusieurs collectivités canadiennes. De toute manière, il est un peu exagéré de considérer leurs maisons comme une possession très valable, puisque les maisons des Canadiens âgés ont tendance à être assez vieilles et à rapporter une somme limitée lors de la vente. Pour bon nombre de propriétaires âgés, vendre leur possession principale pour de l'argent comptant ne constitue dans le meilleur des cas qu'une solution temporaire à leurs difficultés financières, et peut s'avérer à long terme une décision peu réfléchie qui ne leur aura rien rapporté.

Un pourcentage élevé de Canadiens âgés - 23 pour cent des chefs de familles et 45 pour cent des personnes seules - sont locataires. Bon nombre d'entre eux doivent consacrer une large proportion de leurs revenus restreints au loyer; 77 pour cent des citoyens âgés du groupe de revenu le plus faible versent 30 pour cent ou plus de leur revenu à leur propriétaire.[49]

Des subventions gouvernementales allègent le fardeau de certains locataires âgés, mais la demande d'unités de logement abordables dépasse le nombre d'unités disponibles. Le marché à la baisse dans le domaine de la construction depuis quelques années et la tendance à transformer les appartements en immeubles de copropriété (qu'il faut acheter) ne sont pas les seules raisons de ce déséquilibre. De plus en plus de Canadiens âgés - dont plusieurs sont des femmes seules - souhaitent être locataires plutôt que propriétaires. En effet, le pourcentage de personnes âgées propriétaires a baissé de 77 pour cent en 1961 à 64 pour cent en 1976, alors que chez les personnes de 25 à 64 ans, le pourcentage de propriétaires est demeuré le même (66 pour cent).[50]

Le changement est particulièrement marqué chez les ménages âgés dirigés par une femme; en 1961, 68 pour cent d'entre elles étaient propriétaires et 32 pour cent, locataires, alors qu'en 1976, environ la moitié étaient propriétaires et la moitié locataires. Le pourcentage de femmes âgées locataires est preque deux fois plus élevé que celui des hommes âgés.

Bien que certains propriétaires âgés aient de la difficulté à joindre les deux bouts, les personnes âgées propriétaires de leur maison ont généralement tendance à être plus à l'aise que celles qui sont à loyer. Les locataires âgés ont des revenus plus faibles que ceux des propriétaires.[51] Presque la moitié des locataires âgés consacrent 25 pour cent ou plus de leur revenu au logement, comparativement à seulement un quart des propriétaires âgés.[52]

Subventions et services

Les Canadiens âgés disposent aujourd'hui d'une variété de subventions et d'avantages qui leur permettent de se procurer plus de biens et de services qu'ils ne pourraient, dans la plupart des cas, se payer. La majeure partie de cette aide provient du gouvernement et d'organismes bénévoles, mais certains commerces offrent aussi des rabais aux consommateurs âgés. Certains de ces programmes et services sont réservés aux personnes âgées. D'autres n'ont pas de limite d'âge, mais comptent parmi leurs bénéficiaires un nombre disproportionné d'hommes et de femmes de 65 ans et plus.

Tous les Canadiens ont accès à l'assurance-maladie, mais les services médicaux et hospitaliers assurés sont d'un secours particulier aux personnes âgées parce qu'elles ont à faire appel au régime de soins de santé plus souvent, et pendant plus longtemps, que d'autres groupes d'âges. Une étude ontarienne a révélé que les personnes âgées représentaient 8,9 pour cent de la population de la province en 1976, mais que 15,9 pour cent des coûts des médecins et 46,1 pour cent des dépenses dans les hôpitaux, les maisons de repos et autres établissements de santé leur étaient attribuables.[53]

L'Enquête Santé Canada a révélé que 86 pour cent des personnes âgées font état d'au moins un problème de santé, comparativement à 54 pour cent de la population en général. Il n'est donc pas étonnant que les personnes âgées soient plus susceptibles que les autres de consulter un médecin au cours d'une

année, qu'elles demeurent en moyenne plus de deux fois plus longtemps à l'hôpital, et qu'elles consomment plus souvent des médicaments.[54] Si les Canadiens âgés devaient payer les divers services garantis grâce à l'assurance-maladie, leurs revenus en argent devraient être plus élevés dans une proportion estimative d'un tiers.[55]

Les Canadiens de 65 ans et plus reçoivent aussi, à domicile et dans la collectivité, des services de santé gratuits ou subventionnés, notamment des médicaments de prescription, les services de centres communautaires de santé mentale et des services psychiatriques pour malades externes, des programmes de réadaptation, des infirmières-visiteuses, et des services de consultation en matière de soins de santé et de nutrition. Certaines provinces offrent aussi des services optométriques, des fournitures et appareils médicaux, des lunettes, des appareils auditifs et une aide financière lorsque les gens doivent se déplacer pour se procurer des soins de santé. Si la gamme des services de santé est impressionnante, ces services ne sont toutefois pas accessibles à toutes les personnes âgées - le type et la quantité de services varient d'une province à l'autre et d'une collectivité à l'autre.

Les trois paliers de gouvernement, de même que des organismes communautaires et bénévoles, aident à financer et (ou) à offrir des services sociaux s'adressant aux Canadiens âgés. Des auxiliaires familiales, des services de popote volante, et des services d'entretien et de réparation du logement permettent à bon nombre d'hommes et de femmes âgés de demeurer chez eux plutôt que d'entrer en établissement. Dans la plupart des collectivités canadiennes, on trouve un type quelconque de centre pour les personnes âgées qui peut offrir, selon le centre particulier, des services variés: des installations récréatives, des services d'aide juridique, de counseling, d'information et d'orientation, ou tout simplement un lieu permettant de venir rencontrer des amis. Les établissements fournissent aussi divers services sociaux à leurs résidents âgés comme aux personnes qui vivent encore chez elles. Les personnes âgées bénéficient souvent de réductions dans les domaines du transport, des loisirs et de l'éducation.

Bon nombre de Canadiens de 65 ans et plus reçoivent une aide en matière d'habitation. Le gouvernement fédéral a offert des sommes d'argent qui peuvent être remises à des propriétaires et à des organismes à but non lucratif pour réparer et rénover des logements anciens, et plusieurs gouvernements provinciaux offrent des programmes semblables. Les gouvernements fédéral et provinciaux et certaines municipalités ont collaboré pour construire des logements sociaux pour les personnes âgées, logements dont le loyer est fixé en fonction du revenu. Plusieurs provinces offrent des allocations aux locataires âgés, et toutes les provinces ont un type quelconque d'allégement fiscal pour les propriétaires âgés.

TENDANCES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La situation financière des hommes âgés et de leurs épouses s'est beaucoup améliorée au cours des deux dernières décennies. Mais on ne peut malheureusement pas en dire autant du groupe important et de plus en plus nombreux de femmes âgées qui sont chefs de famille ou qui vivent seules.

Le risque de pauvreté chez les familles dirigées par des hommes de 65 ans et plus a diminué de façon remarquable au cours des quelques dernières années. En 1982, environ 10,2 pour cent de ces familles étaient en deçà du seuil des faibles revenus - le taux de pauvreté est donc inférieur de plus de la moitié au taux de pauvreté qui s'appliquait à ces familles trois ans seulement auparavant (21,8 pour cent en 1979). Mais il en est tout autrement des familles dirigées par des femmes âgées - leur taux de pauvreté a augmenté depuis 1979 et se situe présentement à environ 24,6 pour cent, soit un pourcentage deux fois et demie plus élevé que dans le cas des hommes.

La proportion de Canadiens âgés seuls n'ayant que de faibles revenus a baissé graduellement avec les années; les données les plus récentes indiquent toutefois qu'elle demeure toujours très élevée (58 pour cent). Mais encore une fois, le risque de pauvreté est beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes (60 pour cent contre 49 pour cent), et la baisse est moins marquée chez les femmes que chez les hommes. Au dernier recensement, on comptait environ 337 000 femmes seules de 65 ans et plus qui vivaient en deçà du seuil de la pauvreté - quatre fois plus que le nombre d'hommes seuls âgés pauvres dans la même situation (85 000).

Notre analyse des tendances en matière de revenu a donné des résultats semblables. Les familles dirigées par des hommes âgés ont bénéficié au fil des ans de hausses de revenu réelles plus importantes que celles des familles dirigées par une femme âgée - 54,5 pour cent comparativement à 23,3 pour cent pendant les années 1967 à 1981. Le revenu médian des hommes âgés

a grimpé de 77,5 pour cent de 1967 à 1981, comparativement à 70,5 pour cent chez les femmes seules âgées. En 1981, le revenu médian des femmes seules âgées était de $6 512, comparativement à $7 189 chez les hommes âgés seuls.

C'est surtout au gouvernement que la grande majorité des Canadiens âgés, qui n'ont encore que de faibles ou de modestes revenus, doivent l'amélioration de leur situation économique. On a mis au point au cours des trente dernières années un régime de retraite public qui, s'il est loin d'être adéquat, répond en partie aux besoins fondamentaux de tous les citoyens âgés en matière de revenu.

Le régime fédéral de Sécurité de la vieillesse, communément appelé "la pension de vieillesse", est la pierre angulaire du régime canadien de revenu de retraite. Le Parlement a adopté en 1951 une loi établissant un programme de paiements mensuels pour toutes les personnes de 70 ans et plus; depuis 1970, l'âge d'admissibilité est de 65 ans. À l'heure actuelle, tous les Canadiens âgés reçoivent $263,78 par mois en vertu de ce programme.

Un deuxième programme fédéral d'envergure, le Supplément de revenu garanti, a été institué en 1966 pour venir en aide aux Canadiens âgés qui n'ont pas ou à peu près pas de revenus autres que la Sécurité de la vieillesse. Ce programme accorde présentement des prestations mensuelles maximales de $265,60 à une personne seule et de $204,86 à chacun des conjoints d'un couple. En 1975, on mettait en place l'Allocation au conjoint pour aider les couples à faible revenu dont un des conjoints a plus de 65 ans et l'autre entre 60 et 64 ans; si le conjoint le plus âgé meurt, l'autre continue à recevoir l'Allocation au conjoint jusqu'à l'âge de 65 ans. L'Allocation accorde un maximum de $468,64 par mois.

Le gouvernement fédéral et les provinces ont ajouté en 1966 un deuxième palier au régime canadien de revenus de retraite en adoptant le Régime de pensions du Canada (le Québec adoptait à la même époque un programme parallèle, le Régime de rentes du Québec). Tous les Canadiens qui ont entre 18 et 65 ans, et qui font partie de la population active, à titre d'employé ou

de travailleur autonome, contribuent au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec. En 1984, la pension de retraite maximale est de $387,50 par mois. Les Régimes prévoient aussi une pension d'invalidité, des prestations de survivant pour le conjoint et les enfants d'un cotisant décédé, et des prestations de décès versées en un montant global.

Les gouvernements provinciaux viennent aussi en aide à leurs résidents âgés par l'entremise de divers programmes de supplément de revenu et de subventions fiscales. Les trois paliers de gouvernement, de même que le secteur privé et des organismes bénévoles, offrent une gamme étendue de services et de subventions (énumérés au chapitre précédent) qui aident à faire face aux coûts additionnels qui accompagnent la vieillesse et à accroître un peu les revenus limités des Canadiens âgés.

La création du régime public de revenus de retraite est sans contredit un des principaux facteurs qui ont renforcé la situation économique des personnes âgées. Les personnes âgées tiraient la plupart de leurs revenus, il y a une trentaine d'années, de revenus d'emploi et de placements.[56] À l'heure actuelle, les régimes publics fournissent à peu près la moitié du revenu des personnes âgées et la quasi totalité du revenu des personnes âgées sous le seuil de la pauvreté.

L'amélioration du régime public de revenus de retraite au cours des années 1960 et 1970 a haussé le revenu des personnes âgées et aidé à diminuer le risque de pauvreté qu'elles couraient. À partir de 1966, l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse a baissé d'un an chaque année jusqu'à ce qu'il atteigne en 1970 son niveau actuel de 65 ans. Le gouvernement fédéral a apporté deux changements de grande importance au programme en 1973. Les prestations mensuelles ont augmenté de 20 pour cent au mois d'avril et à partir d'octobre, elles ont été pleinement indexées trimestriellement au coût de la vie.

Le Supplément de revenu garanti est entré en vigueur en janvier 1967. Comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti est

pleinement indexé au coût de la vie depuis octobre 1973. De plus, le gouvernement fédéral a sensiblement haussé le Supplément de revenu garanti quatre fois depuis sa création: en avril 1971 (hausse de 64 pour cent pour les personnes seules et de 41 pour cent pour les couples), en janvier 1972 (22 pour cent pour les personnes seules, 26 pour cent pour les couples), en janvier 1979 (19 pour cent pour les personnes seules, 11 pour cent pour les couples) et en juillet 1980 (25 pour cent pour les personnes seules, 16 pour cent pour les couples).

Ces modifications ont au fil des ans haussé la valeur des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées. Une personne seule admissible à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti maximum recevait $1 260 en 1967, ou $4 057 en argent d'aujourd'hui. En 1983, les prestations annuelles provenant des deux programmes avaient grimpé à $6 147, ce qui équivaut à une augmentation réelle marquée de 52 pour cent par rapport à l'année 1967. La valeur des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti accordées aux familles comptant deux bénéficiaires (un maximum de $10 883 en 1983) a grimpé de 34 pour cent de 1967 à 1983. Le fait que les prestations soient pleinement indexées au coût de la vie est d'une importance cruciale; sans cette protection, les revenus de la plupart des Canadiens âgés auraient baissé dangereusement pendant les années 1974 à 1982, alors que le taux d'inflation était en moyenne de 10 pour cent par année.

Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec prennent aussi de plus en plus d'importance dans la vie des personnes âgées. Lorsque les Régimes ont été mis en place en 1966, les personnes déjà à la retraite n'y étaient pas admissibles; les travailleurs de 56 à 69 ans pouvaient contribuer aux Régimes, mais n'avaient droit à la retraite qu'à des prestations partielles. Mais depuis janvier 1976, des gens ont droit à la pleine pension, et un nombre croissant de Canadiens reçoivent après la retraite des prestations mensuelles des Régimes de pensions du Canada et de rentes du

Québec. En juin 1983, on comptait 1 258 056 bénéficiaires de pensions de retraite, soit la moitié de la population âgée - et la proportion continuera d'augmenter dans les années à venir.

Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec fournissaient 9,2 pour cent du revenu des couples âgés et 8,4 pour cent de celui des personnes âgées seules en 1981 - plus de deux fois plus que les proportions de 1975. Et à l'avenir les Régimes fourniront un pourcentage encore plus élevé du revenu des Canadiens âgés.

En dépit de ces améliorations, les programmes de revenus de retraite au Canada n'empêchent pas la totalité des personnes âgées de vivre dans la pauvreté et ne remplacent pas non plus adéquatement les revenus gagnés avant la retraite. Les problèmes inhérents au régime de pensions ne font pas l'objet du présent rapport - ils sont étudiés en détail ailleurs dans la série de rapports du Conseil national du bien-être social sur la réforme des pensions - mais il y a lieu de les commenter brièvement.

Les prestations de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti fournissent à certains couples âgés un revenu supérieur au seuil de la pauvreté, mais laissent bon nombre de couples et toutes les personnes âgées seules (des femmes dans la plupart des cas) en deçà du seuil des faibles revenus. Dans leur forme actuelle, les Régimes de pensions du Canada et de rentes du québec ne peuvent contribuer que d'une façon restreinte aux revenus de retraite parce qu'ils ne remplacent qu'un quart des gains assurables jusqu'à un niveau encore inférieur au salaire moyen. Les lacunes des régimes de retraite privés crèvent les yeux: ils ne protègent pas la majorité des travailleurs canadiens (notamment les femmes, les petits salariés et les travailleurs du secteur privé) et la minorité de gens qui y participent reçoivent des pensions minimes qui ne sont pas adéquatement protégées contre l'inflation. Les régimes de retraite privés ne fournissent que 11 pour cent environ du revenu des personnes âgées.

La moitié des Canadiens âgés - plus de 700 000 femmes et 500 000 hommes - ont des revenus de retraite si faibles qu'ils sont admissibles au

Supplément de revenu garanti, un programme de lutte contre la pauvreté qui devait à l'origine venir en aide à ce qui devait être un nombre de plus en plus faible de retraités pauvres. Bon nombre des Canadiens qui gagnent des revenus moyens pendant leur vie active font face à une chute de revenu importante après la retraite. L'écart entre les personnes âgées à l'aise et les personnes pauvres est assez marqué: une minorité de gens tirent des revenus de retraite adéquats d'épargnes, de placements et de régimes de retraite privés, alors que la majorité des personnes âgées doivent se contenter de revenus faibles ou modestes provenant en grande partie de programmes gouvernementaux.

Le groupe de personnes dont le nombre augmente le plus rapidement - celui des femmes âgées veuves ou célibataires - est celui qui est le moins bien servi par le régime de revenus de retraite du Canada. D'ici l'an 2001, six personnes âgées sur dix au pays seront des femmes, des femmes seules dans la majorité des cas. Si les années 1980 n'apportent pas des réformes importantes à notre régime de pensions, l'image de la pauvreté au Canada prendra de plus en plus les traits d'une femme âgée.

RÉSUMÉ

La situation financière des personnes âgées au Canada s'est sensiblement améliorée au cours des deux dernières décennies. Mais les femmes âgées vivant seules, qui représentent le groupe de personnes âgées dont le nombre augmente le plus rapidement, continuent à faire face à un risque de pauvreté très élevé et à devoir se contenter de revenus beaucoup plus faibles que ceux de la plupart des Canadiens.

a) données démographiques

le "boom du 3e âge"

. En 1901, un Canadien sur vingt était âgé de 65 ans ou plus. À l'heure actuelle, un Canadien sur dix est une personne agée. Dans cinquante ans, une personne sur cinq aura 65 ans ou plus.

. Le Recensement de 1981 indique qu'il y avait 2 360 975 hommes et femmes de 65 ans ou plus. Les données estimatives les plus récentes, soit celles de juin 1983, révèlent qu'il y avait 2 496 500 personnes âgées - 10 pour cent de la population canadienne. D'ici l'an 2031, le nombre de personnes âgées aura presque triplé, pour atteindre 6,6 millions.

. Le nombre de Canadiens âgés a augmenté de huit fois de 1901 à 1981, alors que la population en général a augmenté de trois fois et demie. Le rythme de croissance de la population âgée s'accélère depuis vingt ans, alors que le rythme ralentit dans la population en général.

les femmes

. En 1901, les femmes représentaient 48,8 pour cent des Canadiens âgés; en 1981, la proportion s'élevait à 57,2 pour cent. D'ici l'an 2001, six personnes âgées sur dix seront de sexe féminin.

. La proportion de femmes âgées a augmenté de 921 pour cent de 1901 à 1981, alors que la proportion d'hommes âgés a grimpé de 628 pour cent.

. Le nombre de femmes âgées a grimpé de 17 pour cent de 1971 à 1976, et de 20 pour cent de 1976 à 1981. Chez les hommes, la hausse est de 12 pour cent de 1971 à 1976 et de 15,5 pour cent de 1976 à 1981.

les personnes très âgées

. Un nombre croissant de Canadiens - et plus particulièrement de femmes - dépassent de beaucoup l'âge de 65 ans. Au dernier Recensement, il y avait 883 230 personnes de 75 ans et plus, et leur nombre pourrait s'élever à un million et demi d'ici l'an 2001 et entre trois et quatre millions d'ici l'année 2041.

. Les personnes de 75 ans et plus représentaient 31 pour cent de la population âgée en 1951, et 37 pour cent en 1981. Elles pourraient constituer de 50 à 55 pour cent de la population âgée d'ici 2041.

. Au sein de la population âgée, plus le groupe d'âges est élevé, plus le rythme de croissance s'accélère. De 1901 à 1981, la proportion de personnes de 65 à 69 ans a augmenté de presque sept fois; chez les 70 à 74 ans, de plus de sept fois; chez les personnes de 75 à 79 ans, de huit fois; chez les 80 à 84 ans, de neuf fois; et chez les Canadiens âgés de 85 ans et plus, de treize fois!

. Plus le groupe d'âges est élevé, plus la proportion de femmes est importante. Les femmes représentent 57,2 pour cent de l'ensemble des Canadiens âgés, 61,6 pour cent des personnes de 75 ans et plus, et deux tiers des personnes de 85 ans et plus.

espérance de vie

. Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes - c'est pourquoi il y a plus de femmes âgées que d'hommes âgés et pourquoi la proportion de femmes âgées croît avec l'âge. En 1976, l'espérance de vie à la naissance était de 77,5 ans pour les femmes et de 70,2 ans pour les hommes. D'ici l'an 2001, l'espérance de vie moyenne devrait s'élever à environ 81 ans pour les femmes et 72 ans pour les hommes.

. L'espérance de vie des femmes s'est améliorée plus que celle des hommes. La durée de vie moyenne des femmes a gagné 15,4 années de 1931 à 1976, alors que celle des hommes n'a gagné que 10,2 années. L'écart entre les femmes et les hommes est passé de 2,1 ans en 1931 à 7,3 ans en 1976.

état civil

. Six femmes âgées sur dix sont seules, veuves dans la plupart des cas. Chez les hommes âgés, par contre, trois hommes sur quatre sont mariés, et seulement 14 pour cent sont veufs.

. La proportion de femmes âgées qui sont mariées diminue rapidement à mesure que l'âge augmente; chez les hommes, la baisse est beaucoup moins accentuée. Même chez les hommes de 85 à 89 ans, la moitié d'entre eux sont encore mariés; chez les femmes du même groupe d'âges, le pourcentage n'est que de 10 pour cent.

. La plupart des hommes et des femmes sont mariés lorsqu'ils arrivent à l'âge de la vieillesse. Toutefois, la majorité des femmes âgées mariées deviennent veuves parce qu'elles vivent plus longtemps que leurs maris (qui sont aussi habituellement plus âgés qu'elles). Les veuves âgées n'ont que de minces chances de se remarier (chances qui diminuent aussi avec l'âge), en partie parce qu'on compte relativement peu d'hommes âgés libres: la plupart des hommes âgés sont mariés, les hommes âgés sont moins nombreux que les femmes, et les veufs âgés ont plus de chances que les veuves de se remarier.

modalités d'habitation

. La plupart des hommes âgés (71,7 pour cent) habitent au sein de leur propre famille, avec leur conjoint ou avec des enfants qui n'ont jamais été mariés. Chez ceux qui restent, 13 pour cent vivent seuls, 6,6 pour cent vivent dans des logements collectifs (des foyers pour personnes âgées, par exemple), 5,6 pour cent, avec des parents, et 2,6 pour cent, avec des amis.

. La majorité des femmes âgées (58,4 pour cent) n'habitent pas dans leur propre famille. Près d'un tiers d'entre elles vivent seules, 10,4 pour cent vivent dans des logements collectifs (surtout des hôpitaux et des foyers pour personnes âgées), 12,8 pour cent habitent avec des parents et 2,5 pour cent, avec des amis.

. La hausse du nombre de personnes âgées qui vivent seules (des femmes dans la plupart des cas) représente un changement social majeur dans la société canadienne. En vingt ans seulement, le pourcentage de personnes âgées vivant seules a doublé (de 12 pour cent en 1961 à 24 pour cent en 1981); il continuera aussi d'augmenter dans les années qui viennent. La proportion de femmes âgées qui vivent seules est passée de 15 pour cent en 1961 à 32 pour cent en 1981, et leur nombre a quadruplé pendant la même période - de 109 000 à 434 640.

provinces

. Les provinces où on trouve les plus grands pourcentages de résidents âgés sont l'Île-du-Prince-Édouard (12,2 pour cent), la Saskatchewan (12 pour cent) et le Manitoba (11,9 pour cent). Les autres provinces comptant un pourcentage de personnes âgées supérieur à la moyenne nationale de 9,7 pour cent sont la Colombie-Britannique (10,9 pour cent), la Nouvelle-Écosse (10,9 pour cent), le Nouveau-Brunswick (10,1 pour cent) et l'Ontario (10,1 pour cent).

. La proportion de personnes âgées est la plus faible dans les territoires du Nord-Ouest (2,9 pour cent). Les personnes âgées ne représentent que 3,2 pour cent des résidents du Yukon, 7,3 pour cent de la population de l'Alberta et 8,8 pour cent de la population du Québec.

. Comme c'est le cas dans la population en général, la plupart des personnes âgées (73,5 pour cent) habitent en Ontario, au Québec ou en Colombie-Britannique. Les 868 190 citoyens âgés de l'Ontario représentaient plus d'un tiers de l'ensemble des Canadiens âgés en 1981.

perspective internationale

. La proportion de personnes âgées dans la population canadienne (9,7 pour cent en 1981) est plus faible que celle de la plupart des autres pays industrialisés comme la Suède (16,3 pour cent), l'Allemagne-de-l'Ouest (15,5 pour cent), le Royaume-Uni (15 pour cent), la Norvège (14,8 pour cent), le Danemark (14,4 pour cent), la France et l'Italie (13,5 pour cent chacun), les Pays-Bas (11,5 pour cent) et les États-Unis (11,4 pour cent).

. Mais vers le tournant du prochain siècle, les personnes âgées représenteront à peu près 12 pour cent de la population, taux qui se rapproche de celui qui est prévu pour les pays industrialisés, soit 12,8 pour cent.

. En Saskatchewan, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, les personnes âgées représentent déjà 12 pour cent de la population, soit un pourcentage se rapprochant plus de la proportion dans les pays européens que du taux de 9,7 pour cent qui s'applique à l'ensemble du Canada.

le poids de la dépendance

. Le nombre de Canadiens âgés n'augmentera pas indéfiniment. Il atteindra environ 6,6 millions d'ici l'an 2031, mais diminuera graduellement par la suite à 6,5 millions en 2041 et à moins de 6,4 millions en 2051. Leur pourcentage dans l'ensemble de la population s'élèvera à 19,6 pour cent en 2031, puis baissera à 18,9 pour cent en 2041 et à environ 18,2 pour cent vers le milieu du prochain siècle.

. Il y avait en 1901 10 personnes âgées pour 100 Canadiens en âge de travailler. Aujourd'hui, on compte 17 Canadiens âgés pour 100 personnes de 20 à 64 ans, et la proportion (qu'on appelle le "ratio de dépendance de la population âgée") s'élèvera à 32,5 d'ici le milieu du prochain siècle.

. Le ratio personnes âgées/population en âge de travailler continuera d'augmenter graduellement pendant les trente prochaines années, grimpera rapidement de 2011 à 2031, puis diminuera après l'an 2031 à mesure que disparaîtra la génération du boom des naissances.

. C'est entre 2011 et 2031 que la population âgée exercera le plus de pression sur les ressources de notre société.

b) Pauvreté

. Un Canadien âgé sur quatre vit sous le seuil de la pauvreté.

. Plus d'un demi million d'unités familiales âgées - environ 422 000 personnes seules et 98 000 familles dont le chef est âgé - avaient de faibles revenus en 1982, année la plus récente pour laquelle on dispose de données.

. Les personnes âgées seules (des femmes dans la plupart des cas) risquent cinq fois plus que les membres de familles âgées d'être pauvres. En 1982, environ 57,7 pour cent des personnes âgées seules (c.-à-d. qui ne sont pas chefs de famille et n'habitent pas avec un parent) avaient des revenus inférieurs au seuil des faibles revenus, comparativement à 11,7 pour cent seulement des familles dirigées par une personne âgée.

. Le taux de pauvreté est plus élevé chez les femmes âgées que chez les hommes agés; un quart des familles dirigées par une femme âgée étaient pauvres en 1982, comparativement à un dizième des familles dirigées par un homme âgé. Soixante pour cent des femmes âgées seules avaient de faibles revenus en 1982, contre 49 pour cent des hommes âgés seuls.

. Il y avait environ 422 000 personnes âgées seules à faible revenu en 1982; 337 000 d'entre elles - 80 pour cent - étaient des femmes.

. Le risque de pauvreté est plus élevé chez les personnes seules très âgées; 61,6 pour cent des personnes de 70 ans et plus étaient sous le seuil des faibles revenus en 1981, comparativement à 50,2 pour cent des personnes de 65 à 69 ans.

. Presque deux tiers des femmes seules de 70 ans et plus étaient pauvres en 1981.

. Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par une personne âgée est supérieur à la moyenne au Québec (22,2 pour cent en 1981) et dans les provinces atlantiques (16,5 pour cent). En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, une famille âgée seulement sur dix était pauvre en 1981.

. Soixante-dix pour cent des personnes âgées seules du Québec étaient pauvres en 1981. Même en Alberta, où le taux de pauvreté est le plus faible, plus de la moitié des personnes âgées seules avaient de faibles revenus en 1981.

c) Revenu

. Le revenu médian estimatif des familles dirigées par une personne âgée était de $16 967 en 1982, ce qui représente 58 pour cent du revenu médian de l'ensemble des familles, soit $29 246, et 47 pour cent seulement du revenu médian de $35 930 des familles dont le chef en est à ses meilleures années, c.-à-d. 45 à 54 ans.

. Le revenu médian estimatif des Canadiens âgés seuls était de $7 458 en 1982, ou 66 pour cent du revenu médian de $11 369 de l'ensemble des personnes seules et 39 pour cent de celui des personnes seules de 35 à 44 ans. Le revenu médian des personnes âgées seules était même inférieur au seuil de pauvreté en 1982.

. La plupart des Canadiens âgés seuls sont des femmes, et leurs revenus sont en moyenne inférieurs à ceux des hommes âgés seuls. En 1981, le revenu médian des femmes seules de 65 à 69 ans était de $6 876, comparativement à $8 026 chez les hommes seuls du même groupe d'âges. Le revenu médian des femmes seules de 70 ans et plus était de $6 395 en 1981, alors que celui des hommes était de $6 921.

. Les personnes âgées qui vivent seules sont beaucoup plus défavorisées sur le plan financier que ne le sont les familles âgées. En 1982, le revenu médian des personnes âgées seules équivalait à seulement 44 pour cent de celui des familles dirigées par une personne de 65 ans et plus.

. Les personnes âgées se trouvent en très grands nombres au bas de l'échelle des revenus. En 1982, 70 pour cent des familles dont le chef est âgé avaient des revenus inférieurs à $25 000, comparativement à 41 pour cent de l'ensemble des familles et à 27 pour cent seulement de celles dont le chef est âgé de 45 à 54 ans. Quarante pour cent des familles âgées avaient des revenus inférieurs à $15 000, soit la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles.

. En 1982, 72 pour cent des Canadiens âgés seuls avaient des revenus inférieurs à $10 000. Six pour cent seulement recevaient plus de $25 000.

. En 1982, 80 pour cent des femmes âgées faisant état de revenus recevaient moins de $10 000, comparativement à 54 pour cent des hommes âgés.

. Les régimes gouvernementaux de pensions et de sécurité de revenu ont fourni 45,5 pour cent du revenu total des couples âgés (dont les deux conjoints ont plus de 65 ans) et plus de la moitié de celui des personnes âgées seules en 1981. Chez les couples âgés, 27,9 pour cent du revenu provenait de placements, 13,9 pour cent d'un emploi et seulement 11,6 pour cent de régimes de retraite privés. Chez les personnes âgées seules, 30,1 pour cent du revenu provenait de placements, 10,9 pour cent de régimes de retraite privés et seulement 5,9 pour cent d'un emploi.

. Les familles et les personnes seules âgées sous le seuil de la pauvreté tirent presque tous leurs revenus de sources publiques, notamment de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

. Les personnes âgées non pauvres ont beaucoup plus de chances que les personnes âgées à faible revenu de bénéficier de revenus de retraite des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, de régimes de retraite privés et de placements.

. Bon nombre de Canadiens qui gagnaient des revenus moyens deviennent pauvres ou presque après la retraite. En vertu du système de retraite actuel, deux tiers des Canadiens à revenu moyen subiront une baisse de 25 pour cent ou plus dans leur niveau de vie. La moitié des personnes âgées en ce moment sont admissibles au Supplément de revenu garanti, un programme de lutte contre la pauvreté s'adressant aux personnes âgées n'ayant pour tout revenu que la pension de Sécurité de la vieillesse.

d) Coûts d'habitation

. Trois familles dont le chef est âgé sur quatre et 40 pour cent des personnes âgées seules sont propriétaires de leur logement; la plupart ont remboursé leurs emprunts hypothécaires. Il y a presque autant de personnes âgées à faible revenu qui sont propriétaires que de personnes âgées au-dessus du seuil de pauvreté.

. Les dépenses associées à la propriété - comme le chauffage, l'électricité, l'eau, les assurances, l'entretien et les réparations - représentent une plus large proportion du revenu des personnes âgées que de celui des autres propriétaires. Certaines personnes âgées sont propriétaires de leur logement, mais sont en même temps sans le sou.

. Un pourcentage croissant de Canadiens âgés sont locataires. La moitié des femmes âgées sont locataires, comparativement au quart des hommes âgés. Des subventions gouvernementales viennent en aide à certains locataires âgés, mais la demande de logements à prix abordables dépasse de beaucoup le nombre de logements disponibles.

. Les locataires âgés ont des revenus moyens plus faibles que ceux des propriétaires. Presque la moitié des locataires âgés consacrent 25 pour cent ou plus de leurs revenus restreints au logement, contre seulement un quart des propriétaires âgés.

e) tendances

. Le gouvernement, le secteur privé et des organismes bénévoles offrent une gamme étendue de subventions et de services qui permettent aux Canadiens âgés de vivre un peu mieux. Cette forme de revenus non monétaires importante compense partiellement - mais non totalement - les faibles revenus dont doivent se contenter des centaines de milliers de Canadiens âgés.

. On a réalisé des progrès énormes dans la lutte contre la pauvreté chez la population âgée en général. En 1969, 41,4 pour cent des familles dirigées par des personnes âgées étaient pauvres; en 1982, le taux avait baissé à 11,7 pour cent - soit une chute de 72 pour cent. Le taux de pauvreté chez les familles dont le chef a moins de 65 ans est passé de 17,7 pour cent en 1969 à 14,2 pour cent en 1982, soit une baisse de 20 pour cent seulement

. Le risque de pauvreté chez les personnes âgées seules a aussi baissé, mais de façon moins marquée. Leur taux de pauvreté est passé de 69,1 pour cent en 1969 à 57,7 pour cent en 1982.

. Les tendances plus récentes en matière de pauvreté révèlent un écart croissant entre les hommes et les femmes âgés. En 1982, environ 10,2 pour cent des familles dirigées par un homme âgé étaient sous le seuil des faibles revenus - moins de la moitié du taux de pauvreté qui était le leur trois années seulement auparavant (21,8 pour cent en 1979). Le taux de pauvreté chez les familles dirigées par une femme âgée avait par contre augmenté de 22,2 pour cent en 1979 à environ 24,6 pour cent en 1982 - deux fois et demie de plus que le taux s'appliquant en 1982 aux familles dirigées par des hommes de 65 ans ou plus.

. Le risque de pauvreté chez les hommes âgés seuls a diminué plus rapidement que celui des femmes âgées seules, de sorte que l'écart entre les sexes s'est élargi au cours des dernières années. Selon le dernier recensement (1982), environ 60 pour cent des femmes âgées seules et 49 pour cent des hommes âgés seuls vivaient dans la pauvreté.

. Depuis quelques années, le revenu des Canadiens âgés s'est amélioré davantage que celui de la population en général. De 1967 à 1982, le revenu médian réel (c.-à-d. après avoir tenu compte de l'inflation) des familles dirigées par une personne âgée a grimpé de 49 pour cent, comparativement à 41 pour cent pour l'ensemble des familles. Chez les personnes âgées seules, le revenu a augmenté de 72,5 pour cent de 1967 à 1982, alors que la hausse est de 44 pour cent pour l'ensemble des personnes seules.

. L'écart entre le revenu des personnes âgées et celui de l'ensemble des Canadiens a diminué un peu avec le temps. En 1967, le revenu médian des familles dirigées par une personne âgée équivalait à 55 pour cent du revenu médian de l'ensemble des familles; en 1982, la proportion s'élevait à 58 pour cent. Le revenu médian des personnes âgées seules équivalait à 55 pour cent du revenu médian de l'ensemble des personnes seules en 1967, et à environ 66 pour cent en 1982.

. Les hommes âgés ont aussi progressé plus que les femmes agées en termes de revenus. De 1967 à 1981, le revenu médian réel (c.-à-d. après avoir tenu compte de l'inflation) des familles dirigées par un homme âgé s'est accru de 54,5 pour cent, par opposition à 23,3 pour cent seulement chez les familles dirigées par une femme âgée. Le revenu médian réel des hommes âgés seuls a grimpé de 77,5 pour cent de 1967 à 1981, alors que chez les femmes âgées seules, la hausse est de 70,5 pour cent.

. L'élargissement du cadre public du régime de pensions - programmes fédéraux et provinciaux de sécurité de revenu et Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec - est un des principaux facteurs ayant contribué à hausser le revenu des personnes âgées depuis deux décennies. Les régimes de retraite privés comportent de graves lacunes, ne protègent pas la majorité des employés (notamment les femmes, les petits salariés et les employés du secteur privé), et ne fournissent qu'une petite partie du revenu des personnes âgées. Le système global de revenus de retraite n'atteint pas pleinement ses deux objectifs, la lutte contre la pauvreté et le remplacement du revenu.

. Pour lutter davantage contre la pauvreté et améliorer la situation financière des Canadiens âgés, il faudra apporter d'importantes réformes au système de revenus de retraite.

RENVOIS

1. Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, Premières estimations, 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983) p. 25. Les données présentées dans les deux alinéas suivants sont aussi tirées de cette source.

2. Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1981 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983) p. 21. Les définitions présentées ici et dans les deux alinéas suivants proviennent de cette source.

3. Pour de plus amples détails au sujet de ces seuils des faibles revenus, voir le Conseil national du bien-être social, Seuils de pauvreté de 1983 (Ottawa: 1983) et Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1980 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), Annexe.

4. Les données relatives aux recensements de 1901 et 1911 proviennent du Bureau fédéral de la Statistique, Recensement du Canada de 1961 Vol.1 (Partie 2) - Population: Caractéristiques générales (Ottawa: Ministre de l'Industrie et du Commerce, 1962), Tableau 20. Les données relatives aux années 1921 à 1971 sont tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971 Vol. 1 (Partie 2) - Population: Groupes d'âge (Ottawa: Information Canada, 1973), Tableau 7. Les données statistiques de 1981 sont tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 Vol. 1 - Population: Âge, sexe et état matrimonial (Ottawa: Statistique Canada, 1982). Les données estimatives de juin 1983 proviennent de Statistique Canada - quotidien (19 septembre 1983) p. 4.

5. Denton, Frank T. et Byron G. Spencer. "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (juin 1983), p. 158.

6. Stone, Leroy O. et Susan Fletcher. A Profile of Canada's Older Population (Montreal: The Institute for Research on Public Policy, 1980), p. 10.

7. Les résultats s'appliquant aux années 1901 à 1981 proviennent de données de recensement. Les données relatives à 1991 et 2001 sont fondées sur la projection n^{o} 1 de Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001 (Ottawa: Ministre de l'Industrie et du Commerce, 1979).

8. À partir de données tirées d'une étude préparée pour le Conseil économique du Canada par Frank T. Denton et.al., La population et la main-d'oeuvre au Canada: Projections 1976-2051 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1980), p. 8.

9. Statistique Canada. Les personnes âgées au Canada (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1979), p. 6.

10. Les données relatives aux années 1931 à 1961 proviennent du Bureau fédéral de la Statistique, Life Expectancy Trends 1930-1932 to 1960-1962 (Ottawa: Ministre de l'Industrie et du Commerce, 1967). Les données s'appliquant à l'année 1971 proviennent de Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces, 1970-1972 (Ottawa: Information Canada, 1974). Les données de 1976 sont tirées de Statistique Canada, La Statistique de l'état civil, Vo. III - Décès, 1977 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1980).

11. Denton, Frank T. et Byron G. Spencer. "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (juin 1983), p. 158.

12. Benjamin, B. "Tendances de la mortalité en Europe", Rapport de statistiques sanitaires mondiales Vol. 27, N^{o} 1 (1974), p. 29.

13. Statistique Canada. Recensement du Canada de 1981 Vol. 1 - Population: Âge, sexe et état matrimonial (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), Tableau 4.

14. À partir de données présentées dans le Tableau 6 de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 Vol. 1 - Familles de recensement dans les ménages privés: nombre de personnes, enfants à la maison, structure et genre, modalité de vie (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982). Les données relatives aux personnes âgées dans des logements collectifs proviennent de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 Vol. 1 - Logements privés occupés - Genre et mode d'occupation (y compris les logements collectifs) (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), Tableau 1. La catégorie "autre" est une catégorie restante.

15. Harrison, Brian. Vivre seul au Canada: Perspectives démographiques et économiques, 1951-1976 (Ottawa: Statistique Canada, 1981), chapitre 4.

16. Toutes les données sauf celles du Canada proviennent des Nations Unies, World Population Trends and Policies: 1979 Monitoring Report (New York: Department of International Economic and Social Affairs, 1980). La projection en France s'applique à l'année 1982. Les données relatives au Canada et aux États-Unis s'appliquent à 1981. Toutes les autres données relèvent de 1980.

17. Les données de 1991 à 2051 sont fondées sur les projections de Frank T. Denton et Byron G. Spencer, "Population Aging and Future Health Costs in Canada", Canadian Public Policy IX:2 (juin 1983), p. 158. Les données s'appliquant aux années 1901 à 1981 sont tirées du Recensement (voir le renvoi n^{o} 4).

18. Les ratios de dépendance sont des indices utiles de changements dans les groupes d'âge de la population; ceux-ci permettent de prévoir les demandes éventuelles auxquelles le gouvernement et l'économie devront s'adapter. Mais les ratios de dépendance ne peuvent à eux seuls mesurer adéquatement le fardeau économique que sont les jeunes et les vieillards

pour la population active. De tels ratios ne reflètent pas les circonstances compliquées qui influent sur la production et la consommation de biens et de services chez les différents groupes d'âge. Par exemple, la participation des femmes au marché du travail est passée de 25 pour cent en 1951 à 52 pour cent en 1982 et continuera probablement d'augmenter pendant un certain temps encore, alors que la participation des personnes âgées (surtout des hommes) au marché du travail a diminué au fil des ans; chacun de ces changements influe sur la capacité productive de l'économie, comme c'est le cas aussi des changements technologiques et d'autres facteurs.

19. Les données statistiques proviennent d'un relevé spécial de l'Enquête de 1982 sur les finances des consommateurs effectué par la Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada. Ces données estimatives sous-estiment le nombre de personnes âgées pauvres au Canada, parce que l'enquête sur laquelle elles se fondent n'englobe pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, les réserves indiennes et les établisssements (y compris les foyers pour personnes âgées).

20. Toutes les données statistiques de 1982 sont des données préliminaires tirées de l'Enquête de 1983 sur les finances des consommateurs présentées dans Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu: Premières estimations, 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983). Les taux de pauvreté sont comme ils sont publiés; les nombres estimatifs de personnes âgées à faible revenu dans diverses catégories ont été préparés par le Conseil national du bien-être social, au moyen de données sur la répartition en pourcentage tirées du rapport de Statistique Canada. Les résultats définitifs de 1982 seront publiés par Statistique Canada en 1984; l'expérience a démontré que les données préliminaires ont tendance à être un peu plus élevées que les résultats définitifs.

21. D'après des données non publiées de l'Enquête de 1982 sur les dépenses des consommateurs (revenu de 1981, familles économiques, bande d'ordinateur). Données préparées par le Conseil national du bien-être social.

22. Voir le renvoi n^{o} 21.

23. Les données de 1969 sont fondées sur les seuils des faibles revenus (année de base 1969), alors que les données statistiques de 1979 à 1982 se fondent sur les seuils des faibles revenus (année de base 1978). Il est difficile, pour des raisons méthodologiques, d'indiquer les tendances en matière de pauvreté en se servant des seuils des faibles revenus de Statistique Canada. Les données de 1969 ne doivent donc servir que de point de repère général pour comparer les progrès entre les personnes âgées et non âgées en matière de pauvreté. Voir Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1980 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), pages 120 à 128. Le diagramme 1 (p. 127) indique que le taux de pauvreté est à la baisse, surtout chez les familles, peu importe laquelle des trois séries de seuils de faibles revenus qu'on utilise (années de base 1959, 1969 ou 1978).

24. Le taux de pauvreté a baissé de 16,6 pour cent chez les hommes âgés seuls et de 12,2 pour cent chez les femmes âgées seules de 1979 à 1982. En 1979, le taux de pauvreté chez les femmes âgées seules était 1,17 fois plus élevé que celui de leurs contre-parties masculines; en 1982, le ratio avait grimpé à 1,24.

25. Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu: Premières estimations, 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983), p. 19. Toutes les données statistiques sur le revenu de 1982 proviennent de cette source.

26. Les seuils des faibles revenus de 1982 (année de base 1978) pour une personne sont: $8 914 dans les centres métropolitains de 500 000 habitants ou plus; $8 466 dans les grandes villes de 100 000 à 499 999 habitants; $7 941 dans les villes de 30 000 à 99 999 habitants; $7 342 dans les centres urbains de moins de 30 000 habitants; et $6 592 dans les régions rurales. La plupart des Canadiens seuls âgés habitent des collectivités où le seuil de pauvreté dépasse leur revenu médian estimatif de $7 458 en 1982.

27. Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1981 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983), p. 80. La situation diffère un peu chez les familles âgées. Celles qui sont dirigées par une femme de 65 à 69 ans avaient un revenu médian de $17 029 en 1981, soit un peu moins que les $17 591 des familles dirigées par un homme du même groupe d'âge. Toutefois les familles dirigées par des femmes de 70 ans et plus avaient un revenu de $18 351, soit beaucoup plus que les $13 434 des familles dirigées par des hommes de 70 ans et plus (voir p. 57). Toutes les données sur le revenu de 1981 sont tirées de cette source.

28. Direction générale de la recherche sur les politiques et de la planification stratégique. Revenus des personnes âgées au Canada en 1975 (Ottawa: Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1979), p. 2. Le seuil de faible revenu de Statistique Canada pour une personne équivaut à environ trois quarts du seuil de faible revenu d'une famille de deux personnes.

29. Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu: Premières estimations, 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983), pages 16 et 19. Données préparées par le Conseil national du bien-être social. Le Tableau 24 est fondé sur des données de la p. 22.

30. Voir pour la source le renvoi nº 21.

31. Voir pour la source le renvoi nº 21. La catégorie "autres sources gouvernementales" du Tableau 28 exclut l'aide sociale à cause de difficultés d'échantillonnage et de compte rendu.

32. Statistique Canada. La population active, décembre 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983) p. 94.

33. Bien que nos tableaux ne comparent que deux groupes de revenu - au-dessus et en deçà du seuil de la pauvreté -, d'autres études examinant plusieurs groupes de revenu révèlent un rapport direct entre le niveau de revenu et la proportion de revenu de sources privées. Une étude de Santé et Bien-être social Canada répartit les couples âgés en 5 groupes de revenu. Les couples des groupes aux revenus les plus faibles (moins de $4 000 en 1975) n'obtenaient de sources privées que 7 pour cent de leurs revenus: ceux du groupe de revenu suivant recevaient de sources privées 14 pour cent de leurs revenus: les couples du 3e groupe de revenu, 36 pour cent; ceux du groupe suivant, 62 pour cent; et les couples de la catégorie aux revenus les plus élevés ($12 500 et plus en 1975) obtenaient de sources privées 82 pour cent de leurs revenus. Il en est de même des personnes âgées seules, dont le revenu de sources privées variait entre 7 pour cent chez celles de la catégorie inférieure à 77 pour cent chez celles du groupe aux revenus les plus élevés. Voir la Direction générale de la recherche sur les politiques et de la planification stratégique, Revenus des personnes âgées au Canada en 1975 (Ottawa: Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1979), pages 28 et 29.

34. Le Tableau 31 utilise les montants estimatifs des seuils des faibles revenus (année de base 1978) de Statistique Canada préparés par le Conseil national du bien-être social. Nous supposons que le taux d'inflation est de 6 pour cent en 1983. À noter que les seuils des faibles revenus varient selon la taille de la collectivité. Les seuils de pauvreté estimatifs à Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver sont de $9 449 pour une personne seule et de $12 467 pour un couple. Les seuils estimatifs à Saint-Jean (N.-B.), Halifax, Saint-Jean (T.-N.) et Régina sont de $8 974 pour une personne seule et de $11 832 pour un couple. Charlottetown se situe dans la catégorie des moins de 30 000 habitants, où les seuils de pauvreté estimatifs sont de $7 783 pour une personne seule et de $10 243 pour un couple en 1983.

35. Grâce aux programmes fédéraux et provinciaux de sécurité du revenu, tous les couples âgés habitant des centres urbains de moins de 30 000 résidents et des régions rurales sont au-dessus du seuil de pauvreté. Les couples habitant des villes de 30 000 à 99 999 habitants sont au-dessus du seuil de pauvreté en Nouvelle-Écosse, en Ontario et dans l'Ouest, mais en deçà du seuil de pauvreté s'ils vivent à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick ou au Québec (ces provinces n'accordant pas de suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées). Les couples de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique habitant des villes de 100 000 à 499 999 habitants sont au-dessus du seuil de la pauvreté, mais ceux des autres provinces n'ont que de faibles revenus si leur revenu de retraite total leur vient des programmes gouvernementaux de sécurité de revenu. Cinq provinces comptent des régions métropolitaines (500 000 habitants ou plus); l'Alberta et l'Ontario accordent des suppléments de revenu assez importants pour faire passer les couples âgés ne recevant que les SV/SRG au-dessus du seuil de pauvreté dans les

centres métropolitains, mais ceux qui habitent Montréal, Winnipeg et Vancouver demeurent en deçà du seuil de pauvreté. Les programmes gouvernementaux laissent tous les Canadiens âgés seuls bien en deçà du seuil de faible revenu sauf ceux des régions rurales de l'Alberta, dont le revenu garanti leur fournit environ $200 de plus que le seuil de la pauvreté.

36. Les impôts provinciaux sont ceux de l'Ontario. La personne seule et les deux membres du couple à deux salariés réclament l'exemption personnelle de base et la déduction uniforme; le contribuable dans le couple à salarié unique réclame aussi l'exemption de marié(e). Nous supposons que le RPC accorde la pension de retraite maximale ($345,15 par mois en 1983).

37. Direction générale des programmes de la sécurité du revenu. Statistiques mensuelles des programmes de la sécurité du revenu (Ottawa: Santé et Bien-être social Canada, novembre 1983). En novembre 1983, 1 241 708 Canadiens - 50,15 pour cent de ceux qui reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse - recevaient le Supplément de revenu garanti. Des 1 241 708 bénéficiaires du SRG, 303 592 - 24,5 pour cent - recevaient le Supplément maximum. Un pourcentage plus élevé de personnes seules (31,6 pour cent) que de membres d'un couple (15,6 pour cent) recevaient le SRG maximum.

38. L'honorable Monique Bégin. "La protection, question primordiale dans la réforme des pensions". Document présenté au Comité parlementaire spécial pour la réforme des pensions. (Ottawa: Bureau du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, 1983), p. 7.

39. Les données relatives à l'année 1967 proviennent du Bureau fédéral de la statistique, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1967 (Ottawa: Ministre de l'Industrie et du Commerce, 1970), pages 21 et 33.

40. Direction générale de la recherche sur les politiques et de la planification stratégique. Revenus des personnes âgées au Canada en 1975 (Ottawa: Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1979), p. 6.

41. Gouvernement du Canada. De meilleures pensions pour les Canadiens (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), p. 25.

42. Direction générale de la recherche sur les politiques et de la planification stratégique. Revenus des personnes âgées au Canada en 1975 (Ottawa: Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1979), pages 26 à 29. Ces résultats s'appliquent aux personnes seules âgées et aux couples dont les deux conjoints sont âgés. Les couples dont l'épouse a moins de 65 ans tirent la plus grande partie de leurs revenus d'un emploi, parce que l'épouse a plus de chance d'être sur le marché du travail que dans les cas où les deux membres du couple sont âgés de 65 ans ou plus.

43. Stone, Leroy et Michael MacLean. Future Income Prospects for Canada's Senior Citizens (Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1979) p. 24.

44. D'après des données tirées de Statistique Canada, Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1980 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983), Tableaux 4 et 23.

45. Voir pour la source le renvoi nº 21.

46. En 1977, l'avoir que représente leur foyer équivalait en moyenne à 46 pour cent de l'avoir total des unités familiales âgées, soit l'article le plus important. Voir Statistique Canada, La répartition du revenu et de la richesse au Canada, 1977 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1979), p. 38.

47. Données préparées par le Conseil national du bien-être social, d'après des données de Statistique Canada, Prix à la consommation et indices des prix (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada) pour juillet-septembre 1980 et octobre-décembre 1982, Tableau 8 dans les deux versions.

48. Statistique Canada. Dépenses des familles au Canada Vol. 3 - Ensemble du Canada: Régions urbaines et rurales, 1978 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), Tableau 10.

49. Conseil canadien de développement social. Mémoire sur le budget de juin 1982, présenté à l'honorable Allan J. MacEachen, ministre des Finances. (Ottawa: le 26 juillet 1982), p. 9.

50. Stone, Leroy et Susan Fletcher. A Profile of Canada's Older Population (Montreal: The Institute for Research on Public Policy. 1980), p. 62, d'après des données de recensement relatives aux ménages. On ne disposait pas de données statistiques du Recensement de 1981 au moment de la publication de Soixante-cinq ans et plus permettant de mettre à jour les données de Stone et Fletcher.

51. En 1982, les ménages âgés propriétaires avaient un revenu médian (1981) de $13 140 - $15 716 chez ceux qui avaient un prêt hypothécaire, $12 736 chez ceux qui n'en avaient pas. Les locataires âgés, par contre, avaient un revenu médian de $9 103 pour l'année 1981. Voir Statistique Canada, Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques, 1982 (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983), p. 98.

52. Gouvernement du Canada. Rapport gouvernemental canadien sur le vieillissement (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), p. 72. Les données s'appliquent à l'année 1978.

53. Gross, M. John et Cope W. Schewenger. Health Costs for the Elderly in Ontario: 1976-2026 (Toronto: Ontario Economic Council, 1981), pages 92-93. Les honoraires des médecins s'appliquent à des services fournis en vertu du régime d'assurance-maladie.

54. Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. La Santé des Canadiens: Rapport de l'Enquête Santé Canada (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1981), p. 120. Seulement 15 pour cent des personnes âgées questionnées n'ont pas consulté de médecin au cours de la dernière année, comparativement à 23 pour cent de l'ensemble des répondants; 18 pour cent des hommes âgés et 22 pour cent des femmes âgées ont consulté au moins 10 fois pendant l'année, comparativement à 7 pour cent de l'ensemble des hommes et à 12 pour cent de l'ensemble des femmes (p. 174). Les personnes âgées avaient une moyenne annuelle de 13,2 jours d'hospitalisation par personne, comparativement à 5,26 pour l'ensemble des répondants (p. 124). Deux-tiers des hommes de 65 ans et plus et 77 pour cent des femmes âgées prennent des médicaments; chez les hommes et les femmes de tous les âges, les pourcentages sont de 40,8 et de 54,8 pour cent respectivement (p. 184).

55. Gouvernement du Canada. Rapport gouvernemental canadien sur le vieillissement (Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1982), p. 53.

56. Ostry, Sylvia et Jenny Podoluck. The Economic Status of the Aging (Ottawa: Bureau fédéral de la statistique, 1966), pages 98 et 104. Les familles dont le chef a de 65 à 69 ans tiraient 69,5 pour cent de leurs revenus d'un emploi et 12 pour cent, de placements; les programmes gouvernementaux n'en fournissaient que 8,9 pour cent. Les familles dirigées par une personne de 70 ans et plus tiraient en moyenne 50,2 pour cent de leurs revenus d'un emploi et 15,1 pour cent de placements, le gouvernement fournissant 26,2 pour cent de leurs revenus. Chez les hommes seuls âgés de 65 à 69 ans, 61,9 pour cent des revenus provenaient d'un emploi et 11,7 pour cent de placements; chez les femmes seules du même groupe d'âge, 34,6 pour cent des revenus provenaient d'un emploi et 35,8 pour cent de placements. La part du revenu provenant d'un emploi et de placements était plus faible chez les personnes seules de 70 ans et plus (44,4 pour cent chez les hommes, 41 pour cent chez les femmes) et la partie du revenu provenant du gouvernement était plus élevée (42,4 pour cent chez les hommes, 48,2 pour cent chez les femmes). Les données s'appliquent à l'année 1961.

MEMBRES DU
CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mad. Yvonne Raymond (présidente)
Montréal (Québec)

Ms. T. Ann Brennan
Bath (N.-B.)

M. Jean Brousseau
Duberger (Québec)

Mr. Richard Davidson
North Burnaby (C.-B.)

Mad. Camille Girard-McClure
Dolbeau (Québec)

Ms. Judy Jackson
Rexdale (Ont.)

Ms. Colleen Kawalilak
Calgary (Alb.)

Ms. Joyce Kert
Weston (Ont.)

M. Pierre Levasseur
Drummondville (Québec)

Ms. Joyce McLellan
Newport (Î.-P.-É.)

Ms. Maria Minna
Toronto (Ont.)

M. Robert Mondor
Montréal (Québec)

Ms. Evelyn Murialdo
Toronto (Ont.)

Ms. Gail Newall
Markham (Ont.)

Ms. Elizabeth Paulson
Wynyard (Sask.)

Dr. Gerry Rosenquist
Morrisburg (Ont.)

Ms. Penelope Rowe
Saint-Jean (T.-N.)

Mr. Tim Sale
Winnipeg (Man.)

Mr. Richard B. Splane
Vancouver (C.-B.)

Mr. T. D. Tramble
Monastery (N.-É.)

* * * * * * * * * * * * * * *

Conseil national du bien-être social
Immeuble Brooke Claxton
Ottawa K1A 0K9

Directeur: Ken Battle

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

La Loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement a institué le Conseil national du bien-être social en tant qu'organisme consultatif de citoyens auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Conseil a pour mandat de conseiller le Ministre sur des questions relatives au bien-être social.

Le Conseil est composé de 21 membres nommés par le gouverneur en conseil et provenant de diverses régions du Canada. Les membres agissent à titre personnel et non en tant que représentants d'organismes ou d'agences. Ils sont d'anciens ou d'actuels assistés sociaux, des locataires de logements publics et d'autres citoyens à faible revenu, ou des avocats, des enseignants, des travailleurs sociaux et d'autres personnes travaillant au sein d'associations de services bénévoles, d'organismes privés d'aide sociale et d'écoles de service social.

Les rapports du Conseil national du bien-être social ont porté sur une vaste gamme de questions relatives à la pauvreté et à la politique sociale au Canada, notamment la sécurité de revenu, les soins de santé, les seuils de pauvreté et des données statistiques sur la pauvreté, la réforme des pensions, les personnes âgées, l'impôt, les petits salariés, les enfants pauvres, le développement économique communautaire, les femmes et la pauvreté, la politique de l'emploi, les familles monoparentales, les services sociaux, la nutrition, l'organisation communautaire, les services d'aide à l'enfance, les groupes de personnes défavorisées, l'assistance judiciaire/les services juridiques, les consommateurs à faible revenu et le reportage sur la pauvreté dans la presse canadienne.

All publications of the National Council of Welfare are available in English. For copies please write to the National Council of Welfare, Brooke Claxton Building, OTTAWA K1A 0K9

POOR

QUALITY

ORIGINAL